

Lazure sert un ultimatum aux hôpitaux

● les déficits budgétaires effacés d'ici deux ans avec l'aide de l'État

par Claire DUTRISAC

LA MALBAIE — C'est un véritable ultimatum que le gouvernement a servi, hier, aux hôpitaux, sous la forme d'un compromis visant à effacer leurs déficits budgétaires d'ici deux ans. Le plan de redressement financier des centres hospitaliers est

basé sur la réduction de 3.000 postes, par départs naturels.

Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a exposé son programme lors d'un déjeuner-causerie qui clôturait le congrès de la Fédération des administrateurs de services de santé et de services sociaux du Québec. Il s'appuie sur deux princi-

pes: d'une part, la responsabilité des centres hospitaliers, et d'autre part, la contribution de l'État, conditionnelle aux efforts accomplis par les établissements en vue de rétablir leur équilibre budgétaire. De plus, il comporte un échéancier et sera adapté à chaque hôpital. Le ministre a souligné: «Le

taux de roulement de l'ensemble du personnel hospitalier étant de 8 p. cent par année, le non-remplacement de la moitié de ce personnel (4 p. cent) permettrait à 74 p. cent des centres hospitaliers de résorber leur déficit au cours de la première année du plan de redressement.» Cette mesure est lourde d'im-

plications. Les hôpitaux ont connu, justement à cause de postes non comblés et de compressions budgétaires, des arrêts de travail sporadiques. On peut d'ores et déjà prévoir des remous (c'est un euphémisme!) tant chez les syndiqués que chez les cadres. De plus, ce plan va aussi loin que — Voir LAZURE, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1978, 94e ANNÉE, no 40, 64 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abitibi Côte-Nord 30c ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1.75

METEO

Nuageux avec averses et possibilité d'orages en matinée Minimum: 16 Maximum: 24 Demain: Ensoleillé avec passages nuageux Détails à la page A 2

Air Canada se rend aux demandes de CALPA La grève des pilotes n'aura pas lieu lundi

OTTAWA (PC) — Les pilotes d'Air Canada ont annulé, hier soir, leur grève prévue pour lundi à la suite de neuf heures de négociations avec des représentants de l'employeur et du ministre fédéral du Travail. Le transporteur aérien national a accepté de laisser ses 1.500 pilotes voyager en première classe en dehors des heures de service, en retour de la promesse de l'annulation de la grève. La Canadian Air Line Pilots Association (CALPA) avaient en effet menacé de déclencher un débrayage parce qu'Air Canada aurait violé, en mars 1977, un accord passé avec le syndicat et

permettant aux premiers et seconds officiers de bord de voler en première classe. «La grève est décommandée. Nous sommes parvenus à une entente», a affirmé un négociateur de la CALPA, M. Norman Foster. Le porte-parole d'Air Canada, M. Bernard Miller, a affirmé pour sa part que la compagnie n'avait pas admis avoir violé un accord conclu avec les pilotes, même si elle accédait aux demandes de ces derniers concernant les déplacements en première classe. Cette question étant maintenant réglée, les deux parties

reprénderont les négociations contractuelles en vue de renouveler la convention collective, échue en janvier dernier. Avant l'accord conclu hier soir, seuls les pilotes capitaines avaient droit à la première classe et les premiers officiers copilotes et seconds officiers ingénieurs de bord devaient voyager en deuxième classe. C'est en 1971, que Air Canada avait accordé le privilège de voyager en première classe à tous ses pilotes par une lettre d'entente. Cette épineuse question avait empêché la tenue de pourparlers sur d'autres clauses de la convention collective.



L'équipe du Pérou qualifiée de «traître»

MENDOZA, Argentine — Coup de théâtre, hier soir à Mendoza, où l'équipe de soccer du Pérou a subi une humiliante défaite de 6-0 aux mains de l'équipe argentine, lors d'un match qui était considéré comme décisif pour la Coupe du monde. Rebondissement attendu: les dirigeants du soccer brésilien ont immédiatement qualifié de «traîtres envers le soccer et le sport en général» les joueurs péruviens. Les amateurs de soccer n'ignorent pas, en effet, que de perdre un match par 6-0 est tout aussi impensable que de subir une défaite de 12-0 au hockey sur glace. Or, l'Argentine se devait de remporter son match contre le Pérou par un avantage de quatre buts au moins pour éliminer le Brésil des finales. En matinée, cette dernière équipe avait triomphé de la Pologne 3-1, s'assurant virtuellement une place en finale. Quant au Pérou, il savait même avant le match, qu'il n'avait plus aucune chance de se classer. «L'équipe péruvienne a perdu aujourd'hui plus qu'un match de soccer», a déclaré hier soir M. Charles Cavaleiro, l'un des membres de la Fédération brésilienne: «Elle a perdu sa crédibilité et son honneur». Quant à l'entraîneur de l'équipe brésilienne, Claudio Coutinho, il s'est dit outré du résultat du match Argentine-Pérou, qui a catapulté les Argentins en finale sous l'effet d'un total de points supérieur. «Ils n'ont même pas essayé, a-t-il dit; ils leur ont donné le match. Les joueurs péruviens n'ont aucun respect pour l'honneur du soccer.» L'entraîneur brésilien a souligné qu'il ne faisait qu'exprimer une simple constatation: «Tous ceux qui ont vu la partie à la télévision savent ce qui s'est produit», a-t-il dit. ● Autres informations sur la Coupe en page B 1

Les citoyens pourront prendre des injonctions contre les pollueurs — page A 2

édito ● Il est urgent d'accorder nos violons par Marcel ADAM — page A 4

Réforme constitutionnelle La Cour suprême sera toujours comme la Tour de Pise (Asselin) — page A 13

À la veille du verdict de Turin, les Brigades frappent encore Les Brigades rouges italiennes ont de nouveau frappé, hier, à la veille du verdict dans le procès de 15 leaders du mouvement à Turin. Cette fois, la victime a été un ancien chef des services de sécurité de Gènes, Antonio Esposito, abattu à bout portant dans un autobus. M. Esposito est le deuxième membre des services antiterroristes assassiné ce mois-ci. Depuis le début de l'année, 13 personnes ont été tuées et 24 autres blessées dans des actes de violence politique en Italie. Nos informations en page D 7

On fête le Québec est au monde

La carte des Fêtes sur l'île de Montréal

Tous les événements détaillés, le programme complet des fêtes de la Saint-Jean sur l'île de Montréal: dans les quartiers et les villes, dans les parcs et les «lieux animés» demain soir et samedi. — pages C 1 et C 2

le monde Carter semonce les dictatures... et dénonce les abus du Congrès Deux Juifs condamnés en URSS Jimmy CARTER



Vos cahiers du samedi, ...demain Le samedi 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste décrété fête nationale au Québec, LA PRESSE ne sera pas publiée. Cependant, Télé-presse, Perspectives, les bandes dessinées, toutes les chroniques, analyses et reportages que comporte habituellement le numéro du samedi seront publiés demain. C'est donc demain que votre journal «du samedi», avec ses cahiers, sera en vente dans les kiosques.

Ryan entrevoit la fin du PQ, mais Lévesque ne s'inquiète pas trop A la suite du sondage diffusé mardi par la société Radio-Canada, le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, a prédit la disparition du Parti québécois. M. Ryan, dont la popularité serait à peu près égale à celle du premier ministre Lévesque, se dit surpris d'avoir recueilli tant d'appuis en si peu de temps. De son côté, M. Lévesque ne s'inquiète pas outre mesure. Selon lui, le sondage, qui fait état d'une hausse de la popularité des libéraux aux dépens du PQ, signifie tout simplement que les anglophones sont rentrés au bercail libéral. M. Lévesque a admis cependant qu'il y avait «une côte à remonter». Le chef du PQ a déclaré qu'il n'était pas question que son parti change de stratégie à la suite de cette consultation populaire. Lévesque embarrassé Par ailleurs, à la suite de la publication hier d'un document de Doris Lussier sur la stratégie référendaire que devrait adopter le PQ, le premier ministre était visiblement embarrassé à l'Assemblée nationale. M. Lévesque a tenu à préciser que le comédien ne jouait plus aucun rôle, officiel ou officieux, au sein du parti. M. Lussier proposait de promouvoir la souveraineté-association en faisant campagne contre le séparatisme. «La meilleure façon de faire l'indépendance, c'est de ne jamais en parler.» M. Lévesque estime que le PQ «pourrait difficilement se permettre le genre de duplicite qu'on se trouve à évoquer dans ce texte.» — pages A 6 et A 12

sommaire Arts et spectacles Informations: D 1, D 2 Horaires: D 8 Bandes dessinées: B 13 Décès, naissances, etc.: D 15 Duval-dépannage: D 13 Économie: B 8 à B 12 Éditorial: A 4 Êtes-vous observateur?: C 11 Horoscope: B 13 Jardins et maisons: D 12 Le monde: D 5 à D 7 Mon œil sur Montréal: D 8 Mot mystère: B 13 Mots croisés: B 13 Page des lecteurs: A 5 Petites annonces: C 6 à C 15, D 9 à D 13 Radio et télévision: D 8 Roman Mort d'un général: C 7 Sports: B 1 à B 7 Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3

Un «cadeau aux générations futures»

Les citoyens pourront prendre des injonctions contre les pollueurs

par Pierre-Paul GAGNÉ de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale, hier, qui:

- Autorisera désormais les simples citoyens à prendre des injonctions «pour empêcher tout acte ou toute opération qui porte atteinte à la qualité de l'environnement et à la sauvegarde des espèces vivantes qui y habitent»;

- Obligera les promoteurs de plusieurs types de projets importants à préparer une étude d'impact sur l'environnement avant d'obtenir un certificat de construire du gouvernement;

- Permettra aux citoyens de réclamer la tenue d'audiences publiques sur tel ou tel projet jugé dangereux pour l'environnement;

- Portera de \$10,000 à \$100,000 les amendes pouvant être imposées aux corporations pour des infractions à la loi.

Présentant son projet de loi aux journalistes, hier, le ministre Léger a soutenu qu'il s'agissait-là sans doute du «plus beau cadeau que notre génération puisse donner aux générations futures».

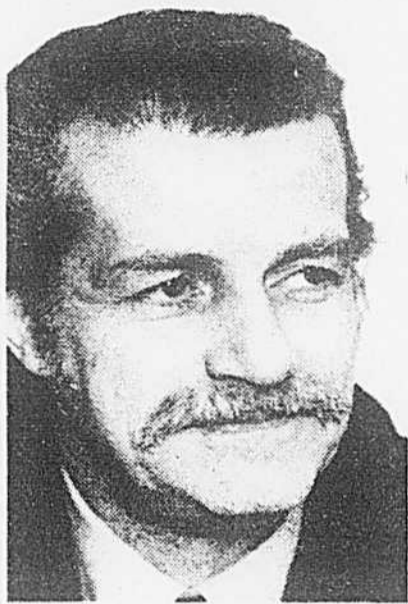
Selon le ministre, il s'agit d'un projet de loi typiquement social-démocrate qui a l'avantage de démontrer que les préoccupations environnementales peuvent aller de pair avec le développement économique.

M. Léger a en outre indiqué qu'une commission parlementaire se tiendra sur le projet de loi, vers

la fin de l'été, de façon à ce que les personnes ou groupes intéressés puissent le critiquer.

Études d'impact

Le point majeur du projet de loi est sans contredit l'obligation qui sera faite aux promoteurs, dorénavant, d'effectuer des études



Marcel LÉGER

d'impact écologique avant de pouvoir commencer à réaliser leurs projets.

C'est par règlements (à être publiés après l'adoption du projet de loi, l'automne prochain) que les catégories de projets et de promoteurs touchés seront déterminées.

Selon la nature du projet, le ministre de l'Environnement pourra demander au promoteur ou bien une étude préliminaire ou bien une étude détaillée.

De plus, soit sur demande du ministre, soit sur demande d'un citoyen ou d'une municipalité, le promoteur en question pourra être tenu de se présenter à une audience publique sur les aspects environnementaux de son projet, audience qui sera tenue sous la responsabilité d'un nouvel organisme que crée le projet de loi, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Ce Bureau doit être composé de cinq membres ayant les pouvoirs et les immunités de commissaires-enquêteurs en vertu de la Loi des commissions d'enquête.

Dans le même ordre d'idées, le ministre de l'Environnement pourra demander à l'initiateur d'un projet de lui fournir tout renseignement ou d'entreprendre toute recherche dont il estime avoir besoin afin d'évaluer complètement les conséquences sur l'environnement du projet proposé.

C'est par règlements que seront connus ultérieurement:

- Les catégories de constructions, d'industries, de plans, de programmes, de projets ou d'activités auxquels s'appliqueront ces mesures;

- Le contenu obligatoire des études d'impact;

- Les modalités des audiences publiques;

- Le mode de publicité de ces dernières.

Amendes

Au chapitre des amendes, la loi actuelle prévoyait un maximum de \$10,000 que ce soit pour un particulier ou pour une corporation.

Le ministre Léger a décidé de mettre des dents à la loi sur l'environnement puisque les nouveaux maxima seront de \$100,000 pour une industrie ou une corporation et de \$25,000 pour les particuliers.

Comme il se doit, l'imposition des amendes variera en fonction de la gravité et du nombre d'offenses commises.

Par ailleurs, partant du principe que «toute personne a droit à la qualité de l'environnement et à la sauvegarde des espèces vivantes qui y habitent», le ministre introduit dans son projet de loi la possibilité pour les citoyens de s'adresser à un juge de la Cour supérieure pour obtenir une injonction «pour empêcher tout acte ou toute opération qui porte atteinte» au principe ci-haut mentionné.

Présentant son projet de loi, M. Léger a rappelé que plusieurs provinces canadiennes et États américains possédaient déjà des lois allant dans le même sens. Toutefois, il s'est dit convaincu qu'avec son projet de loi, les citoyens seront dorénavant dotés d'un arsenal plus complet que partout ailleurs pour défendre leur droit à un environnement sain.

Courrier: des évêques intercèdent à Ottawa

OTTAWA (PC) — Deux évêques catholiques ont écrit à M. Trudeau et au solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, pour leur demander le retrait du projet de loi qui permettrait à la police d'ouvrir le courrier de première classe.

Mgr Adolphe Proulx, de Hull, et Mgr Bernard Hubert, de Saint-Jean au Québec, représentant la conférence nationale des 116 évêques catholiques du Canada, ont fait part dans leur lettre de leurs profondes inquiétudes au sujet des implications éthiques du projet de loi.

Ils disent que le gouvernement devrait prendre tous les moyens nécessaires pour assurer un débat public complet sur la question de l'intimité versus le besoin de surveillance policière.

«L'intrusion de la police dans la vie privée des gens peut menacer les libertés civiles et politiques dans une société démocratique, écrivent-ils. Or, en ces dernières dix années, il y a eu une augmentation remarquable des pouvoirs de la police en fait de surveillance de l'activité des citoyens du pays.»

L'ouverture du courrier n'est pas nécessairement une arme efficace pour combattre le trafic des stupéfiants et le terrorisme, disent les évêques. Et elle peut constituer un remède pire que le mal qu'ils est censé combattre.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Pluie et champagnette du Niagara

C'est comme si le hasard avait un vieux compte à régler avec Joe Clark. Il y a deux ans, en pleine vague végétarienne, le chef de l'opposition avait cru de bon ton d'inviter les membres de la tribune parlementaire à sa soirée annuelle, et de leur offrir carottes et concombres. Succès plus que mitigé.

L'an dernier, c'était à l'enseigne des fraises et du champagne que les bacchanales devaient avoir lieu. Les fraises se révélèrent succulentes, mais le champagne était un «Appellation Niagara Contrôlée», ce qui charme normalement les connaisseurs, sauf quand c'est un 75 plutôt qu'un 73.

Hier soir, même si le champagne demeurait désespérément ontarien, la table pressait petits fours et esturgeon, d'une qualité d'ailleurs remarquable. Mais voilà, les dieux n'agrèent pas les ducasses conservatrices, et ont crevé de lourds nuages sur la tête des invités transis. Mais où sont les fêtes d'antan?

Ah mes aïeux...

Dans son projet pour une nouvelle constitution, le premier ministre Trudeau envisage de transformer le Sénat en Chambre de la Fédération, plus apte à refléter les préoccupations des régions. Pourtant, on lit dans un document explicatif du projet de loi sur la réforme constitutionnelle qu'«au moment de la Confédération, on envisageait le Sénat comme le représentant, à la législature, des intérêts et des vues des diverses régions du pays.»

Vraiment? Ce n'est pas ce que disait Sir Georges-Étienne Cartier, qui déclarait que le rôle du Sénat, c'est de servir de «pouvoir de résistance devant s'opposer aux éléments démocratiques».

Son camarade John A. Macdonald affirmait pour sa part que le Sénat doit représenter les intérêts des possédants. «Les droits de la minorité doivent être protégés, et les riches seront toujours moins nombreux que les pauvres», de préciser cet aimable politicien.

En ce qui concerne les sénateurs, les Pères de la Confédération ne se faisaient pas d'illusions. Dans leur esprit, la Chambre haute devait en effet servir à «trouver une place à des hommes qui se sont distingués en aidant, lors d'élections, certains hommes ou partis, et non pas comme une récompense au vé-



Jack Horner. Pardon me?

table mérite ni à l'habileté législative».

Jack l'écouteur

Depuis qu'il a rejoint l'équipe libérale et obtenu en retour le portefeuille de l'Industrie et du Commerce, le ministre Jack Horner s'abstient de toute référence à la Loi sur les langues officielles, qu'il avait farouchement combattue du temps qu'il siégeait sur les banquettes conservatrices.

Mais de là à devenir franco-philie et bilingue, il y a une marge, comme on en a eu la démonstration il y a quelques jours, à l'occasion d'une conférence de presse du ministre. Interrogé en français par un journaliste sans doute distrait, M. Horner a tout d'abord fait montre d'un certain désarroi, avant de se souvenir qu'une interprète assurait la traduction simultanée.

Hélas, M. Horner s'est révélé incapable de syntoniser le bon canal, et a dû raccrocher son écouteur après quatre tentatives infructueuses, demandant à son interlocuteur de poser sa question en anglais. Après tout, Paris ne s'est pas construit en un jour...

Mesurer ses dépenses

Un député conservateur s'est étonné, cette semaine, de ce que la Commission du système métrique se soit récemment rendue à Whitehorse, au Yukon. Ce voyage n'a duré que deux jours, et il a coûté la modique somme de \$20,000. Son objet: tenir des séances de travail sur le système métrique dans les abattoirs du Canada.

Le hic, c'est qu'il n'y a pas d'abattoir, au Yukon...

Mario FONTAINE

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 16 Maximum: 24
Nua. avec averse poss. ora. mat.

DEMAIN
Ensoleillé, pass. nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	20	24	Dégagement	Ens. pass. nua.
Outaouais	24	28	Pass. nua. averse	Ens. pass. nua.
Laurentides	24	28	Nua. avec averse	Ens. pass. nua.
Cantons de l'Est	22	26	Nua. avec averse	Ens. pass. nua.
Mauricie	22	26	Aver. poss. d'or.	Ens. pass. nua.
Québec	21	25	Nua. avec averse	Ens. pass. nua.
Lac-Saint-Jean	21	25	Nua. avec averse	Ens. pass. nua.
Rimouski	16	20	Nua. avec averse	Nua. éclair., poss. aver.
Gaspésie	16	20	Nua. avec averse	Nua. éclair., poss. aver.
Bas-Caraïbe	16	20	Nua. avec averse	Nua. éclair., poss. aver.
Sept-Îles	16	20	Nua. avec averse	Nua. éclair., poss. aver.

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	50	Victoria	12	21
Saskatchewan		Edmonton	11	23
Manitoba		Regina	9	27
Ontario		Winnipeg	7	25
Nouveau-Brunswick		Toronto	17	24
Nouvelle-Écosse		Fredericton	12	25
Ile-du-Prince-Édouard		Halifax	13	10
Terra-Neuve		Charlottetown	13	18
		Saint-Jean	11	26

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	27	Chicago	14	23	Nlle-Orléans	21	33
Washington	23	31	San Francisco	13	19	Miami	24	29
Boston	13	17						

vers les capitales

Amsterdam	19	Londres	18	Stockholm	22
Athènes	27	Le Caire	37	Sydney	12
Berlin	22	Lisbonne	20	Tokyo	27
Bruzelles	21	Madrid	23	Tunis	27
Casablanca	21	Moscou	16	Vienne	24
Genève	20	Paris	18	Varsovie	24
Hong Kong	29	Rome	25		

vers les plages

Acapulco	26	33	Bermudes	23	27	Nassau	24	32
Mexico	15	25	Barbade			Rio de Janeiro	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 7, quai St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Réuter. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi \$1.75
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: 13 26 52
Lundi au samedi: \$35.10 \$70.20 \$140.40
Lundi au vendredi: \$22.75 \$45.50 \$91.00
Samedi seulement: \$12.35 \$24.70 \$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h 30 (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
REDACTION 285-7070
EDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (tarif spécial)
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901

La Datsun B-210 «Special» 78

\$3,845

Jusqu'à l'épuisement de notre stock!

Transport et préparation en sus
Comprenant GI programme de prolongation de garantie 36 mois ou 57,937 km

DOWNTOWN DATSUN (MTL) LTEE
2107, Ste-Catherine ouest
à deux pas du métro Atwater

932-7136

Ses attraits:

- La championne d'économie d'essence; jusqu'à 80 km/gal, sur autoroute; tests approuvés par Transport Canada. Votre propre performance peut varier.
- Intervalle de services d'entretien économiques tous les 12,000 km
- De la place pour 4 plus les bagages. Petits extra agréables dans l'habitacle
- Rayon de braquage de 17° légère de direction.
- Moteur de 1.4 litres de 80 CV qui a fait ses preuves en rallye.
- Traitement anticorrosion parmi les plus modernes de l'industrie. Finition méticuleuse.

DATSUN B 210
DATSUN
c'est plein de bon sens
D-058

Le test de la Datsun B210 par Roméo-le-locateur

Location

Roméo travaille dans une agence de location de voitures. Il a plusieurs raisons de louer à ses clients des Datsun B210: elles permettent de conduire avec le sourire aux lèvres.

Il dit que ses clients aiment d'abord l'économie-sur-route de la B210 (37 ml/gal en ville, 50 ml/gal sur la grande route*). Ses clients aiment aussi l'espace vital qu'offre la B210 (pas trop de ferraille, assez de place). Et ils aiment aussi l'ingénierie Datsun: tableau de bord, sièges baquet, moteur qui répond, douceur de roulement.

Roméo, lui, a ses propres raisons d'aimer la B210: endurance, prix modeste, couche d'immunité antirouille, et autres vertus cachées. Surtout, Roméo apprécie de pouvoir faire la vidange d'huile tous les 7500 milles, au lieu de tous les 2000 milles, comme auparavant.

En somme, la B210 garde son monde heureux, locataires et locateurs. Si vous voulez goûter à la B210, venez donc en faire l'essai sans plus tarder. C'est également avec le sourire que l'on vous priera de vous installer au volant de votre future voiture.

FAITES LA PREUVE DE L'ÉPREUVE EN DATSUN B210

DATSUN
de Nissan
c'est plein de bon sens
280 Z-B210-F10-SPORTRUCK-200 SX-510

*Statistique s'appliquant au modèle sedan à 4 vitesses, calculée d'après la méthode approuvée par Transport Canada; votre propre millage peut être différent suivant vos habitudes de conduite, l'état de la voiture et l'équipement facultatif.

Entrevue avec l'architecte du réaménagement portuaire

Moshe Safdie: créer la ville nouvelle en ville

par Jean-Pierre BONHOMME

Il est extrêmement urgent, pour des raisons d'équilibre vital, de stricte survie sociale — et cela vaut pour Montréal — que les citoyens d'Amérique du Nord réapprennent à vivre dans des milieux urbains centraux de bonne densité et dans un environnement de bon goût.

Sans présumer des avis que les citoyens de Montréal vont exprimer, à l'égard du projet de réaménagement du vieux port de la métropole, travail qui s'amorce actuellement devant la Place Jacques-Cartier avec l'aide du gouvernement fédéral, c'est en tenant compte de cette nécessité immédiate de renouveau urbain que l'architecte Moshe Safdie, le créateur d'Habitat 67, a commencé à dessiner les premières esquisses du grand projet de restauration des berges.

La renommée

L'architecte Safdie, engagé par le gouvernement fédéral à titre de consultant, a atteint cette semaine les plus hauts sommets de sa renommée. Le New York Times faisait l'éloge, hier, en première page, du quartier nouveau pour classes moyennes qu'il a conçu pour la ville de Baltimore (le quartier Coldspring), et l'université Harvard, elle, le nommait directeur de sa faculté de design urbain, l'un des postes les plus prestigieux dans le domaine de l'enseignement de l'architecture.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE hier, dans ses nouveaux bureaux, au douzième étage d'un édifice très ordinaire du boulevard de Maisonneuve (il en possède trois autres à travers le monde), le grand architecte a donné des indications sur sa manière de concevoir le réaménagement des quelque 450 acres de la zone portuaire.

Le marché public

Avec tout le tact qu'il faut dans les circonstances, M. Safdie a exprimé l'avis qu'il aurait peut-être lieu, pour commencer, de réaménager le marché public



Moshe SAFDIE, créateur d'Habitat 67.

devant l'édifice municipal Bonsecours, lui-même abritant jadis un ancien marché. Il a expliqué que les Québécois, comme beaucoup d'autres Nord-Américains, aiment profiter de cette institution d'échange des biens de la ferme. Il a cité, à titre d'exemple, le cas de la ville de Boston où le centre de la ville a été réanimé par l'instauration d'un marché municipal.

Le nouveau marché Bonsecours, a-t-il fait valoir, serait un aménagement qui ne briserait pas l'harmonie du Vieux-Montréal. Il se situerait dans le prolongement du quartier. Du reste, l'architecte ne peut imaginer que les structures devant être érigées dans la zone portuaire soient verticales et ne respectent pas l'échelle horizontale de trois ou quatre étages.

De nouvelles habitations

Il n'est pas difficile d'imaginer que M. Safdie s'intéresse à l'intégration, sur ces lieux, d'habitations nouvelles adaptées aux conditions culturelles et climatiques

d'ici. L'architecte construit actuellement trois noyaux de villes à travers le monde.

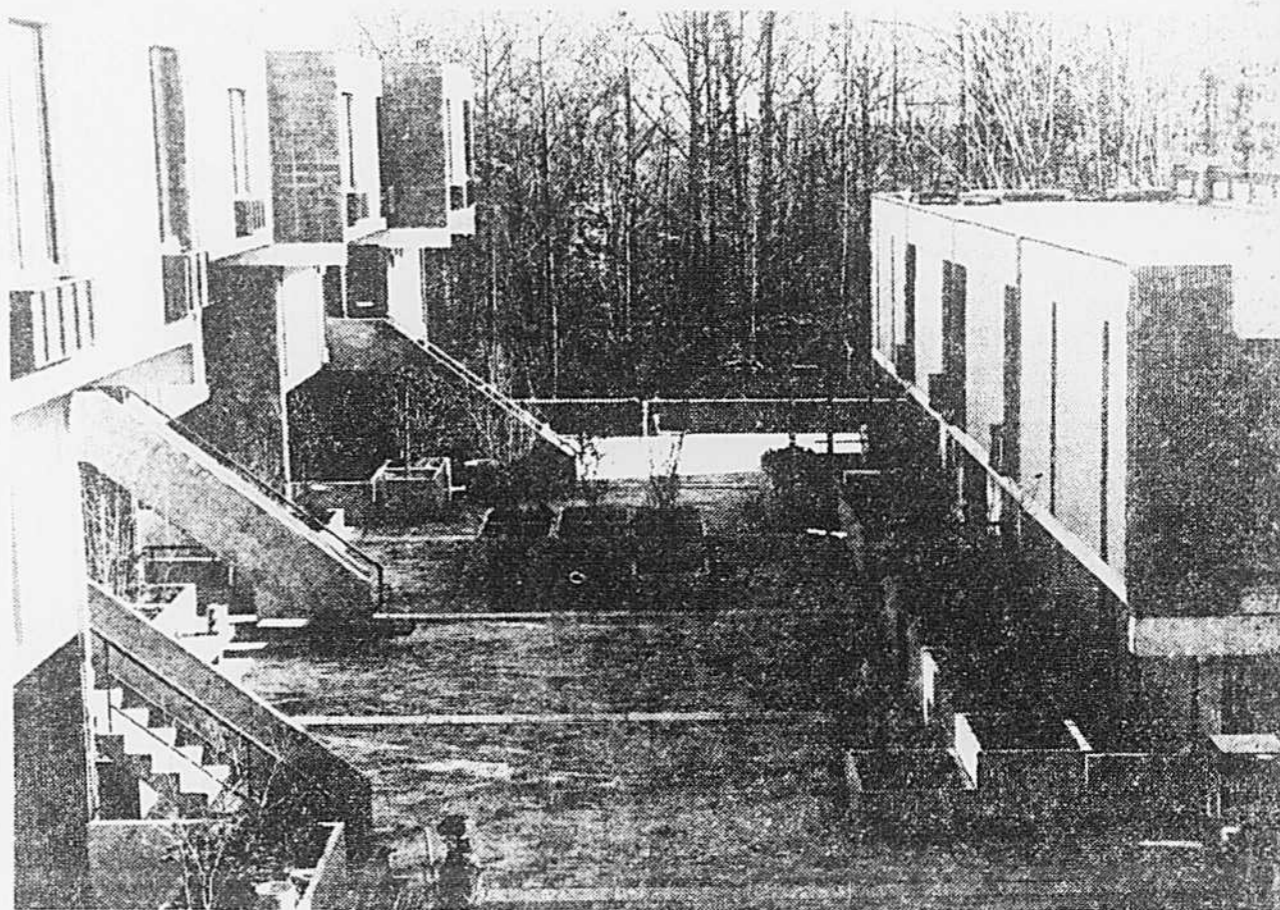
Outre Coldspring, destinée à recevoir quelque 12,000 résidents des classes moyennes et moyennes inférieures, il a entrepris l'aménagement complet, en collaboration avec les architectes montrealais Desnoyers, Mercure, Gagnon et Sheppard, eux-mêmes consultants pour le Vieux-Port, d'un quartier de la ville nouvelle de Keur Farah Pahlavi, au nord de Dakar, au Sénégal. Il a également terminé la construction d'un complexe de 160 appartements en Iran qui constitue un raffinement d'Habitat 67. Il faut ajouter à cela, bien entendu, plusieurs travaux en Israël, dont les plans de réaménagement de la Place des lamentations, sur les murs de Jérusalem comprenant eux aussi un complexe d'habitations.

Si Habitat était à refaire

Aussi surprenant que cela paraît, le projet du Vieux-Port est la première expérience que l'architecte entreprend au Canada depuis Habitat 67, de l'Exposition universelle. On peut deviner que le concepteur portera une attention particulière aux immeubles d'habitation qu'on pourra suggérer dans le prolongement d'Habitat.

Du reste si Habitat était à refaire, a-t-il expliqué, des modifications au design seraient apportées. Les terrasses, notamment, ces prolongements des habitations qu'il affectionne, seraient conçues en verre, de telle manière qu'elles puissent être fermées l'hiver et devenir des serres. De même, certains corridors seraient eux aussi construits de matériaux transparents de manière à protéger les marcheurs et leur donner un sentiment de dégagement.

Il estime, dans une perspective plus large, que les moyens de communication (passages, métro, pistes, et le reste) pourraient avantageusement être suspendus, dans un climat froid comme celui



L'architecte Moshe Safdie, a réussi à créer un cadre de vie tout à fait agréable pour classes moyennes dans les quartiers centraux de la ville de Baltimore. Il a l'intention de poursuivre ses travaux en ce sens en collaboration avec les citoyens de Montréal.

du Canada. Cela aurait l'avantage, outre de protéger les utilisateurs contre les éléments, sans toutefois les en séparer, de leur donner un sentiment de bien-être supérieur aux installations souterraines.

Peut-être l'architecte voudrait-il faire des suggestions en ce sens dans le prolongement d'Habitat. Les commanditaires du renouveau conviennent qu'il faudra permettre une certaine circulation du port vers la Cité du Havre.

«La ville nouvelle en ville»

«Si l'université Harvard m'a choisi pour diriger son importante école de design urbain, a dit M. Safdie, c'est justement à cause de mon intérêt et de mes capacités

d'implanter de l'habitation en milieu urbain, de construire la ville nouvelle en ville («to build new towns in town») et de ma volonté d'assumer l'environnement urbain.» Il a expliqué qu'il a à ce sujet lui-même inventé de nouvelles techniques qui permettent à différents architectes, travaillant indépendamment les uns des autres, de créer des ensembles urbains dont les composantes s'accroissent les unes aux autres.

Pour créer la ville nouvelle en ville, a conclu M. Safdie, il faut absolument que les autorités municipales et gouvernementales s'entendent avec les constructeurs pour inventer des formules d'aide permettant l'accès à la propriété pour les classes moyen-

nes désireuses de rester en ville. C'est du reste seulement à cette condition, a-t-il dit, que le quartier Coldspring a pu être réalisé. Dans ce cas, les administrations ont accordé des prêts hypothécaires à 7,50 pour cent sur trente ans («le résultat d'une volonté explicite de subventionner les classes moyennes») et elles ont accordé une aide indirecte en utilisant les fonds fédéraux pour l'aménagement des infrastructures.

A Baltimore, en somme, a dit M. Safdie, les administrateurs ont la volonté ferme d'empêcher que les citoyens s'exilent en banlieue. Pour cela ils leur ont donné le choix de rester en créant un environnement urbain tout à fait agréable.

Louis Laberge n'aura pas à subir un quatrième procès

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, n'aura pas à subir un quatrième procès. Le procureur général, M. Marc-André Bédard, a, en effet, décidé de mettre fin aux procédures judiciaires entreprises contre le chef syndicaliste.

Accusé d'avoir incité, en mai 1974, des travailleurs de Hupp Canada à causer des dommages qui furent par la suite évalués à plus de \$20,000, M. Laberge a déjà eu à subir trois procès ou débuts de procès en rapport avec ces faits.

M. Bédard conclut que «ce se-

rait un acharnement injuste et injustifié» que d'en entreprendre un quatrième: «Vu le prix très élevé en inconvénients de toutes sortes que Louis Laberge a déjà payé pour ses propos de mai 1974» le procureur général est d'avis que «cette affaire a assez duré».

On se rappellera que le dernier des trois procès, qui a débuté le 5 juin dernier, a pris fin deux jours plus tard suite à la publication d'articles défavorables à l'accusé.

Le premier procès, en 1974, avait lui aussi pris fin dans des circonstances semblables au troisième. Le deuxième procès, loin d'être interrompu, donna lieu à

l'imposition d'une peine de trois ans de prison à M. Laberge. Cette condamnation fut toutefois cassée tant par la Cour d'appel que par la Cour suprême.

\$1 million de bijoux saisis à Mirabel

OTTAWA (UPI) — Des bijoux clandestins, bracelets, colliers et bagues, dont la valeur serait de \$1 million, ont été saisis cette semaine à l'aéroport de Mirabel.

Les bijoux avaient été dissimulés dans une veste spéciale confectionnée à cet effet. Ils ont été trouvés sur la personne d'un passager ouest-allemand, qui voyageait lundi à bord du vol de Suisse en provenance de Zurich.

Le passeport du suspect donnait une adresse permanente en Suisse. L'homme a déclaré qu'il était venu ici simplement pour visiter le Canada.

Un porte-parole des douanes a déclaré que le contrebandier avait été arrêté et confié à la Gendarmerie royale du Canada pour être interrogé.

Il s'agissait de la plus importante saisie de bijoux dans l'histoire de Mirabel.

HOMARD VIVANT et frais bouilli
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

EN PLEINE SAISON

Pêcheurs Unis du Québec
655-787, rue du Marché-Central, Montréal
Aussi disponible au 1460, rue Provinciale, Québec 382-5500

VILLE DE MONTREAL

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Vendredi le 23 juin 1978, jour reporté de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des ordures ménagères le vendredi devront déposer leur poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit mardi le 27 juin 1978.

Hôtel de Ville, Montréal, le 22 juin 1978
MARC BOYER
Le Greffier de la Ville

CUEILLEZ VOS FRAISES

A QUELQUE MINUTE DE MONTREAL
CHAMBLY
2486, BELLERIVE
658-2407

SAINT-JEAN
Boul. du Séminaire et Jacques-Cartier
1-346-3916

Amateur ou professionnel?

Rien de plus naturel que d'éprouver envers votre maison un sentiment d'attachement. Mais lorsque vous envisagez de la vendre, rappelez-vous qu'il s'agit là d'une transaction commerciale.

Voilà pourquoi les conseils calmes et objectifs d'un agent du Trust Royal vous seront très précieux.

Nos spécialistes se tiennent continuellement au courant du marché résidentiel. Ils connaissent les tendances des modes de vie. Et ils sont en contact avec un nombre infini d'acheteurs qui sont à la recherche de la maison et du prix qui leur conviennent.

La vente de votre maison doit s'effectuer dans un climat professionnel, donc commercial. Cette transaction, vous la réussirez en inscrivant votre propriété aux services immobiliers du Trust Royal.

IMMEUBLE

Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Il est urgent d'accorder nos violons

Le gouvernement fédéral a déposé mardi son projet de loi sur la réforme constitutionnelle, qui concrétise les intentions annoncées la semaine dernière dans le Livre blanc intitulé «Le temps d'agir».

On sait que le gouvernement veut renouveler la fédération canadienne en deux étapes. D'abord modifier la constitution canadienne là où le pouvoir central détient une compétence exclusive; ensuite renouveler la constitution là où les compétences sont partagées entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Il va de soi que la phase II ne peut être réalisée sans la participation des provinces; quant à la phase I, elle pourrait l'être unilatéralement par le gouvernement fédéral, mais il s'est engagé à ne le faire qu'après en avoir débattu aux Communes, discuté avec les gouvernements provinciaux, et laissé la population en débattre. Rappelons les points majeurs de ce projet de loi.

Il adjoint à la constitution un préambule, il énonce les objectifs et finalités de la constitution et de la fédération canadiennes.

Il incorpore à la constitution une Charte des droits et libertés, y compris les droits linguistiques et les garanties des autres libertés et droits fondamentaux.

Il fait du Sénat la Chambre de la Fédération, qui sera en fait une nouvelle chambre législative qui assurera aux différentes régions et provinces du Canada une représentation mieux équilibrée à l'échelle canadienne.

Il donne à la Cour suprême la base constitutionnelle qu'elle n'avait pas et accorde une plus grande participation des provinces à la nomination des juges de cette Cour.

Il redéfinit les organes du gouvernement central, notamment le rôle du gouverneur général, dont le mandat découlera à l'avenir, de la constitution; il définit pour la première fois dans la Constitution les fonctions du Premier ministre et du Cabinet; il institutionnalise les conférences des premiers ministres.

Une grande partie de ces propositions de réforme ne sont pas nouvelles puisque M. Trudeau les propose depuis plusieurs années, mais plusieurs ont varié quant aux modalités afin de s'ajuster à l'évolution de la problématique fédérale et constitutionnelle des dernières années. Ce qui est le cas par exemple de la Charte des droits et libertés fondamentales, des droits individuels (linguistiques, notamment), des droits des citoyens. C'est également le cas pour la Cour suprême, où par exemple, le Québec aura droit à un juge de plus, soit quatre, qui seront

seuls habilités à juger les causes se rapportant au Code civil du Québec.

La pièce de résistance est sans conteste l'abolition du Sénat pour en faire une Chambre de la Fédération, avec représentation égale du gouvernement central et de l'ensemble des provinces, ses membres étant choisis par tous les corps législatifs, chacun devant remplir les sièges qui lui sont attribués en proportion de l'appui populaire reçu par les partis représentés aux Communes et dans les législatures provinciales.

Destinée à mieux représenter les différentes régions du pays, cette Chambre aura un droit de veto suspensif permettant de retarder durant deux mois toute législation du gouvernement central; elle pourra aussi initier des projets de loi qui n'appellent pas d'affectation de crédits; d'approuver la nomination des juges de la Cour suprême.

Fait important, cette Chambre sera investie du rôle de gardienne du statut du français et de l'anglais au Canada; ainsi, pour intervenir dans ce domaine, il faudra l'assentiment de la majorité des membres francophones et anglophones, à défaut de quoi le Parlement ne pourra sanctionner une loi sans une majorité des deux tiers.

Ces propositions de réforme feront éven-

tuellement l'objet d'analyses et de commentaires. Qu'il suffise de dire aujourd'hui qu'en dehors de leur valeur intrinsèque, elles sont intéressantes en ce qu'elles obligeront tous les intéressés à en débattre et à se compromettre, à faire des contre-propositions constructives qui enrichiront le débat public et permettront de dégager un consensus.

Je pense en particulier aux gouvernements provinciaux qui devront se hâter de définir leurs positions pour ensuite se concerter et exprimer leur façon de concevoir le fédéralisme canadien et la constitution qui devra le coiffer pour en régir les institutions et ses règles de fonctionnement.

Le gouvernement québécois tentera de demeurer en dehors de cette entreprise pour les raisons que l'on sait. Mais il pourra difficilement résister aux pressions morales et politiques qui s'exerceront sur lui, surtout que les partis fédéralistes du Québec devront participer à cette vaste entreprise. Car il est important qu'avant la tenue du référendum les fédéralistes québécois réussissent enfin à s'accorder sur les réformes fédératives et constitutionnelles qu'ils attendent de ce nouveau réclame depuis des générations. Sous peine de ne plus être pris au sérieux.

Marcel ADAM

bloc-notes

La pire conclusion du sondage

Le dernier sondage de Radio-Canada apporte de mauvaises nouvelles au Parti québécois pour trois raisons.

D'abord, le premier ministre René Lévesque est aujourd'hui moins populaire que le tout nouveau venu libéral Claude Ryan. On peut l'expliquer et en minimiser l'importance; mais le coup surprend sûrement et il fait mal.

Ensuite, le taux d'insatisfaction augmente sérieusement, au point de dépasser la majorité. Après tant d'efforts pour séduire et même tant de gestes que l'on aurait crus bien reçus de l'ensemble, le Parti québécois perd des plumes.

Ensuite, et c'est le plus grave, la thèse péquiste ne convainc toujours que les mêmes personnes. On ne peut compter que 8 pour cent de partisans de la séparation et que 21 pour cent de favorables à la souveraineté-association. Devant les 61 pour cent de fédéralistes et seulement 10 pour cent d'indécis, la prochaine bataille sera difficile.

On peut tirer de cela plusieurs leçons; je ne retiendrai que deux conclusions.

D'abord, le Québec n'est pas ce qu'il paraît être. Parce que le PQ est au pouvoir et parce que ses militants demeurent extrêmement actifs, on a parfois l'impression que les rêves deviennent

réalité. Le premier ministre parle de «mouvement irréversible vers la souveraineté politique», les militants considèrent comme des arriérés mentaux ceux qui ne pensent pas tout à fait comme eux, les slogans et les gestes publics laissent croire que la population entière supporte les options péquistes. Le Parti québécois doit bien se rendre compte que c'est là de la fausse représentation, qu'il n'y a rien de plus faux que le vernis d'unanimité que l'on veut poser sur la réalité québécoise.

On retrouve le vice qui guette toujours les intellectuels et encore plus ceux qui veulent l'être: les idées remplacent la vie et les mots cachent les vides de pensée.

La deuxième conclusion est beaucoup plus grave: une forte proportion de gens s'engagent pour des slogans sans même les comprendre. Selon le Montréal-Matin, par exemple, «à la question: si la souveraineté-association se réalisait, est-ce que, selon vous, le Québec lirait encore des députés à Ottawa?», 30 pour cent des Québécois ont répondu oui... On s'aperçoit que 49 pour cent des souverainistes ont répondu affirmativement à cette question et 28 pour cent des (très) péquistes ont également approuvé...»

C'est donc dire qu'au moment où l'on s'apprête, d'une façon ou d'une autre, à poser un geste historique, avec des répercussions immenses pour des années, des décennies ou des siècles à venir, des options se prennent dans l'ignorance la plus crasse et la plus inacceptable.

Soyons honnêtes: de tels résultats n'ont rien pour nous faire honneur. Ils sont humiliants et déprimants.

Le pire qu'il pourrait arriver au Québec serait d'être victime de son ignorance. Les Québécois sont pourtant assez intelligents pour se rendre compte qu'ils risquent toujours d'être manipulés s'ils ne vont pas eux-mêmes au fond du problème.

C'est pourquoi l'année qui vient sera pour nous d'une importance extrême: celle où chacun devra apprendre ce que peut être une association confédérative et ce que pourrait être une nouvelle entente fédérative. Et c'est le rôle des partis politiques d'apporter une information honnête et complète sur les options qu'ils veulent défendre.

Les tactiques de petite politique qui ne misent que sur l'émotion et les passions feront la preuve de leur vacuité.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

L'essence est-elle trop chère?

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a confirmé lundi que l'essence et le mazout pour chauffage se vendront de 3 à 4 cents de plus le gallon à compter de septembre. Pourtant à Genève les treize pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) avaient accepté la veille de ne pas accroître le prix de leur pétrole brut. Beaucoup de consommateurs canadiens se demandent alors pourquoi le fédéral les pénalise.

Il faut rappeler un fait brutal. Au cours des décennies 1950 et 1960, les sociétés pétrolières affirmaient volontiers que les réserves de pétrole au Canada étaient si énormes qu'elles étaient quasiment inépuisables et qu'il suffisait d'avoir les moyens d'acheminer ce pétrole vers les marchés. C'est dans cet esprit qu'a été construit le pipeline allant d'Alberta en Ontario et qu'a été créée la ligne Borden. Mais depuis cette époque euphorique, le Canada a appris avec un étonnement mêlé de scepticisme que les réserves de pétrole présumées quasi inépuisables étaient au contraire sur le point de s'épuiser. Les énormes réserves du Canada, en particulier celles d'Athabaska, en Alberta, comprennent surtout des schistes et sables bitumineux

dont l'extraction du pétrole est très coûteuse.

Après le quadruplement du prix du pétrole mondial, le fédéral réalisa que l'extraction coûteuse du pétrole des sables bitumineux ou l'exploitation des réserves du Grand Nord, par exemple, pourraient devenir rentables. Mais l'économie canadienne, l'une des plus dépendantes au monde des marchés étrangers, ne pouvait du jour au lendemain quadrupler le prix de son essence sans détruire sa capacité concurrentielle. C'est pourquoi le Canada vend au prix mondial son pétrole relativement peu coûteux de l'Alberta aux États-Unis, et avec le profit subventionne les provinces maritimes et le Québec, qui utilisent le pétrole étranger, pour créer un prix moyen du pétrole au Canada. En réduisant progressivement ces subventions à l'est et en laissant les prix croître à l'ouest, le prix du pétrole canadien se rapproche du prix mondial. Si la hausse de celui-ci continue, comme tout l'indique, elle permettra dans quelques années de rendre le Canada à peu près auto-suffisant par l'extraction devenue rentable du pétrole de ses nappes bitumineuses.

Voilà pour l'essentiel, si l'on peut dire, la politique pétrolière canadienne. Il ne faut pas l'oublier si l'on veut comprendre le

refus actuel du fédéral de bloquer le prix de l'essence et du mazout, comme le demandent les partis d'Opposition. Les gouvernements sont si rarement prévoyants et leurs politiques sont si souvent à courte vue qu'il ne faut pas les critiquer quand, par exception, il leur arrive de voir plus loin que l'échéance de leurs mandats électoraux. Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des incohérences dans la politique pétrolière et énergétique fédérale, c'est indubitable. Il faut critiquer ces incohérences mais non une politique générale conséquente.

Les partis d'Opposition à Ottawa ont cherché à attiser le mécontentement du public à l'égard de cette hausse du prix de l'essence. C'est de la démagogie facile qui dessert les véritables intérêts des Canadiens. Car cette politiciaille entretient dans l'opinion publique l'illusion que le pétrole est encore très abondant pour très longtemps et qu'on n'a pas raison de le payer plus cher pour rendre rentables des sources coûteuses de pétrole. Même si les Européens paient deux fois plus cher leur pétrole, les Canadiens sont portés à croire qu'ils vivent sur une autre planète. Les restrictions les plus faciles à supporter sont, bien sûr, celles des autres!

Ivan GUAY

Le gouvernement s'est tenu debout

Le gouvernement Lévesque n'a pas cédé devant les moyens de pression plus ou moins sauvages de ses fonctionnaires et professionnels. Il faut lui en savoir gré.

Au fait, ce sont les leaders de ces derniers qui ont dû constater que leurs troupes ne les suivaient pas, et se résigner à mettre un terme à leur escalade. Beaucoup d'observateurs étaient d'ailleurs d'avis que les directives de débrayage étaient très mal reçues par un grand nombre de ceux qui avaient à les subir.

Le projet de loi 50 sur la réforme de la fonction publique, objet de ce litige, n'est peut-être pas parfait, mais ce n'est pas par des actions comme celles qu'on a menées qu'on convaincra la population de la justesse de ses réclamations. Surtout qu'il y avait dans les demandes syndicales des points nettement exagérés.

En gros, les protestataires auraient voulu pouvoir négocier avec l'État sans plus d'autres contraintes que celles que l'on retrouve dans le secteur privé. Au

départ, pareille proposition ne saurait tenir. Il y a entre le secteur public et le secteur privé des différences fondamentales que toute société civilisée se doit de traduire dans les lois.

En particulier, les mêmes protestataires s'indignaient du fait que le projet de loi soustrayait trop d'aspects des conditions de travail au processus de la négociation. À ce chapitre, ils ont insisté surtout sur le régime de classification des employés qui a toujours relevé et continuera de relever de la seule autorité de l'État. Ils auraient souhaité en faire un objet de marchandage avec l'arrière-pensée, selon certains, d'aller chercher par ce biais des augmentations de traitement ou autres avantages qu'ils ne pourraient décrocher autrement.

L'État ne pouvait se départir d'une prérogative comme celle-ci. C'est à lui que revient la responsabilité d'aménager sa structure administrative en fonction des services qu'il s'est engagé à rendre à la population et que cel-

le-ci attend de lui. Si son plan de classification ou de rangement des emplois à l'intérieur de cette classification se révèle inadéquat, c'est lui et non les syndicats qui sera jugé par les électeurs. Alors, s'il a ici une responsabilité, il doit avoir les moyens de s'en acquitter sans entraves contractuelles.

Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le classement des employés à l'intérieur des corps d'emploi établis par le gouvernement n'est pas laissé à l'arbitraire de ce dernier. Des appels sont prévus pour ceux qui pourraient se croire lésés. Les possibilités de «patronage» ou de discrimination ne sont plus ce qu'elles étaient jadis. Et l'action syndicale a là un vaste champ où s'exercer.

Mais le gouvernement doit garder ses coudées franches en ce qui concerne la classification. Le rapport Martin-Bouchard lui a, de toute façon, donné raison à ce propos.

Vincent PRINCE

Le péril socialiste

Trompés par les mensonges de la CEQ et de la CSN, de même que par l'agitation socialo-marxiste dans de nombreux secteurs de notre société, plusieurs Québécois mal renseignés continuent de voir dans le socialisme un projet de société valable.

Je suis toujours fort étonné, lors de mes nombreux déplacements en sol québécois, de voir comment la gauche en arrive à influencer une partie considérable de nos citoyens — et plus particulièrement des jeunes — dans le sens du plus aliénant, du plus inefficace, du plus antidémocratique et du plus meurtrier de tous les systèmes politiques: le socialisme!

Chaque Québécois soucieux de l'avenir devrait lire, le crayon à la main, le livre "La tentation totalitaire" de Jean-François Revel, maintenant disponible en livre de poche. Revel démontre parfaitement que la gauche excelle dans l'art de promettre ce qu'elle a failli de réaliser partout où elle s'est implantée. Au fond la technique d'infiltration des gauchistes est simple: il s'agit de dénoncer sans arrêt les imperfections inévitables de la société capitaliste et libre, ce qui est facile car cette société est transparente et démocratique et que toute construction humaine a ses imperfections. Dans le même souffle ils promettent l'édification d'une société parfaite de justice et d'égalité, ce qui est impossible et utopique, mais exerçant un attrait certain chez un peuple peu politisé, de bonne foi, et possédant une propension à la naïveté et au mysticisme historique.

La réalité socialiste est tout autre toutefois que ces belles paroles. Le Cambodge est un vaste camp de la mort, l'URSS une prison meurtrière, Cuba un

Etat ultra-répressif et au service des Russes, la Chine une odieuse fourmilière inhumaine et totalitaire comme le démontre parfaitement Jean Pasqualini dans son livre "Prisonnier de Mao" (NRF). Sans compter que tous les Etats socialistes végètent sur le plan économique, et ne s'en sortent que grâce à l'aide généreuse que leur fournit l'Occident capitaliste et LIBRE.

Il faudrait aussi que les jeunes étudiants québécois lisent "La Barbarie à visage humain" de Bernard-Henry Lévy (un ancien Maoïste) et publié chez Grasset. Ils y verraient que les camps de concentration et d'extermination chinois, russes, cubains, albanais et cambodgiens ne sont pas des erreurs du socialisme, mais qu'ils découlent parfaitement de la véritable nature de la pensée de Karl Marx. Les "idéologues" de la CEQ et de la CSN feraient bien de cesser de travailler à la destruction de la liberté par leur rétrograde et antiprogressiste combat en faveur "du socialisme au Québec". Ce dernier ne pourrait être autre chose qu'une nocive réplique de ce que ce monstre politique a engendré de pire chez les peuples martyrs qui lui subissent.

Qu'on me permette en terminant de rappeler que nous, Canadiens et Québécois, vivons dans l'un des rares pays où a réussi l'expérience de la liberté et de la prospérité et que c'est le capitalisme, le parlementarisme et la démocratie libérale qui nous l'ont apportée. Le socialisme est l'ennemi de la liberté! Il convient donc d'évaluer, dans cette optique, les intentions réelles de ceux qui nous promettent la lune dans une hypothétique nouvelle société à venir.

Jean-Marc BRUNET
Montréal

En bref

Grand Prix et politique

Depuis quelques semaines, le Grand Prix du Canada fait beaucoup parler de lui. Bien que la manière dont le projet fut "passé" soit discutable, il est triste de voir le jeu politique qui a entouré l'affaire. Rares sont les personnes qui ont déjà vu telle course mais nombreux sont les protecteurs de l'environnement et de tout ce qu'il y a à protéger. Le Grand Prix est en voie de devenir un bouc émissaire magnifique pour ceux qui n'ont pas le courage d'aller chercher les problèmes là où ils sont.

Parlons donc aussi de cette décision du ministre Duhaime de fermer les parcs aux rallyes (soit dit en passant, un grand total de deux épreuves ou trente-six heures par année). Que fait-on dans tout cela des efforts accomplis depuis quinze ans par bon nombre de gens pour mettre

le Québec à l'heure du monde? Oui, du monde, car, depuis l'an passé, notre Critérium du Québec est accrédité par la FIA et constitue la huitième épreuve du championnat mondial. Que dire aussi du Rallye Pistons les Wapitis qui, à dix jours de préavis, se voit interdire son itinéraire? Ce n'est pas comme ça que le Québec conservera une place de choix dans le Championnat canadien.

Bref, au lieu de s'acharner contre un sport qui vient à peine de dépasser le stade de la subsistance, pourquoi ne pas regarder une ville comme Montréal ou près de 30% de la superficie du centre ville est consacré à l'automobile et où le problème est autrement plus sérieux.

Christian VAN MOORHEM
Club autosport La Licorne
Montréal

Inquiétude à Outremont

À la police d'Outremont.

Le 13 juin, à 2 h 45 environ, alors que Mme Jocelyne Rioux se préparait à faire démarrer son automobile stationnée dans la ruelle située derrière son domicile sur la rue De l'Épée (762), elle a été la cible d'un attentat, à l'aide d'une arme à feu.

Selon les dernières informations, le coupable est demeuré introuvable, ce qui sème l'inquiétude parmi les habitants de notre voisinage, et d'après les dires d'un policier appelé sur les lieux peu après l'attentat, le coupable pourrait être un malade mental, ce qui aggrave encore l'anxiété des habitants des environs puisque cela signifie que la chose pourrait facilement se répéter avec mort violente

cette fois. Dans le même sens, il nous semble important de signaler que quelques-uns de nos voisins ont déjà, dans un passé proche, entendu plusieurs coups de feu d'origine inconnue.

Par conséquent, nous vous demandons d'effectuer dans les délais les plus brefs, toutes les démarches nécessaires pour que les circonstances entourant cet événement soient éclaircies, le ou les coupables mis au jour et que soit établie, dès aujourd'hui, une surveillance permanente dans les environs immédiats de l'attentat manqué, afin d'assurer notre sécurité, celle de nos proches, celle de nos enfants.

Beatriz HERRERA
Monica ESCOBAR
(et 45 autres signatures)

Les 18 ans au volant

Faudra-t-il en venir à interdire aux 18 ans de conduire une auto? Devant une telle interrogation, on pourrait répondre: "Mais que faites-vous des droits de l'homme? Si les jeunes de 18 ans sont majeurs, n'ont-ils pas droit aux mêmes privilèges que les autres plus âgés?"

Et cependant, je maintiens qu'il faudrait y songer sérieusement.

Dans l'accident survenu sur la route 116, au village de Saint-Etienne de Lauzon, la fin de semaine du 10 juin dernier, les trois victimes avaient 18, 18 et 17 ans. La même fin de semaine, à

Montréal, sur le boulevard Métropolitain, un jeune homme de Rosemont, 19 ans, a frôlé la mort lorsque, au volant de sa voiture, il a apparemment pris une entrée pour une sortie. Et, chaque semaine, la liste s'allonge.

Le ministère des Transports devrait, à notre avis, se pencher sur le problème, tant dans l'intérêt des 18 ans auxquels nous souhaitons longue vie, que dans l'intérêt de la population tout entière qui, elle aussi, a droit à une longue vie sur nos routes déjà si encombrées.

Guy MILOT
Montréal

Information ou publicité?

M. Roger Lemelin
LA PRESSE

Je voudrais vous demander si le gouvernement libéral du Canada a payé pour la grande page publicitaire qui est apparue en page 9 de votre journal le 9 juin.

Si non, il me semble que vous devriez également publier les propositions des autres partis sur ce sujet, y compris les idées du Parti québécois concernant un Québec indépendant et les suggestions d'autres partis, tels le Parti conservateur et le N.P.D.

Il me semble évident que cette grande annonce soit un "exclusif" qui a été donné à LA PRESSE par une source qui n'est pas nommée. Le document était pu-

blié sans commentaires, sans opinions et sans questions. C'est trop facile — d'où est venu cet "exclusif"?

La question ici porte sur l'identité de cette source. Sans source officielle, serait-ce une collaboration entre LA PRESSE et...?

Stephen LANGFORD
Sillery, P. Q.

N.D.L.R. — 1. Il s'agissait du texte intégral des propositions fédérales en matière constitutionnelle. Si c'est là ce que vous appelez une page publicitaire...
2. Nous faisons écho à la position des autres parties dans toute la mesure du possible. 3. Quant à la source, ça ne vous regarde pas.

Trudeau et les journaux

M. Gilles Paquin
Journaliste
LA PRESSE

Aujourd'hui, le jeudi 8 juin, vous vous laissez aller à une attaque sur P.-E. Trudeau "(qui) ne lit pas les journaux, voyez-vous..."

Mais ne connaissez-vous donc pas le portrait que Madeleine de Scudéry fait d'elle-même sous les traits de Sapho? Dire qu'il fallait qu'un Anglo vous dise ça (un rare Anglo péquiste, soit dit en passant).

Sapho sait tout sans avoir jamais rien appris.

Les gens biens nés, voyez-vous, ne font jamais rien: ils font faire des choses. Comme tout honnête homme, P.-E. Trudeau se renseigne en secret: une vulgaire lecture c'est pour vous et moi. Un Louis XIV n'arrachait pas le Mercure aux mains de ses courtisans comment il figurait dans les sondages après tout.

David A. MITCHELL
Prof de philo
Cégep Dawson

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: Lettre des lecteurs - Service de l'éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Que.

Ces foyers clandestins

Nous entendons parler depuis fort longtemps de foyers d'hébergement clandestins pour ex-patients psychiatriques. Depuis un certain temps plusieurs d'entre eux furent pavillonnés (par contrat entre le propriétaire et un centre d'accueil) à différents centres d'accueil: Saint-Charles de Joliette, Pierre-Joseph Triest, Charlemagne, Louis-H. Lafontaine et ainsi de suite. Cependant, plusieurs autres demeurent clandestins et qui sont bien connus des bureaux de l'hébergement du ministère des Affaires sociales, rue Saint-Denis, à Montréal.

Ces foyers d'hébergement clandestins, fort connus de tous, recueillent, au moins quelques 500 ex-patients. Ces propriétaires de ressources clandestines reçoivent la pension de vieillesse ou la prestation de Bien-Être de leurs pensionnaires en guise de paiement. C'est donc dire qu'il n'en coûterait rien au gouvernement pour pavillonner ces ressources clandestines, puisque ces sommes seraient versées aux centres d'accueil qui les verseraient, eux, aux propriétaires. Et ce ne serait pas qu'un simple transfert de fonds — le fait d'être pavillonné donne des droits de regard aux centres d'accueil sur ces ressources pavillonnées. Droits de regard sur les soins dispensés aux pensionnaires, sur leur bien-être physi-

que, sur l'administration que fait le propriétaire de leur bien.

Ce pavillonnement des ressources clandestines ne coûtant rien au gouvernement tout en garantissant aux pensionnaires un certain nombre de services, on s'étonne, et à juste droit, que le directeur des services professionnels du plus grand centre de santé mentale de la région de Montréal s'oppose de façon catégorique au pavillonnement de ces ressources clandestines qui sont la honte du secteur psychiatrique du réseau des affaires sociales et dans lesquelles tout le personnel du réseau continue de placer des ex-patients à tour de bras afin de rencontrer leurs objectifs de coupure de lits à l'intérieur de leur centre hospitalier. Sans compter que des médecins assurent, après et pendant leur temps de travail, un certain follow-up de ces ex-patients, moyennant, bien entendu le clic-clac de leur carte-soleil. Le médecin fermant les yeux sur la clandestinité et le propriétaire sur le clic-clac.

Vive l'assurance-maladie et les contribuables qui la défraient, y compris les abus éhontés commis par des personnes devant supposément se plier aux exigences d'un code de déontologie.

Pierre LAZURE
Longueuil

Rêves «made in USA» versus la rue Panet

Par les temps qui courent, il n'y a pas que les bandits qui s'évadent dans notre beau pays du Québec. La réalité quotidienne est devenue tellement plate qu'on cherche un refuge dans les rêves "made in the U.S.A.": Wonder Woman, Star Wars, Ma Femme a couché avec un singe, etc., tous les prétextes sont bons pour oublier l'existence de tous les jours. Les Québécois sont tellement hypnotisés par la vie sur la planète Mars, que la vie sur la rue Panet ne les intéresse plus. Comme disait si bien Gilles Carle, dans son entrevue à LA PRESSE, "la québécoïté, c'est fini!" Les premiers à en souffrir sont ceux qui essaient encore de définir notre réalité. Pendant que Robert Charlebois chante les balles de golf, que les Seguin et Serge Fiori trippent sur leur vie intérieure de la même façon que leurs ancêtres trippaient sur la messe, le film "Pea Soup" de Pierre Falardeau joue devant ses salles de 6 à 10 personnes au Vidéographe de la rue St-Denis.

Pourtant, "Pea Soup" mérite un meilleur sort. Même si le titre fait penser à la vague de films québécois qui ont été produits à la tonne, quand c'était encore rentable d'être "québécois", la réalité du film est tout autre. La vie de tous les jours est remarquablement captée par la

caméra de Falardeau et de son compagnon de route, Julien Poulin. La vie des tavernes, des bars et des shops de l'Est et, ce qui est plus inattendu, celle des yacht clubs et des lawn bowlings de l'Ouest. Mais cette réalité n'est pas caricaturale. Falardeau a su aborder ses sujets, même les plus récalcitrants, avec un tact et une compréhension qui sont rares parmi les cinéastes d'aujourd'hui. Aucun des personnages ne devient le roi du film, un caractère central autour duquel graviteraient tous les thèmes. De Pierre-Elliott Trudeau au robinet de la taverne de la rue Visitation, ils sont tous sur un pied d'égalité. C'est cet équilibre dans le film qui permet aux auteurs de changer de rythme et de sentiment à la vitesse de l'éclair. Superman lui-même serait étonné. Des filles qui dansent à la ronde au Café Campus à un discours du P.E.T., on change d'ambiance sans même s'apercevoir du changement. "Pea Soup" est une vraie lettre d'amour à tous les Québécois.

Espérons que d'autres cinéastes suivront les traces de Pierre Falardeau et de Julien Poulin, deux gars qui n'ont pas peur de regarder la réalité en face!

Steve ALBERT
Rosemont

Des vedettes modèles

Notre monologuiste national ne s'est pas laissé enfler la tête par la gloire et par l'argent. Tout au contraire, les heures de bénévolat qu'il donne pour des causes qu'il croit justes, ne sont plus calculables. D'Oxfam à un centre d'accueil pour gens en détresse, il a agrandi dernièrement son champ d'action dans le but d'aider les prisonniers politiques. Il s'est aussi toujours servi de sa carrière comme outil de réflexion sociale. Avoir un artiste de la trempe et du dévouement d'Yvon Deschamps ne peut que nous rendre davantage fiers d'être Québécois.

Quant à Jane Fonda, en plus d'être d'une beauté rare et d'un talent incontestable, elle est une femme «engagée» qui ne compte pas ses heures pour promouvoir (par sa carrière et par le bénévolat) la justice sociale. Je cite des déclarations (assez révélatrices) qu'elle a faites (en mars 1978) à une journaliste du «Dimanche-Matin»: «Je vais résister jusqu'à mon dernier souffle afin de ne pas être décrite comme une réactionnaire. Je suis et je resterai une rebelle».

Et: «C'est en Europe que j'ai commencé à prendre conscience des injustices et des problèmes sociaux des États-Unis. Mais ce sera au contact des nombreux militaires que j'ai rencontrés, que je suis devenue politisée...» Pour elle, sa carrière n'est qu'un instrument parmi d'autres, qu'elle utilise pour contribuer à faire progresser la justice sociale et la conscience sociale des citoyens.

Il est réconfortant de se rendre compte que des vedettes comme Yvon Deschamps et Jane Fonda (qui pourraient comme tant d'autres choisir la voie de la facilité en ne se préoccupant que du bonheur de leur petite personne) centrent leur vie à l'amélioration de la société et plus souvent qu'autrement bénévolement. Ne pourrions-nous pas en plus grand nombre les imiter (dans la mesure de nos moyens et de nos possibilités)? La société ne pourrait que s'améliorer. On a un chemin énorme à faire avant d'être fier de notre société comme milieu humain.

François ROBILLARD
Montréal

Comment récupérer Dalila Maschino

Madame Huguette Laprise,

En page A3 du journal LA PRESSE du samedi 10 juin, vous rapportez une interview que vous a accordée M. Denis Maschino relativement à l'enlèvement de sa femme, survenu le 24 avril. Lors de ce reportage, M. Denis Maschino faisait savoir qu'apparemment le gouvernement canadien ne pouvait rien faire à ce sujet sur le plan légal.

Peut-être que la jeune Dalila n'avait pas tout à fait complété la durée de séjour exigée au Canada, qui lui aurait valu de plein droit le titre de citoyenneté canadienne et donc la protection des forces de sécurité canadienne. Cependant, s'il manquait encore deux mois de séjour à cette jeune femme, cela ne représenterait que la lettre de la loi, et non pas l'esprit.

La bonne conduite de cette jeune femme et de son époux, légalement mariés en France, leurs succès scolaires à tous les deux, leurs niveaux déjà élevés de scolarité (maîtrise en sciences économiques pour M. Maschino et baccalauréat ès arts de l'Université Concordia, pour elle), l'estime générale dont elle était l'objet, tant de la part de ses professeurs que des étudiants et étudiants de son université (Concordia), satisfaisaient, d'après moi, largement à "l'esprit de la loi". Il eût été facile de lui accorder la protection canadienne sur cette base-là. Peut-être a-t-on été trop pointilleux et trop tatillon envers elle.

Mais si on se place sur un tout autre terrain, je pense qu'il serait encore temps de la reprendre à son frère ravisseur avant ce mariage forcé qui, au fond, n'en est pas un. Car, comment parler de mariage quand l'une des parties contractantes n'en veut pas et qu'on l'y amène, de quelques milliers de milles de distance, assise en chaise roulante, parce que probablement trop droguée au nembutal, ou autre chose du genre?

Dans des cas de ce genre, les hauts fonctionnaires du gouvernement américain savent fort bien comment procéder. Sur l'avis de leurs supérieurs hiérarchiques, ils n'hésitent pas, par exemple, à retarder aussi longtemps qu'il le faut, l'accomplissement de contrats, même si les frais en ont déjà été acquittés. Ils n'hésitent pas à retarder, en ne donnant tout simplement pas le feu vert, la livraison de matériels stratégiques et impatientement attendus.

Dans le cadre du SUCO (Services Universitaires Canadiens Outre-mer), financé dans une large mesure par l'ACDI, il est possible d'obtenir, à coup sûr, le retour inconditionnel de cette jeune Dalila, pleinement saine et sauve.

Le samedi 30 juillet 1977, dans le journal LA PRESSE, les ministères du Travail et de l'Éducation de l'Algérie, par la voie du SUCO, cherchaient à recruter dans la province de Québec 40 techniciens en enseignement technique. On cherchait également à recruter 20 ingénieurs avec formation universitaire, ainsi que des bacheliers en nombre indéterminé pour l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie.

L'évidence montre donc que, pour récupérer Dalila en bonne forme, rapidement et sûrement, il faut que, au cours du mois de juillet prochain, quand l'Algérie, par la voie du SUCO, viendra recruter des professeurs francophones, les journaux francophones de la province de Québec refusent systématiquement de faire paraître les annonces publicitaires demandées; il est évident aussi que le gouvernement canadien doit refuser tout fonds d'enseignement aux élèves algériens, par la voie de l'ACDI et qu'aucun passeport ne doit être octroyé, à aucun professeur, se destinant à enseigner en Algérie. Se basant sur l'annonce parue dans LA PRESSE DU 30 juillet 1977, il est facile de calculer que cela va faire perdre à l'Algérie, pour la seule année académique à venir (1978-1979), 64,800 heures d'enseignement, et cela, sans compter toutes les heures, au niveau de l'enseignement traditionnel (ce nombre d'heures est indéterminé, mais doit être considérable). Après 10 ans, cela va représenter, au minimum, 648,000 heures d'enseignement, en Algérie, qui auraient été financées par des fonds canadiens.

Si les dirigeants algériens estiment qu'il vaut mieux faire perdre aux jeunes Algériens 648,000 heures d'enseignement obtenu gratuitement, plutôt que d'effectuer les justes et efficaces représentations auprès de M. Zeghar, afin que celui-ci laisse sa sœur Dalila revenir librement au Canada poursuivre des études littéraires et vivre paisiblement auprès de son époux, eh bien! qu'il en soit comme ils le veulent!

M. Azarias MARCOTTE,
M.S.C.
Westmount, P.Q.

Le projet Trudeau sur la Constitution

«Une sinistre farce»

(d'après CP) — L'offre du premier ministre Trudeau de réviser la Constitution dans le but de revitaliser la Confédération est rien moins qu'une farce dont les Canadiens font les frais, a affirmé hier M. Murray Beck, expert en droit constitutionnel de l'Université de Dalhousie.

«Nous avons deux problèmes essentiels au Canada à l'heure actuelle — l'économie et le Québec — et rien dans les propositions de M. Trudeau ne rendrait la Confédération canadienne plus attrayante au Québec», a-t-il dit dans une entrevue.

Atteinte au pouvoir royal

Pour le premier ministre Sterling Lyon, du Manitoba, le premier ministre Trudeau semble «tripatouiller les fonctions exécutives du gouvernement» par son projet de législation visant à modifier la Constitution.

de la reine, comme nous le soupçonnions, et le projet de loi est une nouvelle preuve de l'ambition de M. Trudeau de faire du Parlement un système présidentiel républicain», a précisé M. Lyon, en ajoutant: «Tout comme moi-même, la grande majorité des Canadiens ne souscriront pas à un projet de ce genre».

Propositions peu réalistes

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, il reproche aux propositions constitutionnelles de M. Trudeau de «n'être pas réalistes du point de vue politique».

Au lieu de déposer un projet de loi en fixant une limite d'un an pour son adoption, on aurait dû, selon lui, avoir recours à un Livre blanc, dont on aurait pu discuter le contenu avant de passer au stade du projet de loi.

Une base de discussion

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, affirme pour sa part que le Canada a besoin d'une nouvelle constitution et que les propositions de M. Trudeau peuvent

servir de base à ce projet, même si elles ne sont pas parfaites.

«Il nous faut une nouvelle constitution, a-t-il dit, si nous voulons que le pays demeure uni.»

Une invasion de sénateurs

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, affirme que le Canada devra faire face à «une véritable invasion de sénateurs» si la législation constitutionnelle envisagée par le premier ministre Trudeau est adoptée.

suites de cette législation devrait être constitué d'un avocat pour défendre les intérêts des sénateurs, ainsi que de deux pêcheurs, deux fermiers, deux mineurs et deux ouvriers d'usine représentant également les deux sexes.

Selon M. Broadbent, le comité proposé par M. Trudeau pour décider du sort des sénateurs qui pourraient perdre leur poste des

Le chef néo-démocrate n'a pas semblé trop étonné de voir sa proposition rejetée par ses collègues des Communes...

Les homosexuels oubliés

Enfin, la Coalition nationale pour les droits des homosexuels a condamné le premier ministre Trudeau pour n'avoir pas prévu,

dans son projet de charte des droits et libertés de la personne, le droit à l'orientation sexuelle.

Lévesque répudie la stratégie référendaire de Doris Lussier

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La publication d'un document écrit par le comédien Doris Lussier à l'intention des dirigeants du Parti québécois a manifestement embarrassé, hier, le premier ministre René Lévesque.

Ancien candidat du PQ, militant de longue date et ami personnel du premier ministre, M. Lussier propose dans ce document une stratégie référendaire conçue de façon à désarmer les tenants du fédéralisme et qui consisterait à faire campagne «contre le séparatisme», allant même jusqu'à prôner la «confédération, la vraie».

«La seule façon au Québec de faire l'indépendance, c'est de ne jamais en parler», écrit M. Lussier dans un texte que le Journal de Montréal reproduisit hier intégralement.

Interrogé à l'Assemblée nationale, le premier ministre a fini par recuser en quelque sorte le contenu du texte de M. Lussier en disant que le Parti québécois «qui vit au grand jour depuis sa naissance comme aucun autre... pourrait difficilement se permettre le genre de duplicité qu'on se trouve à échoquer dans ce texte».

Mais le premier ministre s'est surtout employé à critiquer la présentation que le quotidien montréalais avait fait du texte de M. Lussier qui était décrit comme «un des conseillers les plus influents de l'actuel premier ministre».

Reconnaissant avoir pu parler au téléphone une ou deux fois depuis le début de 1978, avec M. Lussier, le chef du gouvernement a fait observer que cet ancien candidat et ancien membre de l'exécutif du PQ n'avait plus aucun rôle, officiel ou officieux, qui aurait une certaine importance, dans le parti.

Quoi qu'il en soit de la valeur officielle du texte de M. Lussier, il n'en est pas moins significativement révélateur des préoccupations qui animent certains éléments du parti par les temps qui courent.

Estimant qu'il faut «coûte que coûte» obtenir un oui au référendum, M. Lussier invite le Parti québécois à «utiliser le pouvoir au maximum pour faire de la propagande souverainiste».

A ceux qui pensent que c'est «immoral d'utiliser l'argent du public à des fins de propagande souverainiste préférendaire», M. Lussier répond que ces scrupules «perdent leur raison d'être devant

l'attitude du gouvernement fédéral lui-même, qui ne se gêne pas, lui, pour faire de la propagande fédéraliste à même l'argent du même public».

«Le gouvernement, écrit-il, doit absolument trouver le moyen direct ou indirect de nourrir l'intendance, mot élégant pour désigner le vulgaire mais indispensable pognon...»

Et plus loin il ajoute: «Les bons moyens, ce sont ceux qui donnent la victoire».

Au début de son texte, celui qui incarne le Père Gedéon note que le PQ est «en perte de vitesse», ayant perdu en chemin plusieurs électeurs qui, le 15 novembre 1976, avaient voté «beaucoup plus contre Bourassa que pour le PQ».

Tant et si bien que, «à l'intérieur du PQ lui-même, on observe un phénomène de démobilisation psychologique inquiétant: plusieurs sont dans un état de frustration voisin de la démission».

M. Lussier considère la situation à ce point grave qu'il n'hésite pas à presser son parti de «ralentir la mise en oeuvre de nos grandes réformes et nous contenter de gérer

le patrimoine en bon père de famille en attendant le «référendum».

«Tout ce qui bouscule le moindrement les habitudes du Québécois moyen le porte à percevoir défavorablement l'action et par la suite l'image du PQ. Donc pour les réformes profondes qui risquent de soulever d'importantes contestations ou même une grande insatisfaction, il faut attendre autant que possible à après le référendum», suggère M. Lussier à son parti.

L'auteur recommande au Parti québécois de «reprenre l'offensive générale» en faisant passer les fédéralistes «pour ce qu'ils sont: des peureux, des arriérés plitiques, des poids morts que la nation traîne à ses pieds comme des boulets dans sa marche vers la liberté, des écrasés d'avance, presque des traitres... mais sans jamais en nommer un seul».

Au niveau des moyens concrets, M. Lussier propose la distribution dans tous les foyers québécois d'un petit catéchisme de la souveraineté-association ou encore d'installer d'immenses panneaux sur les autoroutes avec des mentions comme: «A bas le séparatisme/ Vive la souveraineté-association».

De la Floride à Cuba sur skis nautiques

LA HAVANE (AFP) — Le maire de Key West, Charles McCoy, 50 ans, parti de sa bonne ville de Floride, a rejoint hier La Havane à ski nautique, afin de dramatiser la proximité entre les Etats-Unis et Cuba.

place à bord de l'un des bateaux en raison du mauvais état de la mer.

McCoy était accompagné, pour sa traversée, outre l'embarcation qui le tirait, par des parents et des amis embarqués sur un deuxième canot. Il a effectué la quasi-totalité du parcours sur ses skis, à part les rares fois où il a dû prendre

Un certain nombre de maires d'autres villes des Etats-Unis doivent arriver à La Havane aujourd'hui, mais, eux, par des moyens plus conventionnels, notamment l'avion.

Cuba a été choisi cette année comme destination du voyage annuel de l'Association des maires du pays.

LAZURE

SUITE DE LA PAGE A 1

de viser à «une réduction de services et à l'abolition de certains autres (services) lorsque le niveau de déficit exigera le non-remplacement du personnel pendant plus de deux ans.»

Transfert d'effectifs

Le ministre prévoit en compensation des postes supprimés, la création de 6,600 nouveaux postes dans l'ensemble du réseau (services à domicile, centres d'accueil, hôpitaux avec nouveaux services), durant cette même période de deux ans. «Il faudra donc, a déclaré M. Lazure, favoriser le transfert d'effectifs d'un établissement à un autre à l'intérieur d'une même région.»

Une fois que les hôpitaux auront atteint l'équilibre budgétaire désiré, le gouvernement absorbera, en partie ou en totalité, les déficits accumulés. Dans l'intervalle, le gouvernement assumera, en partie ou en totalité, les intérêts des déficits accumulés, selon la marge déficitaire convenue à l'intérieur du plan de redressement de chaque hôpital.

Les déficits non amortis des centres hospitaliers provenant des années antérieures totaliseraient, selon les dernières estimations, \$86.3 millions.

Action commune

Face à cette montée effarante des coûts des hôpitaux, le gouvernement avait le choix entre deux solutions extrêmes: a) ne pas intervenir et laisser les hôpitaux prendre les mesures nécessaires pour résorber leurs déficits et équilibrer leur budget; b) intervenir en augmentant de \$60 millions les crédits alloués aux centres hospitaliers pour l'année 78-79 et éponger les déficits accumulés antérieurement.

Entre ces deux pôles, le gouvernement a opté pour une formule de compromis où il exige un effort qu'il qualifie de

«raisonnable» des centres hospitaliers en vue de comprimer leurs dépenses et où, de son côté, il paiera en totalité ou en partie les intérêts et assumerait une partie du déficit accumulé. Il s'agit donc d'une action commune des hôpitaux et du gouvernement.

Pas de blâme total

En refusant d'intervenir, le gouvernement aurait laissé croître le déficit accumulé. A l'opposé, en assumant tout le fardeau des dettes, le gouvernement créait des situations inégales, taxant les hôpitaux bien administrés et favorisant les autres, tout en soulevant des problèmes de disponibilité de fonds. Sans compter que d'autres secteurs d'activités gouvernementales se seraient prévalu d'un tel geste.

Le ministre Lazure ne blâme pas entièrement les administrations hospitalières pour ces difficultés financières. «Elles peuvent découler de circonstances hors de leur contrôle, telles que l'augmentation de la clientèle, du nombre de médecins et de nouveaux services.»

M. Lazure met aussi en cause les modes de rémunération et les règles d'accessibilité des médecins à la pratique hospitalière. «Les centres hospitaliers responsables de cette rémunération ont encouru des déficits à ce titre», a-t-il souligné.

Une des mesures qu'il envisage pour contrôler l'évolution de la situation financière des hôpitaux consiste à transférer à la Régie de l'assurance-maladie du Québec la responsabilité de paiement des médecins. Il a même parlé de l'adoption de dispositions législatives permettant aux centres hospitaliers d'établir un plan d'organisation des effectifs médicaux. Le financement en totalité des déficits accumulés, pourrait représenter un montant de \$100 à \$110 millions, dont \$10 millions devraient être versés en 1979, \$30 à \$40 millions en 1980 et le reste en 1981.

GRANDE VENTE TANGOO DU PINCEAU

METIANT EN VEDETTE:

MONOCOUCHE AU LATEX
CHINA WHITE
ONE COAT LATEX
BLANC 01-001 WHITE

«Une expérience visuelle inoubliable»
«Un film haut en couleurs»

CROWN DIAMOND
PEINTURE ALKYDE D'INTÉRIEUR SEMI-BRILLANT
BLANC 01-309
160 OZ LIQ. 4.55 €

CROWN DIAMOND
PEINTURE D'EXTÉRIEUR LATEX ACRYLIQUE
BLANC HIVER 02-009
160 OZ LIQ. 4.55 €

\$12.98*
PAS PLUS QUE LE GALLON

UNE RÉALISATION DE CROWN DIAMOND

ARCHAMBAULT DE STE-ROSE 134, BOUL. STE-ROSE STE-ROSE DE LAVAL Tél.: 625-1917	QUINCAILLERIE BISSON & MAILHOT LTÉE 1047 est, rue FLEURY MONTREAL Tél.: 387-6156	J.P. BERTHELET 2199, MARIE-ANNE EST MONTREAL, QUE. 525-4933	C.P.P. DISTRIBUTION & SERVICES INC. 2836 ALLARD MONTREAL 766-7731	FERRONNERIE DUFRESNE ENRG. 5701 LAURENDEAU MONTREAL 767-2136
FERRONNERIE DUSSEAU LTÉE 2433 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL, QUEBEC 524-7488	CENTRE DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE INC. Laval 5, Montée-Masson Dorval 681-7721	Repentigny 295 Notre-Dame 581-0450	St-Eustache 465 boul. Sauvé 473-4653	QUINCAILLERIE JACQUES LANGE ENRG. 3281 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL 521-1291
ROGER LAMBERT LTÉE 5110 est, Beaubien Montreal 255-0760	FERRONNERIE LANGLOIS LIMITEE 14095 EST, RUE DORCHESTER PONTE-AUX-TREMBLES Tél.: 642-3249	DECOR MICHEL ENRG. 615, KING GEORGES LONGUEUIL Tél. 674-1788	FERRONNERIE PROVOST ENRG. 635 PROVOST MONTREAL 637-4995	QUINCAILLERIE RIVEST CMR INC. 2534 EST, RUE BEAUBIEN MONTREAL TÉL.: 727-5009
		A. TRUDEAU 4701 est, rue ONTARIO MONTREAL 255-2741		

Le Conseil de sécurité a économisé \$4 millions

La CUM enregistre un surplus de \$17 millions

par Florian BERNARD

Les états financiers déposés hier soir au conseil de la Communauté urbaine de Montréal pour le dernier exercice, indiquent un important surplus financier de \$17 millions.

Lors du dernier budget, la CUM avait prévu des dépenses globales de \$290 millions, mais ces dernières n'ont été que de \$273 millions, d'où le surplus actuel.

Malgré ce surplus de \$17 millions, une somme d'environ \$7 millions seulement pourra être versée au prochain budget puisque le solde, soit quelque \$10 millions, provient de surplus d'emprunts qui n'ont pas été dépensés durant le dernier exercice.

Les membres du conseil se sont quand même déclarés très heureux du surplus véritable de \$7 millions qui pourra être versé au prochain budget et qui soula-

gera d'autant les contribuables.

Surplus à la police

L'analyse des états financiers démontre que c'est le Conseil de sécurité publique qui a fait les plus importantes économies budgétaires et qui a le plus comprimé ses dépenses durant le dernier exercice.

La police de la CUM a coûté bien moins cher qu'on ne l'avait prévu originalement lors de l'a-

doption du dernier budget — environ \$4 millions de moins.

Le budget original de la police prévoyait des dépenses de l'ordre de \$164 millions. Les dépenses réelles durant le dernier exercice ont été de \$159 millions, soit une économie de près de \$5 millions. C'est au chapitre des salaires qu'on a réalisé les plus fortes économies, soit \$1,5 million et en second lieu au chapitre du surtemps, soit une économie

de \$1 million par rapport aux prévisions.

Autres économies budgétaires

La compression des dépenses a également entraîné des surplus dans plusieurs autres secteurs, notamment au chapitre du transport en commun où les états financiers démontrent un excédent des revenus de près de \$2 millions sur les dépenses.

Il y a aussi un important surplus au chapitre des dépenses de l'urbanisme et de la mise en valeur du territoire, soit \$276.000. Autre surplus, cette fois au chapitre de l'hygiène, de la santé et du bien-être, soit \$210.000. En ce qui concerne l'administration générale de la CUM, le surplus est de \$630.000.

Soulignons enfin que les services d'évaluation ont coûté \$421.000 de moins que prévu.

Edifices aménagés pour les handicapés

La ville de Montréal est devenue une des premières villes au Canada, sinon la première, à adopter un règlement qui obligera à l'avenir les constructeurs à aménager les édifices à l'usage du public en fonction des besoins des handicapés.

Le nouveau règlement, qui modifie les normes de construction de la ville, stipule en effet que les personnes dont les activités physiques sont restreintes, c'est-à-dire les personnes souffrant de cécité partielle ou totale et celles devant se déplacer en fauteuil roulant ou à l'aide d'appareils orthopédiques, devront bénéficier d'aménagements leur permettant l'accès aux édifices publics et de salles de toilette spécialement aménagées.

De façon générale, les lieux de réunions, les bâtiments d'habitation, les établissements d'affaires, les établissements commerciaux, les classes et autres lieux servant à l'enseignement sont visés par le règlement adopté par le conseil.

Toutefois, plusieurs des dispositions du règlement ne s'appliquent pas aux constructions de dimensions plus réduites, et c'est ce qui a fait dire au conseiller Michael Fainstat, du RCM, que la ville avait fixé des normes trop élevées et qu'elle aurait dû suivre au complet les demandes venant d'associations de handicapés. Selon l'assistant-directeur du service des permis et inspection, M. Pierre Roux, la proportion, par exemple, de personnes en fauteuil roulant n'est pas très grande, et exiger l'application universelle des normes aurait engendré des coûts exorbitants et inutiles.

Quant aux édifices déjà construits, qui ne sont pas touchés par le règlement, ils seront soumis, selon le vice-président du comité exécutif, Yvon Lamare, aux règlements que le ministre des Affaires sociales pourra édicter dès que la loi 9, actuellement devant l'Assemblée nationale, aura été mise en vigueur.

Eastern annonce ses Super Savers* ... juste à temps pour vos vacances!

Économisez jusqu'à 40% vers la plupart des destinations Eastern Airlines aux États-Unis.

- Vous économisez 40% du tarif normal aller-retour, vol de jour en classe économique, du lundi au jeudi.
- Vous économisez 30% du vendredi au dimanche.
- Vous devez réserver au moins 45 jours avant le départ et le billet aller-retour doit être acheté dans les 7 jours suivants.
- Séjour minimum de 7 jours et maximum de 30 jours.
- Les enfants (de 2 à 11 ans) qui vous accompagnent bénéficient aussi d'une réduction.
- Si vous devez annuler, une somme de \$20 sera retenue.



Nous avons préparé plus de 100 projets-vacances forfaitaires dont voici quelques exemples:

La Floride à forfait familial "vol et volant", Séjour 7 jours/7 nuits d'une famille de deux adultes et deux enfants de moins de 18 ans occupant une même chambre (bon choix d'hôtels). Location d'une sous-compacte pour toute la durée du séjour. Un seul prix pour toute la famille incluant le transport aérien de Montréal à Tampa.*

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
\$1,147	\$907	\$855

"Plaisir et plage" à Miami! 7 jours/7 nuits à l'Hôtel Singapore de Miami Beach. Location d'une sous-compacte. Incluant le transport aérien de Montréal à Miami.*

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
\$407	\$324	\$296

Le Monde de Walt Disney et Daytona Beach. 3 nuits à Orlando et 4 nuits à Daytona Beach. Location d'une sous-compacte. Carnet de billets pour le Monde de Walt Disney incluant l'accès et le transport au Magic Kingdom. Incluant le transport aérien de Montréal à Orlando.*

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
\$408	\$331	\$305

N'oubliez pas que la Floride d'Eastern, c'est la Floride à son meilleur! Aucune autre ligne aérienne ne peut égaler Eastern dans l'art d'organiser les vacances idéales en Floride, car la Floride c'est chez nous.

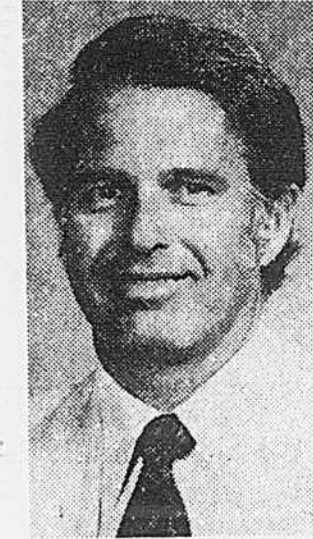
Appelez Eastern ou votre agent de voyage à propos des tarifs Super Saver vers la Floride et la plupart des destinations Eastern aux États-Unis. Vous vous félicitez de l'avoir fait.

À Montréal, composez: 931-8211. De l'extérieur de Montréal, composez sans frais: 1-800-361-8530.

Aller-retour de Dorval à:	Tarif normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%	Aller-retour de Dorval à:	Tarif normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
Arlanta	\$232	\$162	\$139	Miami	\$278	\$195	\$167
Birmingham	\$244	\$171	\$147	Orlando	\$258	\$181	\$155
Charlotte	\$200	\$139	\$120	New Orleans	\$296	\$207	\$178
Daytona Beach	\$254	\$179	\$153	New York City	\$112	\$ 78	\$ 66
Dallas/Fort Worth	\$308	\$216	\$185	West Palm Beach	\$278	\$195	\$167
Fort Lauderdale	\$278	\$195	\$167	Philadelphia	\$114	\$ 79	\$ 68
Fort Myers	\$278	\$195	\$167	Sarasota	\$278	\$195	\$167
Greensboro	\$200	\$139	\$120	Tampa	\$258	\$181	\$155
Houston	\$336	\$235	\$201	Washington, D.C.	\$130	\$ 94	\$ 81

* En vigueur à partir du 15 mai et sujet aux approbations des gouvernements. Les tarifs indiqués dans l'annonce sont ceux de billets aller-retour, vol de jour classe économique, et peuvent changer. Des sièges à tant Super Saver ne sont pas toujours disponibles sur tous les vols et, certains jours fériés, ils ne sont pas offerts pour les destinations de la Floride. Tous les tarifs sont exprimés en dollars canadiens.

NOMINATION SUN LIFE



RONALD H. BOUCHER
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce la nomination de M. Ronald Boucher au poste de directeur de la succursale Montréal Lakeshore. Monsieur Boucher s'est joint à la Sun Life en 1972 à titre de représentant à la succursale Cavendish. Il fut nommé gérant d'unité en 1975. Au moment de sa récente nomination, monsieur Boucher était directeur associé à la succursale Mansfield.

La Floride d'Eastern: plus avantageuse que jamais!

Pour concilier vos rêves de vacances avec ceux de vos enfants, la ligne aérienne officielle du Monde de Walt Disney vous invite à venir fêter le cinquantième anniversaire de Mickey Mouse. Même les adultes sont éblouis!

Si vous rêvez de vacances d'été plus réussies que jamais, venez tutoyer le soleil en Floride. Voile, plage, golf... Eastern connaît les spécialités de la Floride mieux que quiconque et sait vous y conduire.

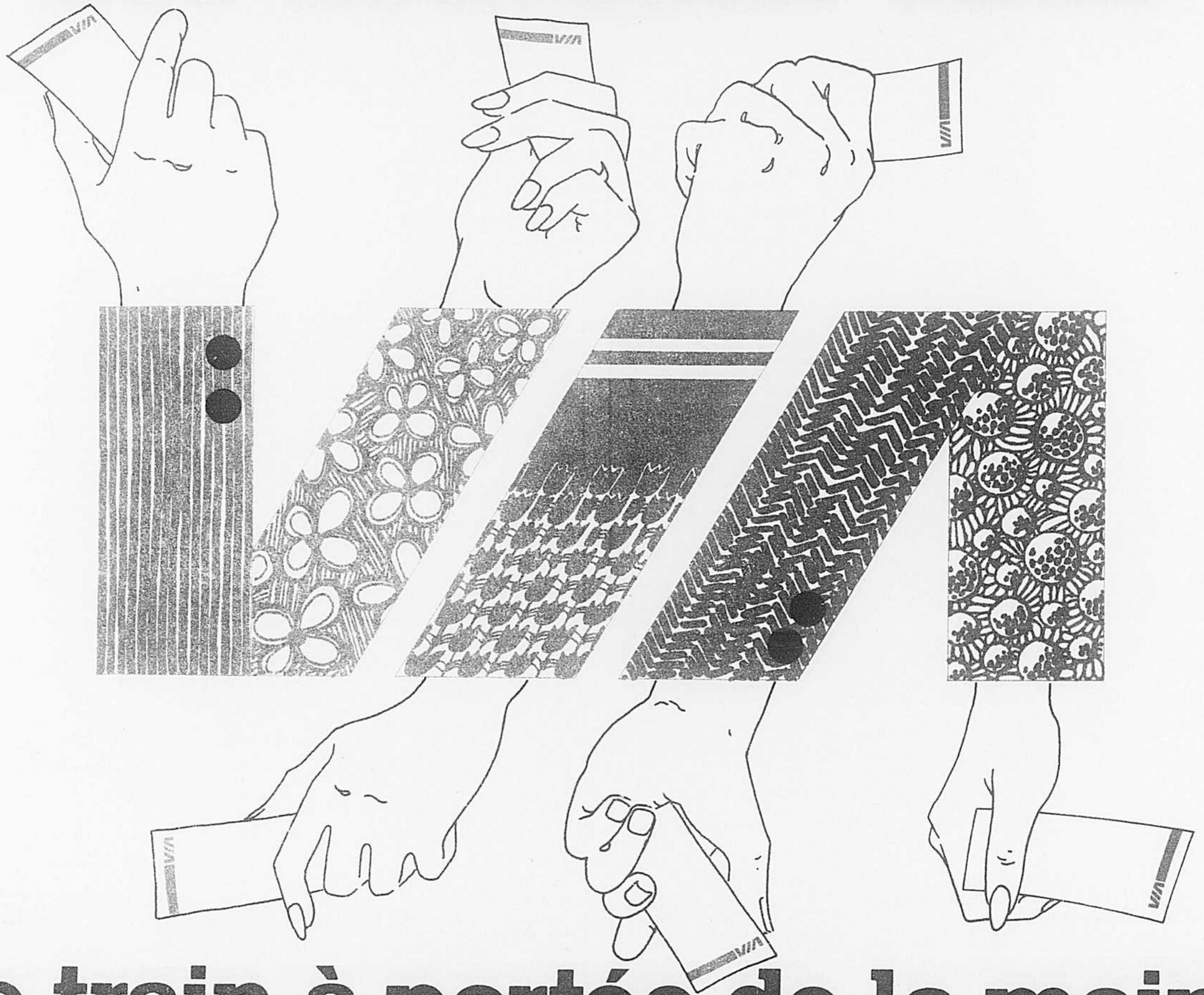


EASTERN
LES AILES DE L'HOMME



*Les tarifs Super Saver sont des tarifs aller-retour de type excursion. À moins d'indication contraire, ces prix sont valables pour une personne à raison de deux personnes par chambre. Les prix n'incluent ni les taxes ni les pourboires et ne tiennent pas compte des fluctuations des taux de change; ils sont sujets à changement sans préavis. Pour ce qui est des voitures louées, l'essence, l'huile et l'assurance supprimant la franchise en cas de collision sont à vos frais. Les conditions de réservations et de durée de séjour sont les mêmes que celles des tarifs Super Saver. On peut obtenir sur demande des tarifs spéciaux pour les enfants de 12 à 18 ans. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous ou avec votre agent de voyage.

Les nouveaux tarifs



le train à portée de la main!

LES NOUVEAUX TARIFS ÉCONO-CHOIX DE VIA SONT:

SIMPLES Un seul tarif de base: bon tous les jours de la semaine; durant toute l'année; partout au Canada, entre les villes desservies par VIA et CP Rail. Ce tarif est fondé sur la distance à parcourir. Plus on va loin, plus le coût par mille est bas.

ÉCONOMIQUES Avec les nouveaux tarifs ÉCONO-CHOIX, voyager à travers le pays ne coûte que quelques sous du mille. C'est drôlement économique!

Et même plus! Dans le cas de réductions, le prix du billet sera arrondi au dollar inférieur. Vous gardez la monnaie. Les tarifs ÉCONO-CHOIX, ça donne le goût d'aller loin...

PRATIQUES Mais encore plus! La formule ÉCONO-CHOIX est vraiment pratique. Elle permet à une foule de gens de faire des économies appréciables. Voici comment:

TARIFS ALLER-RETOUR: Ils vous permettent de faire un voyage complet n'importe où au Canada, au prix de l'aller simple plus un tiers. Et c'est le prix de l'aller simple qui détermine si vous devez revenir en dedans de 3 jours ou de 7 à 30 jours. Profitez de cette réduction.

3 jours: Prix de l'aller simple: \$36 ou moins. Validité: toute l'année, sauf durant les périodes des Fêtes et de Pâques; l'aller ne peut s'effectuer un vendredi.

7 à 30 jours: Prix de l'aller simple: \$37 et plus. Validité: du 16 septembre au 14 juin, sauf durant les périodes des Fêtes et de Pâques; l'aller ne peut s'effectuer un vendredi.

TARIFS DE GROUPE: Lorsque deux adultes ou plus voyagent ensemble, la première personne paye le plein prix et les autres bénéficient de réductions de 25% à 40%, selon l'importance du groupe. Ces tarifs sont valides toute l'année.

TARIFS SAGESSE: Un rabais de 33 1/3% est consenti aux personnes de 65 ans et plus, sauf durant le temps des Fêtes, sur présentation d'une preuve d'âge.

TARIFS ENFANTS: Les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte voyagent gratuitement. Ceux de 5 à 11 ans inclusivement payent demi-tarif.

VIAPASS: Et c'est encore plus pratique avec la carte VIAPASS. VIAPASS vous permet de voyager de façon économique et illimitée durant des périodes de 8 à 30 jours, dans un territoire déterminé. De plus, le prix déjà attrayant de cette carte-voyage est réduit entre le 16 septembre et le 14 juin.

Pour plus de détails et pour connaître les conditions à remplir pour profiter de ces aubaines, communiquez avec votre agent de voyages ou avec un bureau des Ventes de VIA ou de CP Rail. Jusqu'à nouvel ordre, ces nouveaux tarifs ne s'appliquent qu'aux liaisons directes et aux aller-retour s'effectuant entièrement sur les voies de l'une ou de l'autre société ferroviaire.

Les tarifs ÉCONO-CHOIX,
l'invitation au voyage.

VIA
VIA Rail Canada



bombe à neutrons

FERNAND BEAUGARD

Le Canada reste muet

LE CANADA est-il pour ou contre la bombe à neutrons? Impossible de le savoir!

Ni le premier ministre, ni le chef de la diplomatie canadienne, ni le ministre de la Défense n'ont jusqu'à présent donné leur opinion sur cet engin de guerre.

M. Trudeau, pourtant, n'a jamais craint de se prononcer sur les questions les plus litigieuses. M. Jamieson, pour sa part, est sans aucun doute le plus loquace et le moins cachotier des ministres des Affaires extérieures depuis des décennies. Et Barney Danson, dans ses déclarations officielles, va souvent à la limite ultime de l'insinuation.

Malgré tout ça, aucun de ces trois hommes politiques n'a risqué le moindre commentaire, la moindre appréciation au sujet de la bombe à neutrons.

Seul l'amiral Falls, chef d'Etat-major des Forces armées canadiennes, devant une Commission parlementaire, s'est aventuré à formuler une opinion.

Amiral Falls: ni pour ni contre

Selon ce chef militaire canadien, la bombe à neutrons serait moins «dangereuse» que les autres engins nucléaires dont l'OTAN dispose actuellement. Mais son audace s'arrête là. «Je ne suis ni pour ni contre cette bombe», conclut-il au grand dam des membres de la Commission parlementaire.

La raison invoquée par les dirigeants politiques canadiens pour justifier leur silence était donnée récemment en Chambre à Ottawa, suite à une interpellation du critique officiel néo-démocrate en matière de défense.

A Andrew Brewin, le ministre Barney Danson, répondait qu'il ne serait pas «correct» que le Canada se prononce sur la bombe à neutrons «puisque notre pays a abandonné tout rôle nucléaire».

«Attitude irresponsable», rétorquait Andrew Brewin, d'autant plus que de nombreux pays-membres de l'OTAN se sont officiellement prononcés soit «pour» soit «contre», notamment la Grande-Bretagne, l'Allemagne

fédérale, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark.

Un silence gênant

Le Canada est membre à part entière de l'OTAN. Il a voix au chapitre, à tous les chapitres. Il fait même partie du GPN, le groupe select des «pays nucléaires».

Craint-il que son opinion, quelle qu'elle soit, sur l'inclusion ou l'exclusion de la bombe N dans l'arsenal des forces du Pacte atlantique, n'indispose l'un ou l'autre de ses alliés?

Peut-être les autorités politiques et militaires canadiennes devraient penser que peut-être leur «silence hermétique» indispose davantage qu'une opinion favorable ou défavorable. Et plus important encore, la population canadienne a le droit de savoir à quelle enseigne loge son gouvernement.

La bombe N en bref

En fait, la bombe à neutrons qu'elle développe, n'en est pas encore au stade de la production, encore moins à celui du déploiement sur le front européen de l'OTAN, face aux forces du Pacte de Varsovie.

Sa capacité meurtrière tient uniquement à l'ogive à neutrons qu'elle peut lancer sur l'ennemi, et par obus traditionnel, notamment par les canons de 155 mm, soit par missile téléguidé depuis une rampe stationnaire ou depuis des chasseurs bombardiers.

De conception et éventuellement de fabrication américaine, la bombe N est actuellement mise sur les tablettes depuis que sensible à une violente campagne anti-bombe N, tant aux USA qu'en URSS, le président Carter en suspendait la production.

Pour comprendre l'insistance des hauts gradés militaires de l'OTAN à doter les forces alliées de cet engin, il importe tout d'abord de répéter que sur le front de l'Europe centrale, le rapport des forces Pacte de Varsovie-OTAN est nettement en faveur de l'éventuel ennemi. 945,000 militaires contre 630,000; 20,000 tanks contre 7,000; 4,075 avions (chasseurs et bombardiers) contre 2,350.

Hypothèse, certes mais aussi menace

Tout n'est évidemment qu'hypothèse. Surtout dans cette ère thermonucléaire ou nous vivons. Mais les stratégies de l'OTAN doivent tenir compte de l'hypothèse d'une attaque soviétique conventionnelle en Europe et chercher les moyens sinon de l'enrayer, du moins d'en minimiser les effets.

L'un de ces moyens serait sans aucun doute, la possession dans le camp otanesque de cette «fameuse bombe-N». D'autant plus que l'URSS n'en possède probablement pas encore le secret. C'est d'ailleurs la raison de sa virulente dénonciation de cet engin qu'elle qualifie d'inhumaine.

Les essais effectués sur la bombe-N aux Etats-Unis ont démontré sa puissance meurtrière contre les forces ennemies. Lancées contre une attaque de blindés, ces engins «nucléaires» auraient la capacité, par leur intense radiation et leur impact réduit, de pénétrer le blindage des tanks et, selon l'intensité de la radiation, de paralyser ou de tuer les équipages, à brève ou moyenne échelle.

Elle tue l'homme et épargne les fleurs

Autre caractéristique, celle-là même qui permet de la qualifier de «bombe propre», elle n'endommagerait que très peu ou pas du tout, les arbres, les cultures, les édifices, l'équipement militaire.

Elle est, déclare-t-on à l'OTAN, la seule arme capable de dissuader «l'ennemi» de toute velléité d'attaque en continent européen.

La guerre que se livrent les adversaires et les partisans de la bombe-N va se poursuivre à tous les niveaux, depuis les hautes sphères politiques des pays bloc occidental jusque dans les milieux fortement galonnés des Etats-majors de la famille otanesque.

Il faudra bien que le gouvernement canadien sorte de son mutisme et se prononce. Surtout si, comme on peut l'imaginer, son opinion est déjà faite et qu'elle soit hostile à l'utilisation de cet «engin propre» qui épargne les fleurs et ne fait que faucher des vies humaines!



construction

PIERRE VENNAT

Le rapport Hébert risque d'être très controversé

ALORS QUE l'attention se porte surtout, de ce temps-ci, du côté des syndicats du secteur public et parapublic qui contestent les «règles du jeu» que veut leur imposer l'Etat-employeur dans les prochaines négociations, il n'est peut-être pas mauvais de se tourner du côté de la construction où un Comité d'études et de révision de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction au Québec doit remettre prochainement son rapport.

Pour la bonne raison que là encore, ce comité, présidé par le professeur Gérard Hébert, de l'Ecole de relations industrielles de l'Université de Montréal, pourrait bien, en dictant les «règles du jeu» des prochaines négociations de la construction, provoquer un affrontement avec la FTQ-construction qui, comme on le sait, détient le gros bout du bâton dans cette industrie, sans que la Commission Cliche ait pu y changer grand-chose.

Or la FTQ-construction est très claire: la majorité de ses 41 affiliés ne veut plus du régime de négociation centralisé, instauré dans ce secteur en 1968 par la loi 290, et voudrait y substituer un système où chaque métier ou corps de métier reprendrait en main, sur une base de regroupements volontaires, le contrôle de cette responsabilité syndicale fondamentale.

Hébert: un retour en arrière bien improbable

Si le rapport Hébert n'est pas encore rendu public, et il ne le sera vraisemblablement pas avant quelques semaines, au plus tôt, M. Hébert, lui, ne s'est pas gêné pour faire connaître ses vues sur la question, il y a quelques semaines.

En effet, à la fin de mai, M. Hébert lançait, à l'Université de Montréal, un ouvrage en deux volumes sur «les relations de travail dans la construction au Québec», qu'il a préparé pour le compte du Conseil économique du Canada.

On aura beau dire que le mandat de M. Hébert pour le Conseil économique du Canada est différent de celui qui lui a confié le ministre Johnson, il n'y a pas deux professeurs Hébert et les vues que M. Hébert exprime dans son ouvrage pour Ottawa rendu public pendant qu'il préside un comité d'études pour le

gouvernement du Québec sont de la plus haute importance, d'autant plus que certaines d'entre elles ont directement rapport avec les travaux que lui a confié le gouvernement québécois.

Ce n'est un secret pour personne, en effet, qu'à Québec on a réagi quelque peu «nerveusement» au lancement de M. Hébert.

Or LA PRESSE a pu constater qu'en effet, dans son ouvrage pour Ottawa, M. Hébert traite de ce que devraient être les prochaines négociations de la construction au Québec.

Partant, il serait étonnant qu'il se contredise, en émettant une opinion contraire, quelques semaines plus tard dans un rapport qui porterait sa signature mais cette fois-ci commandé par le gouvernement québécois.

De toute façon, M. Hébert écrit en noir et blanc ceci: «La tendance reprendra-t-elle vers la centralisation et une intervention gouvernementale encore plus grande? L'hésitation de 1976 marque-t-elle un simple temps d'arrêt dans l'orientation observée jusqu'ici ou l'amorce d'un renversement? Bien qu'il soit impossible de l'affirmer avec certitude, les pressions centralisatrices semblent si fortes qu'un retour en arrière paraît bien improbable».

Des questions précises

Voilà qui ne peut être plus clair.

Pourtant, M. Hébert s'est penché sur la dernière négociation.

Il a constaté qu'au plan de la négociation dans la construction, malgré que les forces de division soient toujours présentes, l'unité multi-métiers d'envergure provinciale semble installée pour longtemps, même si elle paraît toujours un peu précaire. La FTQ, qui a acquis une telle force de représentation qu'elle a délogé ses rivales de la table de négociation, ce qui ne sera peut-être pas vrai toutefois la prochaine fois, tout dépendant des résultats du prochain maraudage, a assuré seule la négociation de 1976.

Mais les fissures internes sont apparues en même temps. Est-ce, de demander M. Hébert, «le résultat d'un leadership un peu plus démocratique» à la tête de la centrale?

«Les différents métiers de la construction, surtout certains

d'entre eux, ont des caractéristiques si tranchées et des intérêts si divergents que l'unité demeure toujours menacée. Ces groupes, comme les mécaniciens d'ascenseurs, auront toujours avantage à faire bande à part; jusqu'ici leur intégration au régime a été plus apparente que réelle. Les métiers dits mécaniciens auront aussi la tentation de croire qu'ils obtiendraient davantage s'ils négociaient séparément. Une hypothèse plausible serait celle d'une négociation par groupes de métiers, ou même par métiers».

Mais bien que trouvant cette hypothèse «plausible», M. Hébert déclare qu'un retour en arrière paraît bien improbable.

Il dit que la tradition et la loi ajoutent leur poids aux avantages de la centralisation et que celle-ci peut être tempérée, pour répondre à la divergence des intérêts de chaque métier, par une négociation à plusieurs paliers, avec une table centrale pour les problèmes communs et des tables sectorielles pour chaque métier ou chaque groupe de métiers. L'efficacité administrative, dit-il également, joue aussi dans le sens de l'unification et de la centralisation.

«Un autre système pourrait difficilement assurer d'aussi bonnes conditions de travail à l'ensemble des travailleurs de la construction. De plus, l'institution d'un régime généralisé d'avantages sociaux, qui a déjà accumulé des sommes astronomiques, ne saurait dépendre des aléas d'une négociation collective morcelée et de l'humeur des parties contractantes. Le transfert à l'OCQ de l'administration du décret et des régimes d'avantages sociaux constitue l'aboutissement de cette évolution».

Mais M. Hébert écrit également que malgré des avantages impressionnants, l'uniformisation et une réglementation aussi poussée comportent de «graves inconvénients» qu'il voudra sans doute remédier en proposant des solutions dans son rapport québécois.

Toutefois, à en juger par les commentaires qu'il émet dans son ouvrage pour le Conseil économique du Canada, on peut déjà prévoir que le rapport du Comité d'étude qu'il préside, sera fortement contesté, tout comme continue de l'être, dans la fonction publique, le rapport Martin-Bouchard.



centres d'accueil

CLAIRE DUTRISAC

Des mesures d'urgence, non un choix rationnel

DANS UN GESTE à la Cyrano, le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a annoncé récemment qu'il consacrerait à la construction de centres d'accueil pour personnes âgées une somme de \$115,000,000 qui procurera dans un an 4,200 lits, destinés tout particulièrement aux cas dits «lourds». Les travaux débuteront dès cet automne.

Nul doute que les travailleurs sociaux qui, dans les CSS (centres de services sociaux) et dans les hôpitaux s'occupent de placement, auront poussé un soupir de soulagement. Car la situation est particulièrement grave dans la région métropolitaine ainsi que dans les régions limitrophes de la Rive-Sud et de la Rive-Nord. C'est donc aux quatre coins du grand Montréal, l'on ne doit pas s'en étonner, qu'on se trouve plus de la moitié de ces nouveaux centres d'accueil.

La situation actuelle

Actuellement, le CSS-MM (centre de services sociaux du Montréal-Métropolitain) a 2,190 demandes de placement provenant de personnes de 65 ans et plus. Si l'on veut décortiquer ces chiffres, on trouve 379 cas classés A-3 (personnes dont l'autonomie est relativement restreinte et qui requièrent de l'hébergement, de l'aide physique, une surveillance médicale) et 175 cas A-4 (personnes dépendantes quant à la satisfaction de leurs

besoins essentiels. Elles sont parfois séniles, sont généralement alitées.) Donc, plus de 554 cas lourds pour la seule région montréalaise. Le CSS-Lanaudière, au nord de Montréal, a une liste d'attente dépassant 300 de ces cas et le CSS-Richelieu (Rive-Sud) en dénombre 567.

Il importe aussi de ne pas sous-estimer les personnes plus autonomes mais dont l'état nécessite quand même l'hébergement. Derrière ces statistiques se cachent des drames humains, des situations tragiques pour la personne âgée et sa famille.

Le goulot d'étranglement

Le manque de centres d'accueil forme un goulot d'étranglement qui a des répercussions sérieuses sur les autres ressources mises à la disposition des personnes âgées.

Ainsi, les habitations à loyer modique (HLM) accueillent des gens autonomes dont une large part ont 65 ans et plus. Mais vient le moment où la santé de ces locataires se détériore sérieusement, au point où ils auraient besoin d'hébergement. Mais faute de places toujours, ils sont forcés de demeurer dans leur logement, sans sécurité, sans recevoir les soins que requièrent leur état.

A leur tour, leur présence enfouie, tel un mascaret, les personnes autonomes aptes à habiter des HLM et qui attendent,

dans des conditions souvent pénibles, que se libère un appartement.

Il y a plus grave encore: les hôpitaux se montrent réticents devant l'admission d'une personne âgée, de crainte de rester «collés» avec ce cas, faute de lits libres dans les centres d'accueil.

Le chancre des foyers clandestins...

La cause essentielle de l'existence des foyers clandestins, ces maisons où des vieillards sont exploités, souvent maltraités, physiquement ou psychologiquement, réside, elle aussi, dans l'insuffisance du nombre de lits destinés aux cas lourds.

Si ces foyers, véritable chancre de notre société, se multiplient, c'est d'abord et avant tout parce qu'il n'y a pas de place «ailleurs». Ailleurs, c'est dans les centres d'accueil publics ou privés, ayant un permis gouvernemental. Des hôpitaux, des travailleurs sociaux harcelés, se débarrassent des vieux aux mains de ces charognards de la vieillesse.

Des familles en font autant, certaines le cour brisé, forcées par d'inévitables circonstances, d'autres, allègrement, contentes d'échapper à leurs responsabilités.

Le gouvernement veut la disparition des centres d'accueil privés (le gouvernement précédent avait la même politique).

Mais il n'a pas les moyens de se passer d'eux. On souhaiterait donc qu'il accorde un permis aux foyers privés offrant des soins de qualité acceptable (il en existe), et qu'il fasse un choix rigoureux parmi les demandes de permis, tenant compte de la moralité et de la motivation des personnes en cause.

De plus, il lui faudrait établir des normes et les faire respec-



Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis LAZURE.

ter. Son service d'inspection laisse fort à désirer: ou il est débordé, ou il est incompétent.

L'offre de services dépasserait-elle la demande, ces maisons subsisteraient. Du moins, certaines d'entre elles trouveront toujours des proies faciles en la personne de vieillards plus ou moins lucides, seuls, abandonnés de tous.

La charrue avant les boeufs?

D'aucuns soutiennent que nous avons mis la charrue avant les boeufs d'un construit d'abord des centres d'accueil au lieu de développer des services à domicile. Si bien que l'on assiste à un renversement de la vapeur. Mais il est un peu tard. On est prisonnier de la situation qu'on a créée: se trouvent dans les centres d'accueil des gens qui ne devraient pas y être; et attendent d'y entrer des personnes dont l'état nécessite un hébergement immédiat.

De plus, on l'a clairement établi lors du colloque «Vieillir au Québec», organisé à la mi-juin par le Parti Québécois, on veut vieillir et mourir chez soi. Mais ni les services à domicile, ni l'hébergement ne sont «la» solution unique aux problèmes multiples et complexes du vieillissement. On a besoin d'un éventail de ressources variées pour les résoudre.

Des questions...

La décision du ministre d'allouer \$115,000,000 à la construction de centres d'accueil, pour louable qu'elle soit, suscite des questions. Soulignons d'ailleurs que cette mesure répond à une situation d'urgence et n'a rien d'un choix rationnel.

De nombreux centres d'accueil, recevant jusqu'à maintenant une clientèle relativement autonome, ont accepté de changer leur vocation et d'accueillir des cas lourds. Pour ce faire, ils ont besoin d'un budget supplémentaire. Or, l'Association des Centres d'accueil du Québec a récemment révélé que 215 de ses membres étaient prêts à prendre cette nouvelle orientation, souhaitée par le ministre des Affaires sociales, mais requerraient à cette fin \$7,250,000. Ce montant, en regard des \$115,000,000 accordés à la construction d'établissements, apparaît dérisoire. Pourtant, il a été refusé.

On peut donc d'ores et déjà se demander si l'on a prévu les crédits nécessaires au fonctionnement des centres d'accueil que l'on va bâtir? Ou si l'on construira, comme la chose s'est souvent produite, des établissements sans les équiper ni les doter du budget requis pour leur fonctionnement? La question semble absurde mais l'expérience nous a enseigné à nous méfier.

Selon Clarence Campbell, en cédant des actions à Giguère, Sky Shops voulait franciser son image

par Léopold LIZOTTE

Selon Clarence S. Campbell, ex-président de la ligue Nationale de hockey, le sénateur Louis de Gonzague Giguère n'aurait eu rien à faire avec la prolongation du bail de la boutique hors-taxe Sky Shops de l'aéroport de Montréal à Dorval, même s'il est accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de \$95.000 pour ce faire.

Si on lui a consenti le transfert de 5.000 actions pour un dollar chacune en juin 1972, c'était (comme l'avait dit un autre témoin la veille) pour honorer une option donnée en 1968 mais aussi pour une autre rai-

son, comme la première fournie par Me Louis A. Lapointe, aujourd'hui décédé.

On voulait «franciser» l'image de la compagnie qui comptait surtout des administrateurs et directeurs anglophones, à la suite de la mort de M. Pierre Daigle.

En général, de dire le témoin, interrogé par son avocat, Me Bruno J. Pateras, cette même «image» était généralement bonne.

«Mais, ajoute-t-il, on critiquait les structures qui rendaient la participation francophone inadéquate, alors qu'on avait souvent à transi-

ger avec des corps publics et administratifs québécois.»

Me Lapointe avait soumis l'option d'achat à Giguère en 1968 en soulignant qu'il était un de ses amis, qu'il jouait souvent au golf avec lui, qu'il le rencontrait fréquemment en Floride, et que, d'autre part, il avait une autre «qualité», à savoir qu'il aurait également été un des détenteurs du bail des Kebec Restaurants, à l'aéroport de Montréal, et qu'il y avait peut-être intérêt à fusionner ultérieurement ces deux compagnies. Ce n'est toutefois que quatre années plus tard que la transaction devait être

complétée plus précisément, le 9 juin 1972.

Contre-interrogé sur les événements du jour par Me Bernard Beaudry, l'avocat de la Couronne, M. Campbell convient que, dans la même période de 24 heures, il a lui-même acquis, du groupe Anton, 8.962 actions et les payer \$15.

Puis il a cédé au sénateur Giguère, un peu plus tard, 1.070 de ces mêmes actions pour un dollar chacune. Actions qu'il avait payées le

même prix en 1964, lors de la formation de la compagnie.

Me Beaudry, sans multiplier les commentaires, lui fait alors identifier le procès-verbal d'une réunion du comité exécutif de Sky Shops, tenue au début de 1970, et dans lequel on note que toutes les offres d'achat faites antérieurement sont maintenant échues. Seule celle de M. Pierre David doit rester en vigueur. Et on décide, par la même occasion, que, désormais, on ne vendra plus

aucune de ces actions à moins de \$20, soit à des individus, soit à des compagnies.

En fait, ce sera le prix payé par une firme dirigée par M. Peter Nesbitt Thompson, en 1973, lorsqu'il prendra le contrôle de Sky Shops.

En début de séance, Campbell avait précisé, au jury que préside le juge Jean-Guy Boillard, que si le nom de Giguère ne lui disait rien quant à sa participation aux démarches faites pour la prolongation du bail de

Sky Shops, celui de M. Marc Lalonde, lui «sonnait» quelque chose.

«Me Louis A. Lapointe et M. Lalonde, dit-il, étaient à la fois des voisins et des amis. Et je suis certain, dit-il, que tous deux ont eu l'occasion de discuter de ce sujet ensemble.»

Au cours de l'audience, le juge Boillard devait faire remarquer que les paroles imputées à Me Lapointe, ne faisaient pas preuve de leur contenu en soi, mais du seul fait qu'elles au-

raient été prononcées par ce dernier.

Il semble par ailleurs que Me Pateras fera entendre son dernier témoin aujourd'hui, et l'instruction proprement dite pourrait donc se terminer dans les prochaines heures.

A cause du congé de la Saint-Jean et de la fin de semaine, toutefois, ce n'est pas avant lundi que pourraient débuter les plaidoiries, si, évidemment, une contre-preuve n'est pas présentée entre temps par la poursui-

LES PETITES ANNONCES...

POURQUOI...
POURQUOI...



39% des acheteurs de tondeuses consultent les annonces classées avant d'effectuer tout achat... Oseriez-vous refuser une pareille partie du marché?

285-7111

la presse

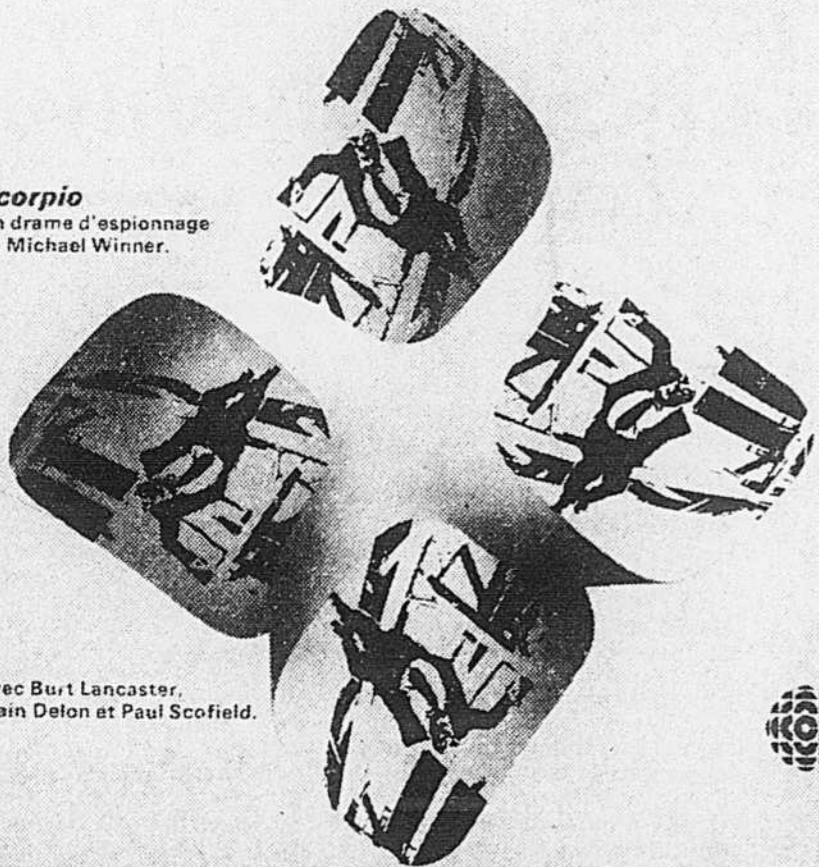
Hâtez-vous... Le beau temps est revenu...

Les Grands Films

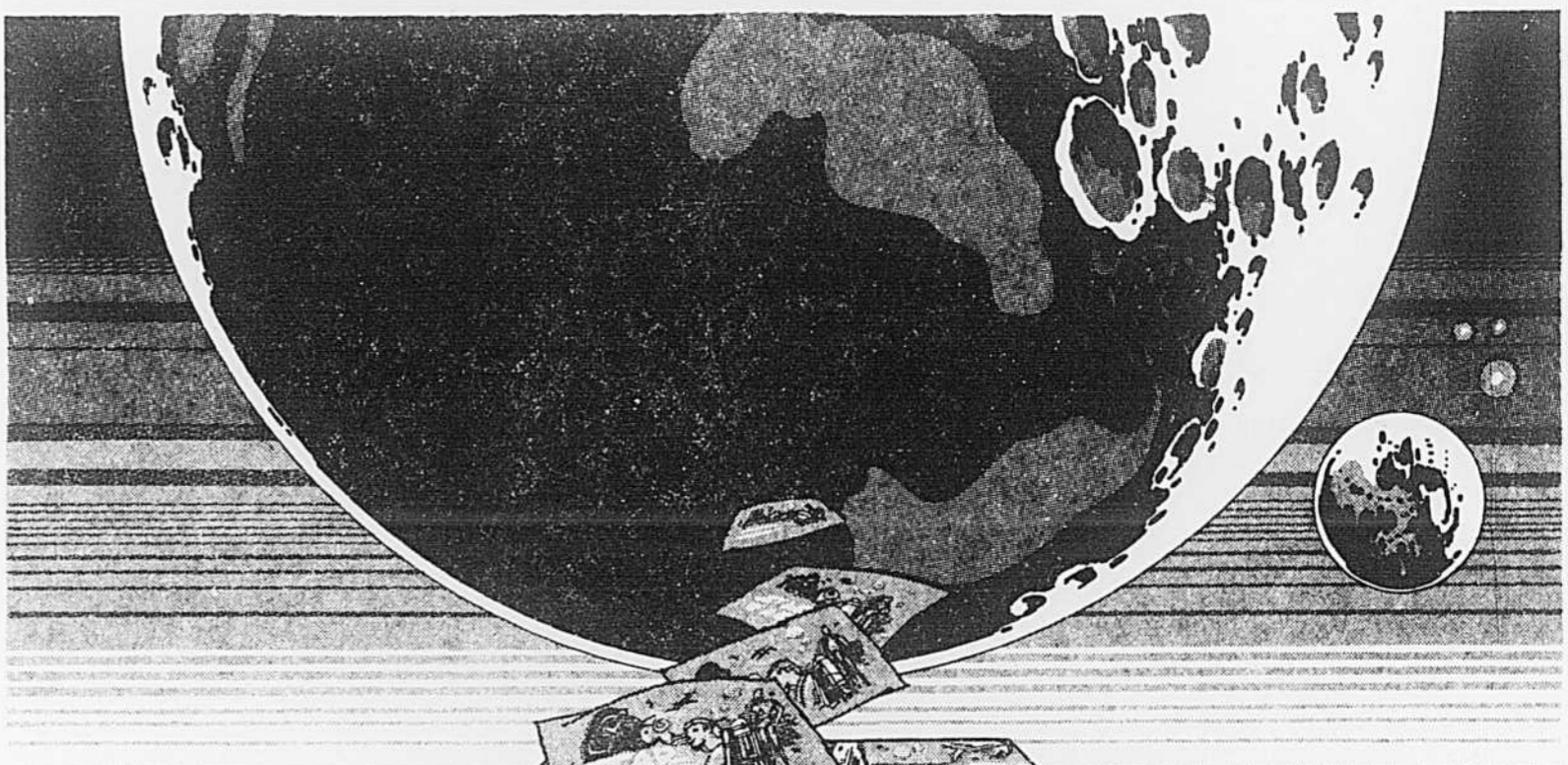
Le jeudi 22 juin à 20h00

A la télévision de Radio-Canada

Scorpio
Un drame d'espionnage de Michael Winner.



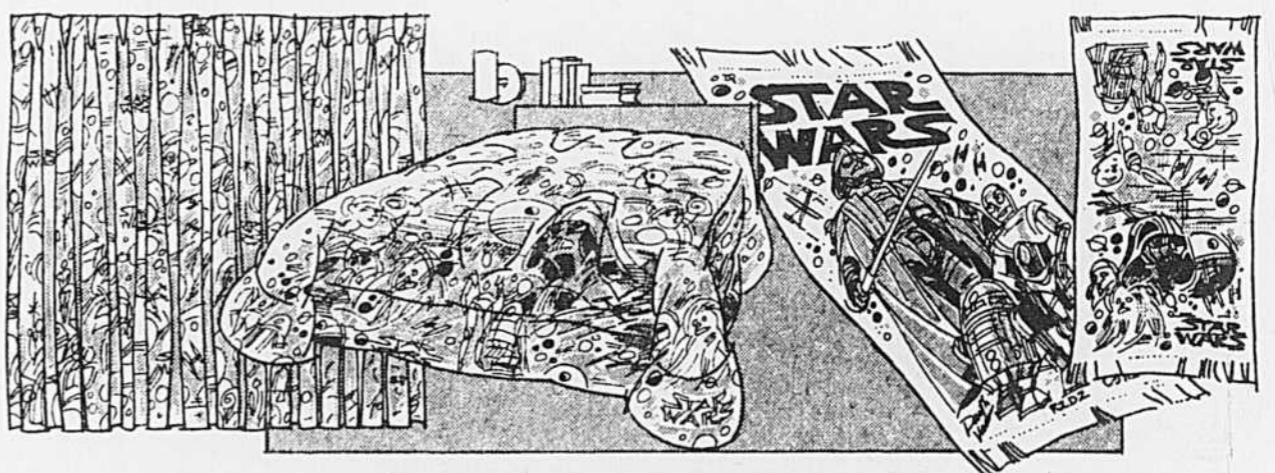
Avec Burt Lancaster, Alain Delon et Paul Scofield.



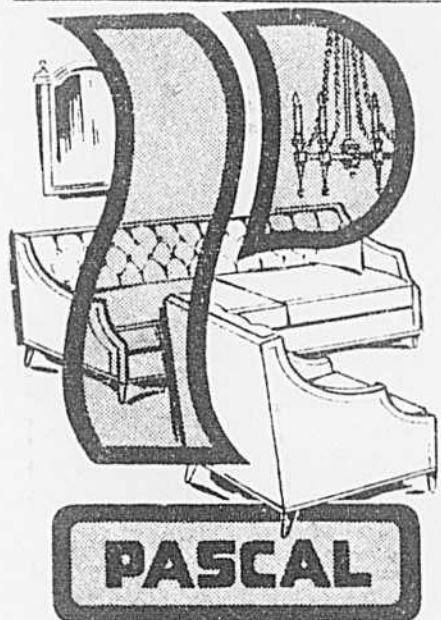
ESMOND
PRÉSENTE
SA COLLECTION
STAR WARS™

D'une galaxie lointaine...d'un ailleurs inconnu...directement de l'espace...voici la collection Star Wars. Vous pouvez maintenant passer la nuit dans l'espace avec tous les personnages de La Guerre des Etoiles: Dédé Hairdeu, Zed Cispeo, Dark Vador, Luc Skywalker, la princesse Leia et tous les autres. Ils vous accompagneront tous les soirs au pays des rêves.

Les couvertures Star Wars sont en polyester d'entretien facile. Les taies et les draps assortis sont en polyester Fortrel® et coton ne nécessitant pas de repassage. Il y a aussi des tentures assorties et des serviettes de bain en ratine de coton velours. La collection Star Wars de Esmond...pour des nuits qui sortent de l'ordinaire.



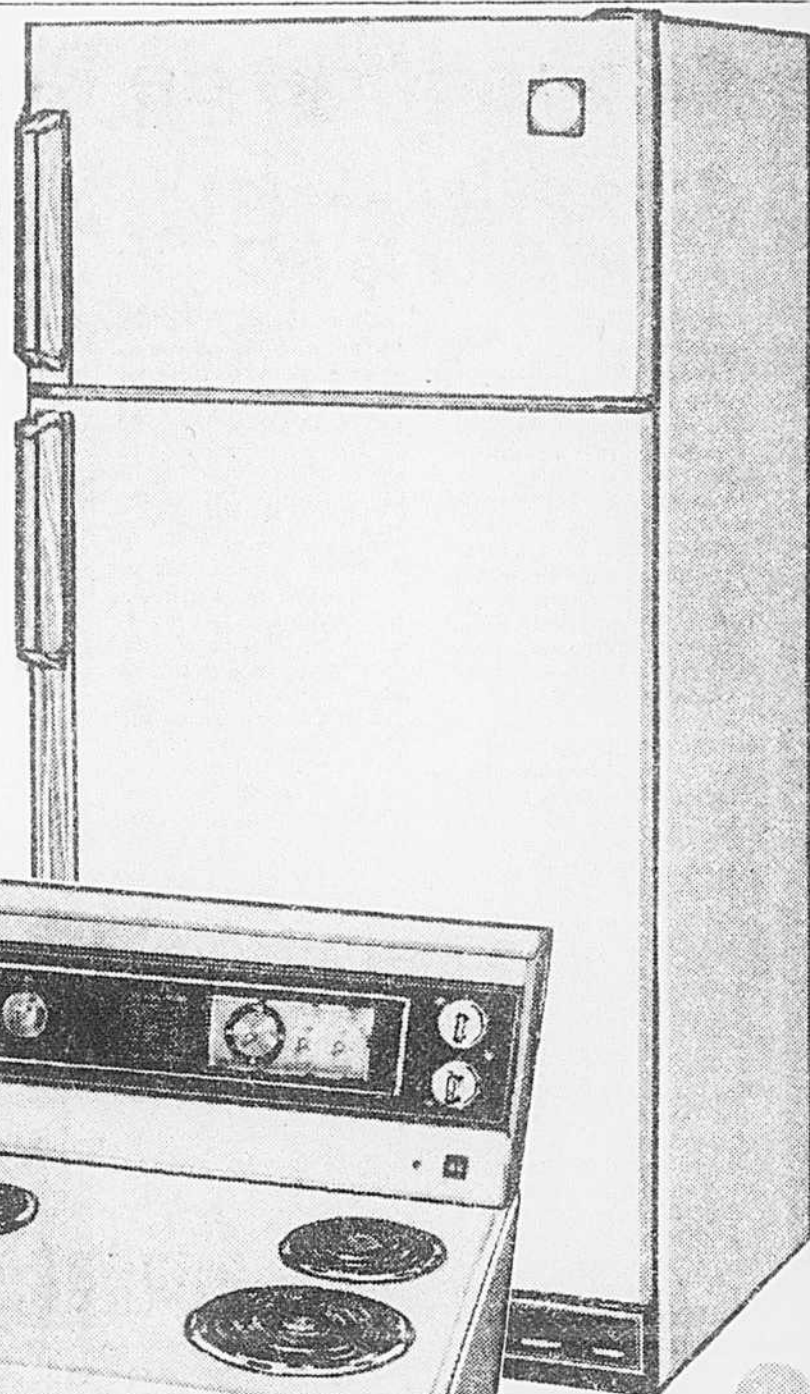
Esmond
Une filiale de Dominion Textile Limitée.



MOFFAT

AU COEUR DE VOTRE FOYER

Chez Moffat, on sait qu'un appareil électroménager occupe une place importante dans la vie familiale de tous les jours. C'est pourquoi on y fabrique des appareils fiables. Lorsque vous achetez un appareil Moffat, vous pouvez être assuré d'une part de sa qualité puisque la tradition en remonte à 1884 et d'autre part de son efficacité puisqu'il sera doté de tous les accessoires dernier cri.



Le réfrigérateur MRF 1538

- 15.1 pi cu. de capacité • compartiment congélateur de 143 lb • clayettes en porte-à-faux • intérieur en émail vitrifié • bac à viande et bac à légumes double en émail vitrifié • casier à beurre et à fromage • casier à oeufs • roulettes • disponible en blanc, or, amande

489⁸⁸

Couleurs: un supplément de \$10.00

La cuisinière électrique MSM 6028 W

- cuisinière de 30 pouces • horloge programmatrice et minuterie • éléments 3-6" et 1-8" (branche-ment extérieur pour un nettoyage plus facile) • porte du four avec hublot • lèchefrite • disponible en blanc

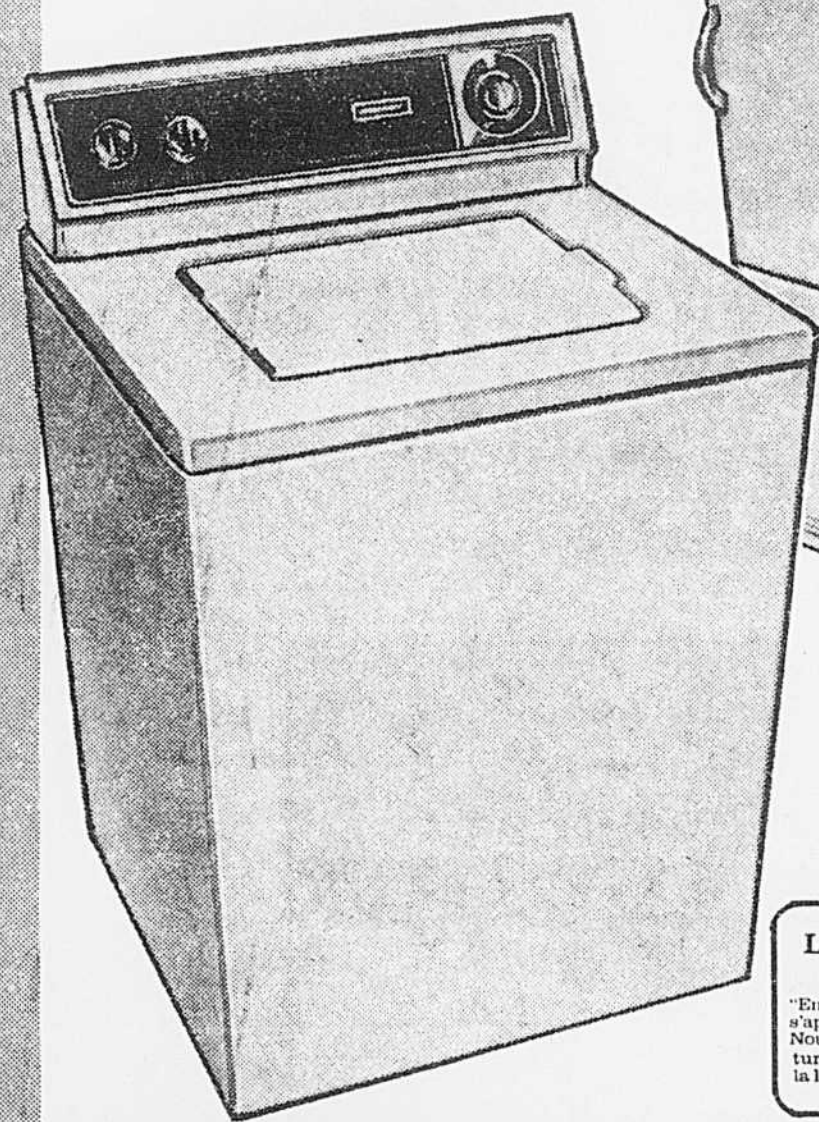
299⁸⁸



Appareils
"MOFFAT"

Aubaines
spéciales

Complète
garantie



La machine à laver MWG 1438 W

- agitateur en spirale pour un meilleur lavage • essorage-égouttage pour un rinçage plus efficace • 3 cycles • 2 vitesses • filtre à charpie de recirculation autonettoyant • disponible en blanc

359⁸⁸

La sècheuse MDG 1438 W

- tambour de grande capacité pour permettre un séchage plus efficace • tambour et dessus finis émail • filtre à charpie à l'avant • faible température, puissant cycle d'air pour un séchage rapide et sans risque • cycles régulier, d'air froid et pour apprêt permanent • lampe de tambour intérieure • disponible en blanc

229⁸⁸

LA METHODE D'ACHAT PASCAL

"Entrepôt-salle d'exposition". Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous choisissez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

2 IMMENSES ENTREPOTS DE MEUBLES SALLES D'EXPOSITION

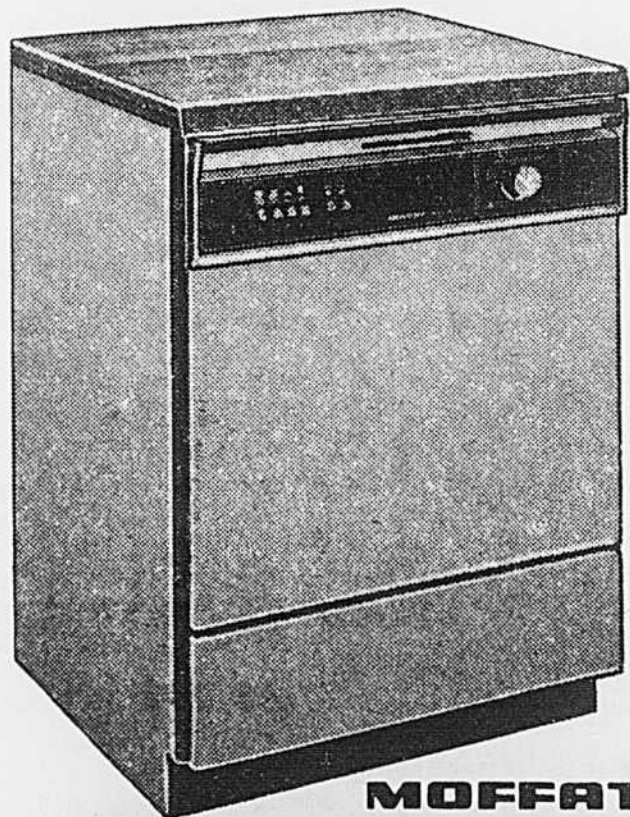
EST Jean-Talon près des Galeries d'Anjou
OUEST Côte-Vertu au Centre d'achats Le Bazar

Termes pratiques pour s'adapter à votre budget

- Master Charge
- Chargex
- Pascal Quick Charge ou termes prolongés

HEURES D'OUVERTURE

Lun., mar., merc. de 10h a.m. à 6h p.m.
Jeudi et vendredi de 10h a.m. à 9h p.m.
Samedi de 9h a.m. à 5h p.m.



Le lave-vaisselle MKC 7668

(adaptable)

- 6 boutons-poussoirs • 10 programmes dont:—prélavage—lavage—cycle économique • lavage à plusieurs forces—3 forces de lavage-rinçage • distributeur de détergent Dual—pour garantir un nettoyage meilleur • bloc de boucher en chêne • distributeur de produits de rinçage • disponible en blanc, or ou amande

399⁸⁸

Couleurs: un supplément de \$10.00

L'encastrable
Modèle MKB 7668

369⁸⁸

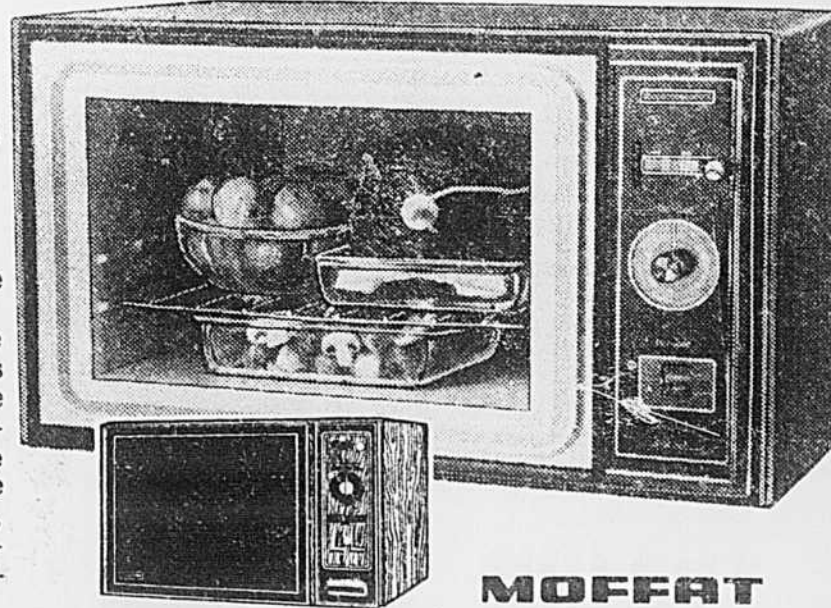
Le four micro-ondes

"En-un-tour-de-main"

Modèle MUC 2558-2

Qu'est-ce que ça signifie "En-un-tour-de-main"? Tout simplement une cuisine aux dimensions nouvelles, une cuisine plus souple. Le four micro-ondes "en un tour de main" vous permet de préparer UN, DEUX, TROIS PLATS, et, pourquoi pas, un repas complet EN MEME TEMPS.

Vous pouvez faire griller une tranche de lard, préparer des oeufs brouillés et faire chauffer votre tasse de café en même temps ou séparément. Ça c'est une différence! Dimensions: haut. 15 3/4", larg. 27", prof. 18 3/8".



MOFFAT

709⁸⁸

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Le sondage de Radio-Canada et les politiciens

• Le début de la fin pour le PQ

— Ryan

par Ingrid SAUMARD

«Le sondage rendu public hier est la première étape d'un processus qui va aboutir à l'élimination du Parti québécois». Telle est l'opinion émise hier par le nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan qui s'est également dit surpris de voir qu'il avait «recueilli autant d'appuis en si peu de temps».

Commentant également sa cote de popularité qui le met en avance sur M. Trudeau, le nouveau leader du PLQ a affirmé que si la question avait été posée uniquement sur les leaders provinciaux, il aurait été encore plus fort puisque tous les votes qui sont allés à M. Trudeau auraient été en sa faveur.

M. Ryan, qui participait avec M. Gérard-D. Lévesque à une assemblée publique en faveur du candidat libéral dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, en a profité pour dénoncer un document signé par Doris Lussier et élaborant des politiques «péquistes» pour la campagne préférentielle. «Ce document sera une pièce à conviction importante dans les débats futurs, de dire M. Ryan, et nous allons nous en servir».

Mais M. Ryan, tout comme M. Lévesque d'ailleurs, ont bien pris soin de rappeler à leurs troupes que les sondages ne devaient pas les endormir. «C'est le 5 juillet que nous allons vérifier les résultats de ce sondage. Sept points d'avance, ça n'est pas suffisant.»

«Soyez présents au rendez-vous, leur ont-ils dit, et d'ici là, travaillez, parlez à vos amis, à vos parents, à vos voisins. Ne vous laissez pas entraîner dans les sentiers de la diversion. Il n'est plus temps de rester assis, il faut être là le 5 juillet prochain, les vacances viendront après.»

Le courrier des admirateurs

M. Ryan a également lu à l'assemblée le docu-

ment publié pendant sa course au leadership et qui traite de la politique de la langue. Les 500 personnes présentes ont suivi attentivement la lecture sur une copie qu'elles s'étaient procurée en entrant dans la salle et applaudi aux moments stratégiques. Il a également fait lecture d'un éditorial du *Montreal Star* le louangeant, sur le même sujet, et finalement, ce fut le tour des lettres d'admirateurs où l'on dit qu'il est franc, qu'il est honnête, qu'il ne parle



Claude RYAN

pas comme un politicien et que c'est lui qui remettra de l'ordre dans la province.

• Les anglophones sont seulement rentrés au bercail libéral — Lévesque

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUEBEC — Aux yeux du premier ministre René Lévesque, le sondage réalisé pour la Société Radio-Canada reflète une polarisation très claire: les anglophones (particulièrement les WASP) reviennent au bercail fédéraliste qu'incarne le Parti libéral tandis que les francophones sont profondément divisés.

Le chef du gouvernement a formulé ses commentaires sur le

sondage tant à l'Assemblée nationale que sur le parvis de l'édifice du Conseil exécutif où les journalistes étaient allés l'attendre.

La remontée des libéraux, a-t-il expliqué, correspond au retour massif des anglophones, qui s'étaient divisés en 1976, vers le Parti libéral. «Ça nous indique qu'on a une côte à remonter», d'admettre M. Lévesque tout en se disant confiant de pouvoir gagner le référendum.

Aux journalistes, M. Lévesque a déclaré qu'il

n'était pas question que son parti cherche à changer de stratégie à la lumière de ce sondage: «Notre stratégie, c'est la souveraineté - association», a-t-il dit.

«C'est vrai que j'ai trouvé — aussi bien le dire aussi simplement qu'on le pense — cette réponse assez sidérante... C'est vrai, cette réponse reflète une confusion, une confusion très grande», a-t-il dit.

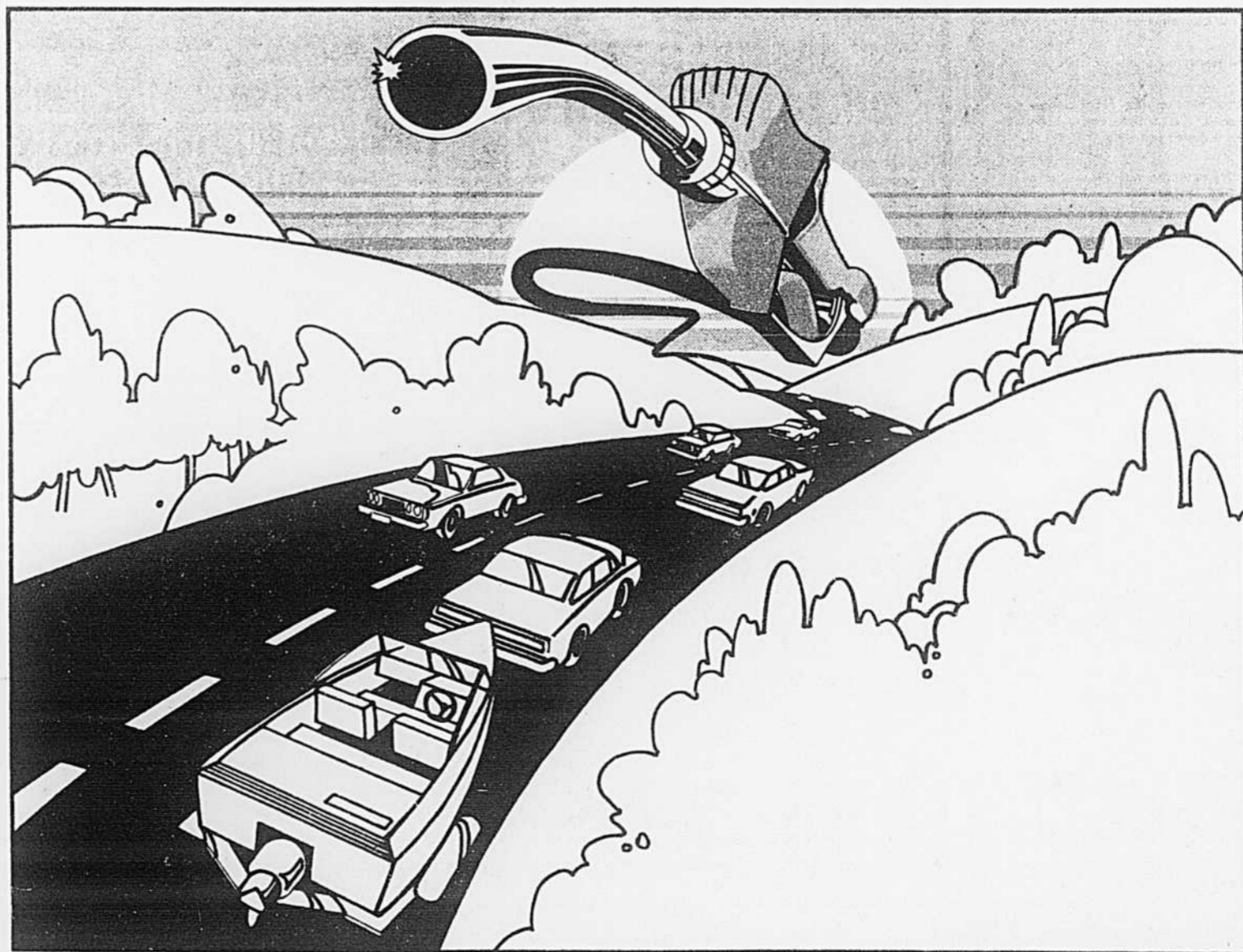
«Il y a une très forte proportion, hélas, de nos concitoyens du Québec

français qui nagent littéralement dans l'ambivalence et le flottement. Cela est vrai. Cela s'applique à la souveraineté-association et cela s'applique à tout ce qui concerne le fédéralisme renouvelé... Quand on a depuis 200 ans les pieds dans deux bateaux en même temps, c'est évident qu'on est mêlé et qu'on peut garder cette illusion tragique qu'on profite des deux tandis qu'en fait on est écartelé entre les deux et cela coûte cher», d'enchaîner le premier ministre.



Se disant enfin ni déçu ni surpris par ce sondage, M. Lévesque en vient à la conclusion «qu'on est un peuple qui n'est pas sorti du bois». Reconnaisant que «l'association» est plus difficile à définir que la souveraineté, me Lévesque compte cependant sur les mois à venir d'ici le référendum pour dissiper la confusion qui prévaut.

L'ESSENCE ESSO EXTRA SUPER SANS PLOMB: découvrez cette fin de semaine ce qu'elle peut faire pour vous.



En faisant dès maintenant le plein d'essence avec l'Esso Extra super sans plomb, vous profiterez toute la fin de semaine du rendement supérieur qu'elle vous procure grâce à son indice d'octane élevé. Si vous faites le plein avant de partir avec de l'essence sans plomb ordinaire, vous serez probablement prêt à essayer notre essence super sans plomb à votre retour.

Pensez-y. Si vous utilisez de l'essence sans plomb ordinaire, vous vous retrouverez probablement au volant d'une voiture surchargée, qui peine dans les pentes,

qui se fatigue dans la circulation et qui souffre de la chaleur. Cette essence ne peut pas vous apporter le rendement supérieur que vous assurerait l'Esso Extra sans plomb à indice d'octane élevé.

Il peut en résulter le cognement du moteur, des accélérations paresseuses et des «crises» d'auto-allumage. Pourquoi devoir supporter tout ça? Il n'y aura jamais de meilleure occasion que cette fin de semaine pour faire votre premier plein de la première et unique essence super sans plomb au Canada.



Toute une performance!



Roch LASALLE

LaSalle demeure optimiste

OTTAWA — Les résultats du sondage sur les intentions de vote des Québécois advenant une élection fédérale n'entraînent en rien l'optimisme du chef québécois des conservateurs Roch LaSalle.

En 1974 nous avions recueilli 11 pour cent du vote populaire, note M. LaSalle, or le sondage nous en accorde maintenant 18 pour cent, ce qui est encourageant.

Si on tient compte du fait que notre électorat est concentré dans un bloc de 25 à 30 comtés, notre résultat est même supérieur à ce 18 pour cent obtenu dans l'ensemble des circonscriptions, note M. LaSalle.

Quant à la popularité de son chef, M. LaSalle soutient qu'il n'est pas étonnant de le voir se classer derrière trois francophones au Québec.

Au bureau du chef de l'opposition on s'est abstenu de commentaires.

La Cour suprême va encore pencher du même bord

— le sénateur Asselin

par Gilles PAQUIN de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA—La Cour suprême du Canada continuera de rendre des jugements favorables au gouvernement fédéral si on se contente d'y apporter les changements proposés par le premier ministre Trudeau selon le Sénateur conservateur Martial Asselin.

Reprenant l'analogie faite entre ce tribunal et la tour de Pise au cours d'une interview hier, le sénateur a dit qu'on ne pouvait que constater que les jugements rendus pendant les cinq dernières années étaient rarement en faveur des provinces.

Plutôt que de simplement ajouter des magistrats à la composition de la Cour, a poursuivi M. Asselin, il faudrait la doter d'un mécanisme particulier pour traiter des questions constitutionnelles.

Pourquoi ne pas instituer un tribunal constitutionnel, ou un banc spécial, composé de juges nommés par Ottawa et les provinces et comportant une représentation égale de francophones et d'anglophones, par exemple, suggère M. Asselin.

Le cas Keable
Sans changements profonds, ce tribunal continuera de perdre de

la crédibilité au Québec soutient M. Asselin, ce qui ne contribue guère à l'unité canadienne. Citant la cause de la Commission Keable qui vient d'être entendue par la Cour suprême, le sénateur a dit craindre que le jugement attendu ne vienne confirmer l'opinion que s'en font les Québécois.

La Chambre de la fédération

Abordant ensuite les changements annoncés dans les institutions parlementaires, M. Asselin a déclaré qu'il ne s'opposait pas à l'abolition du Sénat. Mais il aurait fallu proposer en remplacement un système meilleur que l'actuel, de préciser le sénateur.

Ainsi les sénateurs, ou membres de la nouvelle chambre, nommés pour un mandat de 4 ans par les chefs de partie, deviendraient des messagers de ces hommes, dit-il, en ce moment ce sont des législateurs indépendants en raison de leur nomination à vie.

D'ailleurs, note le sénateur, qui viendrait siéger ici pendant un an ou deux, en laissant son emploi, sans obtenir de garanties? Il serait préférable de rendre ces postes électifs, dit-il.

Interrogé sur son avenir personnel, M. Asselin a lancé: «Ne craignez rien, je suis prêt à partir sans qu'on insiste et je ne suis pas le seul».

Revenant à la révision constitutionnelle, M. Asselin s'est dit déçu de la manière adoptée par le gouvernement Trudeau: «On recommence à l'envers, a-t-il dit, on devrait d'abord convoquer une assemblée constituante ou un conseil national».

Cette assemblée, composée de représentants de tous les partis provinciaux et fédéraux ainsi que de délégués des associations, syndicats ou organismes serait plus représentative des vues de l'ensemble de la population que ne peut l'être le seul parti au pouvoir, soutient M. Asselin.

Comment le gouvernement actuel peut-il s'arroger le droit d'entreprendre seul la révision constitutionnelle? Si les provinces ne veulent pas accepter les changements qu'il propose et refusent, par exemple, de nommer des représentants à la nouvelle Chambre de la fédération, que fera-t-il? dit M. Asselin. Il y a lieu de s'interroger sur la légitimité du geste posé par ce gouvernement conclut-il.

AVIS!

Il faut maintenant réserver pour prendre "Le Canadien".

A compter du 23 juin, il sera nécessaire de réserver vos fauteuils en voitures-coach dans "Le Canadien" de CP

Rail. Grâce aux nouveaux tarifs ÉCONO-CHOIX de VIA, les prix du service transcontinental de CP Rail ont subi une baisse substantielle. Ça signifie pour vous une économie appréciable.

Plus l'offre est alléchante, plus la demande est forte. C'est afin de mieux répondre à cette demande qu'un service de réservation pour

voyage en voitures-coach a été mis sur pied. Réservez tôt! Vous éviterez ainsi d'être déçu quand vous voudrez prendre "Le Canadien".

Pour plus de renseignements sur ce service de réservation ainsi que sur les nouveaux tarifs ÉCONO-CHOIX de VIA, téléphonez aux bureaux de CP Rail.

l'invitation au voyage.



carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

STAGIAIRES C.A.

EXPERIENCE REQUISE: 1 A 2 ANS

Notre bureau est à la recherche d'un(e) jeune candidat(e) désirant collaborer à nos travaux de vérification et capable d'assumer des responsabilités.

Veillez nous faire parvenir votre demande à:

ROCHON, VINET ET ASSOCIES
1270 ouest, rue Sherbrooke, suite 3
Montréal H3G 1H7

COMPTABLE

Nous cherchons un comptable compétent possédant de préférence une certaine expérience des compagnies aériennes ou des agences de voyages et qui sera chargé de l'établissement et du fonctionnement de nos systèmes de comptabilité et finance.

Le titulaire devra préparer des rapports financiers et des budgets, établir des contrats budgétaires et des prévisions à long terme, et s'occuper d'investissements. Nos excellents avantages sociaux comportent certains privilèges en ce qui concerne les voyages entrepris aux fins de vacances.

Le salaire offert intéressera toute personne ayant actuellement un salaire de l'ordre de \$20,000

Ce poste nécessite la connaissance de l'anglais étant donné que dans plus de 90% des cas les contacts d'affaires seront effectués avec des compagnies établies dans d'autres provinces.

Si cette offre vous intéresse veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 18607
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

SECRETAIRE-TRESORIER

Municipalité située à 60 milles au nord de Montréal recherche un secrétaire-trésorier.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)
- Usage du français et de l'anglais
- Expérience dans le domaine municipal et/ou connaissance de l'administration municipale

SALAIRE:

Selon qualifications et expérience
Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Corporation municipale de Ste-Lucie
a/s Frenette, Bertrand & Cie
Comptables agréés
C.P. 270,
Ste-Agathe J8C 3A3

AVOCAT ADMINISTRATION DU DROIT D'AUTEUR

L'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada (CAPAC) désire retenir les services à titre d'employé, d'un(e) avocat(e) nouvellement admis au Barreau du Québec ou d'un(e) étudiant(e) sur le point de l'être.

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION DES COMPOSITEURS, AUTEURS ET EDITEURS DU CANADA? C'est une société qui groupe les compositeurs de musique du Canada et a pour but, de façon générale, de voir à leurs intérêts mais surtout d'autoriser, en leur nom, l'exécution publique de leurs oeuvres et de percevoir des droits pour ces exécutions. Elle fait partie d'un réseau international et perçoit les droits non seulement pour les compositeurs canadiens mais également pour ceux du monde entier.

LE POSTE: Les affaires de la société pour le Québec sont conduites à partir de son bureau à Montréal. C'est un(e) avocat(e) qui dirige ce bureau et il (elle) a besoin d'un(e) autre avocat(e) pour l'assister dans son travail.

Les avocats(es) ou les étudiants(es) intéressés(es) sont priés(es) de prendre date pour une entrevue en téléphonant à:

288-4755

ou en écrivant à:

L'ASSOCIATION DES COMPOSITEURS, AUTEURS ET EDITEURS DU CANADA (CAPAC)
1245 OUEST, SHERBROOKE, BUREAU 1470
MONTREAL, QUE. H3G 1G2

ASSURANCE-VIE DIRECTEUR D'AGENCE

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE AYANT SON SIEGE SOCIAL A MONTREAL RECHERCHE UN DIRECTEUR POUR UNE AGENCE DU MONTREAL METROPOLITAIN.

Le candidat doit avoir fait ses preuves dans la profession comme producteur ou recruteur. Le titre d'Assureur-Vie agréé serait un atout.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. Opportunités d'expansion au sein d'une Compagnie progressive et d'avant-garde au point de vue produit et rémunération.

Adresser votre curriculum vitae à:

La Presse, Réf.: 18580
C. P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

DIRECTEUR DES VENTES IMMOBILIERES

Important poste de cadre pour notre bureau de Montréal. Nous cherchons une personne dynamique, en mesure de diriger et organiser un bureau de ventes. Vente de terrains en Floride, maisons, maisons mobiles et condominiums. Les courtiers Winzen Real Estate Brokers (Québec) Ltée, notre compagnie, représentent des firmes de promoteurs généreux dans la province de Québec.

Adresser toute demande par écrit à:

WINZEN CORPORATION LTD
85 Richmond Street West
Toronto, Ontario M5H 2C9

TECHNICIENS

Notre société est à la recherche de techniciens expérimentés dans les domaines suivants:

- Géotechnique et géophysique
- Contrôle des sols
- Contrôle du béton bitumineux
- Contrôle du béton de ciment

Postes à combler immédiatement.

Pour informations, veuillez communiquer avec:

TECHNISOL INC.
(1-418) 647-1402
(Frais virés acceptés)

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE Campus Lennoxville

Requiert les services de chargés de cours et professeurs à temps partiel pour l'année scolaire 1978-1979 comme suit:

TEMPE PARTIEL:

Anglais, Informatique,
Arts plastiques, Psychologie,
Éducation spécialisée

CHARGES DE COURS:

Photographie,
Allemand, Mathématiques

EXIGENCES:

Maîtrise ou l'équivalent dans la matière à être enseignée.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 juillet 1978, à:

P.C. HILL
Directeur de campus
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
Lennoxville, Québec J1M 2A1



Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

MONTREAL BILINGUE DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES INDUSTRIE ELECTRIQUE



Un bureau établi à Montréal recherche un ingénieur aux ventes expérimenté qui possède les aptitudes ou la compétence reconnue pour diriger une équipe de vente technique très dynamique.

Appelez, frais virés, à (416) 966-5030, ou écrivez à Gary Agnew, en mentionnant le dossier 2551.

Discretion assurée à tous les candidats.

TECHNICAL SERVICE COUNCIL

931 Yonge St., Toronto M4W 2H4 - 966-5030
Montreal • Winnipeg • Vancouver
Calgary • Edmonton
Personnel Consultants/Est. 1927

DYMO OF CANADA LTD.

La compagnie Dymo of Canada Ltd. est à la recherche d'un représentant pour sa division d'équipement pour le marquage des prix et des codifications.

Excellent avenir auprès d'une importante et solide entreprise offrant d'excellentes chances d'avancement.

Expérience dans la vente auprès des détaillants serait un atout.
Nous offrons salaire et commission au-dessus de la moyenne plus dépenses d'automobile ainsi que tous les bénéfices marginaux.

Pour une entrevue, écrivez à:

7020 Côte-de-Liesse
Ville St-Laurent H4T 1E7
a/s Superviseur des ventes

GERANT REGIONAL DES VENTES

l'est du Canada

Une entreprise de produits alimentaires à l'échelle nationale recherche un gérant des ventes de haut calibre, capable de maximiser la part du marché de l'entreprise. Cette personne sera responsable de promouvoir la vente, au Québec et dans les Maritimes, de la gamme complète de nos produits renommés.

La personne choisie aura quelques années de formation au niveau collégial, ainsi qu'une vaste expérience de la gestion des ventes dans le domaine des produits emballés de consommation. Bilingue, elle a également une compétence reconnue à la direction et possède une feuille de route démontrant des succès à transiger avec des détaillants distributeurs d'envergure en alimentation.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux, incluant une voiture de compagnie et un plan de boni.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel, en vous référant au dossier no P-78, à:

La Presse, Réf. 18611
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal, H3C 3E3

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Une importante compagnie d'attaches industrielles recherche une personne compétente qui possède le sens de l'organisation et au moins 5 ans d'expérience en vente/direction des ventes, en plus d'un éloquent dossier en mise sur pied de réseaux de distribution/O.E.M.

La personne choisie aura un bureau à Montréal. Elle devra être vraiment bilingue et très douée pour l'administration et l'encouragement du personnel.

Nous offrons une gamme attrayante d'avantages sociaux, une rémunération proportionnelle à l'expérience et de belles perspectives de carrière dans cette division ou d'autres divisions de la compagnie.

Discretion assurée. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

LA PRESSE, REF. 18605
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

CRIQ

Responsable des terrains et bâtiments

POSTE no 27-78-02

— Sous la responsabilité du directeur du service de l'aménagement et de l'approvisionnement: réaliser ou superviser divers travaux d'aménagement, d'entretien et de rénovation aux édifices et terrains. Voir à l'exécution des contrats attribués à des entreprises extérieures. Etablir, proposer des plans et devis nécessaires à ces travaux et tenir à jour différents documents de contrôle.

CANDIDAT:

— Il devra posséder une solide formation technique et au moins dix années d'expérience dans la supervision et l'exécution de travaux de construction de toute nature et dans la direction de personnel de métier.

Faire parvenir votre curriculum vitae au service du Personnel en prenant soin d'indiquer le numéro du poste sollicité.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUEBEC

333 rue Franquet, Case postale 9038
Ste-Foy, Québec, G1V 4C7

GAGE DE SUCCES

avec une annonce encadrée

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

dans la presse

COMPOSEZ: 285-7320

Directeur des soins infirmiers

Centre hospitalier du Sacré-Coeur

Le centre hospitalier du Sacré-Coeur, un important hôpital du bassin de l'Outaouais, recherche les services d'un directeur des soins infirmiers qui saura assurer la qualité et la quantité des soins dans le contexte actuel et lors de l'ouverture de nouveaux services. D'une capacité de 365 lits, le Centre hospitalier est présentement à terminer un projet d'agrandissement et de rénovation qui en fera un Centre d'une capacité de 450 lits en soins généraux, spécialisés et ultra-spécialisés.

Relevant du directeur général, le futur titulaire dans un premier temps verra à la bonne marche de l'ouverture du bloc de services. Ses responsabilités engloberont tous les aspects de l'administration des soins infirmiers ainsi que la planification, la coordination et la mise sur pied de nouveaux services.

Pour remplir ce poste clef, nous recherchons un administrateur accompli. Le candidat choisi sera membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers de la province de Québec et possèdera une formation universitaire en sciences infirmières et en sciences administratives ainsi qu'une bonne expérience de la gestion dans un domaine similaire. Il aura démontré ses qualités de chef, son aptitude à communiquer et aura fait preuve de maturité, d'intégrité et d'humanité.

Enfin, nous recherchons quelqu'un qui aurait fait carrière d'administrateur, de préférence dans un hôpital ou dans le domaine des services de santé.

Naturellement, ce poste-clef offre une excellente rémunération et d'intéressants avantages.

Charette,
Fortier,
Hawey & Associés

Conseillers en administration

Vous référant au dossier 89-11-505C, veuillez adresser votre demande à Serge R. Rybnicky 90, rue Sparks, 4e étage Ottawa, Ontario K1P 5B4 (613) 236-9662

Associés à P. S. Ross et Associés

IBM Bromont

La compagnie IBM Canada Ltée regroupe à son usine de Bromont, Québec, toutes les opérations d'assemblage de la division Matériel de bureau, ainsi que la fabrication de certains composants électroniques. D'intéressantes carrières s'ouvrent présentement aux personnes désireuses d'utiliser leur expérience pour relever des défis toujours croissants.

Ingénieurs...

en mécanique, électricité, électronique et chimie, requis pour occuper plusieurs postes reliés à l'assemblage électromécanique, à divers procédés de fabrication ainsi qu'à l'équipement connexe. De l'expérience dans les domaines suivants sera un atout: développement et introduction de procédés, conception et fabrication de machinerie, outillage et équipement de vérification, matrices multiples, décolleuses multi-broches, moulage des plastiques et enrobage.

Techniciens...

également requis pour travailler en collaboration avec les ingénieurs qui occuperont les divers postes décrits ci-dessus. Leur expérience devra être reliée à des domaines identiques. Salaire intéressant. Allocations de réaménagement. Excellentes conditions de travail. Programme complet d'avantages sociaux entièrement défrayé par la compagnie. Possibilités d'avancement basées sur le rendement de l'employé. On accordera la préférence aux candidats bilingues.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit à:



M. J. Charette
IBM Canada Ltée
23, boul. de l'Aéroport
BROMONT, Québec
J0E 1L0

CONCOURS NO: 7806-299-S TECHNICIEN de travaux pratiques DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE

Nature du travail:
Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Attributions caractéristiques:
Le technicien de travaux pratiques exerce, selon les besoins, des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur. Il peut participer aux choix d'appareils et instruments en usage dans son secteur et il en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle; il monte les appareils et les instruments de laboratoire, d'atelier ou de stage; il étudie le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'en améliorer le rendement et afin de les adapter à des besoins spécifiques; il en fait également la calibration; il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils ainsi que, au besoin, sur certains instruments et outils électro-mécaniques de laboratoire; il voit, au besoin, à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions. Il peut être appelé à initier des techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail de personnel de soutien, notamment d'appariteurs, dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opération technique dont il est responsable. Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:
Détenir un diplôme d'études collégiales avec une option en chimie-biologie.

Traitement:
de \$10,938 à \$17,745 (à être indexé).

Inscription:
Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 juin 1978 à 17 heures.

Service du Personnel
1300, 8e Avenue
Québec G1K 7H3

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL PROFESSIONNEL
DE LIMOILOU

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILOU

CONCOURS NO: 7806-301-S

APPARITEUR

Service de la production en audio-visuelle
(section de la ciné-photo)

Attributions caractéristiques:
Sous l'autorité du Coordonnateur du Service de la Production Audio-Visuelle, le rôle de l'appariteur consiste à:

- Assister le professeur du cours de photographie en mettant à sa disposition le matériel nécessaire à la réalisation des laboratoires (préparation des chimies, des appareils de laboratoire, du papier et du film).
- Entretenir les appareils de prêt et de laboratoire.
- Effectuer et contrôler le prêt d'appareils et du matériel vierge.
- Participer à l'inventaire de l'équipement photographique.
- Au besoin, il accomplit toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises:

Scolarité et expérience:
Avoir complété un cours secondaire V, avec option appropriée à la fonction, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Traitement:
de \$9,118 à \$10,938 (à être indexé).

Inscription:
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature, avant 17 heures, le 30 juin 1978.

Le Service du Personnel
Collège de Limoilou
1300, 8e avenue
Québec G1K 7H3

INFORMATIQUE

Notre client, une association régionale dans l'industrie de l'automobile, est à la recherche d'un responsable pour son service d'informatique.

Localisée à Montréal, l'association utilise les services informatiques d'un bureau et est en phase de développement sur un mini-ordinateur maison, acquis récemment, pour transférer ses opérations.

Le candidat doit posséder un D.E.C. en informatique ou quelques années universitaires orientées dans cette discipline, avoir au moins 4 ans d'expérience pratique, dont les mini-ordinateurs, et posséder des qualités de gestion.

En plus de la direction de personnel, le poste demande la préparation de spécifications détaillées de programmes et la planification des travaux à court et à long terme.

Ce poste s'adresse aux candidats dont le traitement annuel se chiffre dans les \$19,000.00 et offre un défi à relever avec de bonnes chances d'expansion au sein du service.

Vous référant au dossier 612, veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à:



DUCROS, MEILLEUR, ROY & ASSOCIÉS LIMITEE
Informaticiens Conseils
1200 avenue McGill College Avenue
Suite 1800
Montréal, Québec
H3B 4G7

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

Une importante société canadienne d'assurance-vie offre un poste de carrière à une personne bilingue possédant quelques années d'expérience à titre de directeur des relations publiques. Relevant du président, le candidat choisi sera responsable de la publicité générale, y compris les avis et les communiqués ainsi que des communications intérieures, des rapports de société et des programmes de communication extérieure. Rémunération selon les antécédents, la formation et l'expérience; poste à Toronto.

Le candidat rêvé connaît bien l'anglais et le français et il possède beaucoup d'engagement et de savoir-faire.

Toute demande sera traitée à titre essentiellement confidentiel. Prière de présenter un curriculum faisant état de la formation et de l'expérience à:

La Presse, réf.: 18609
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

INFORMATIQUE

Notre client, une firme nationale dont le bureau chef est à Montréal, est à la recherche d'un responsable pour son service d'informatique.

Localisée à Montréal, la firme utilise les services informatiques d'un service bureau et traite la collection des données sur place.

Le candidat doit posséder un D.E.C. en informatique ou quelques années universitaires dans cette discipline, avoir un esprit de synthèse et inventif et démontrer que dans le passé il a su mener à bonne fin des projets dont il était responsable.

Ce poste s'adresse aux candidats dont le traitement annuel se chiffre dans les \$17,000.00 et offre un défi à relever avec chances d'avancement au sein du service.

Vous référant au dossier 614, veuillez communiquer votre curriculum vitae confidentiellement à:



DUCROS, MEILLEUR, ROY & ASSOCIÉS LIMITEE
Informaticiens Conseils
1200 avenue McGill College
Suite 1800
Montréal, P.Q.

LA COMPAGNIE DES APPAREILS MÉNAGERS CANADIENNE LTEE

SUPERVISEUR ACHATS ET CONTRÔLE D'INVENTAIRES

Nous avons un besoin immédiat pour un superviseur des achats et du contrôle des inventaires. Attaché à Montréal, le candidat choisi sera responsable pour les achats et le contrôle des inventaires des pièces de service de la marque General Electric au niveau national. De plus, il superviserait 4 employés.

Le candidat devra être bilingue et avoir œuvré durant un minimum de 2 ans dans un poste similaire. Il possèdera aussi l'initiative et l'entregent nécessaire qui lui permettront d'avancer au sein de la compagnie.

En plus d'un salaire attrayant et des avantages sociaux très généreux, le poste offre d'excellentes chances d'avancement au candidat sérieux.

De préférence, faire parvenir un curriculum vitae à:

Directeur, Gestion du matériel
La Compagnie des Appareils Ménagers Canadienne Ltée
5620 Hochelaga, Montréal H1N 3L7

OPERATEUR (TRICE) NCR 499

Nature du travail: opération d'une machine comptable NCR 499 avec cassettes de programmes et bandes magnétiques; accomplissement de tous les travaux requis pour une comptabilité complète;

Qualifications requises: secondaire V et méthode de dactylographie;

Expérience: une expérience de un ou deux ans comme opératrice de machine comptable semblable est essentielle;

Endroit: Henri-Bourassa (près métro);

Salaire: à discuter selon expérience et qualifications;

Avantages sociaux: plans d'assurance-groupe et fonds de pension du gouvernement (RREGOP);

Disponibilité: doit être disponible au plus tard le 10 juillet 1978;

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 27 juin 1978 à:

Roland Cousineau, contrôleur
1940 est, Henri-Bourassa
Montréal, Qué. H2B 1S2

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Vous êtes jeune, dynamique... ambitieux?
Vous avez de l'expérience de la vente?

Vous êtes un pro aguerri?

Un éditeur québécois en pleine progression recherche ce candidat. Si le défi est à votre taille et si vous désirez faire carrière dans la maison d'édition la plus dynamique, veuillez prendre rendez-vous avec:

Les Éditions Heritage Inc.
c/o Claude Frenette
300, Arran, St-Lambert
Qué. J4R 1K5
(514) 672-6710

SYNDIC DE FAILLITE

Des comptables agréés renommés, ayant des bureaux à Montréal et à Toronto, recherchent une personne compétente qui sera chargée d'organiser et de gérer un Service des faillites au bureau de Montréal. Discretion assurée à tous les candidats.

Prière d'écrire à:

La Presse, réf. 18596
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

SOUSSIONNAIRE-VEUNDEUR

Commercial et résidentiel

EXIGENCES: Bilingue, secondaire V ou l'équivalent. Agé d'au moins 35 ans. Responsable, bonne personnalité, prêt à travailler 7 heures par jour sans surveillance.

AVANTAGES: Salaire à discuter plus commission, 3 semaines de vacances par année, fêtes fériées payées, assurance salaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

L.E. SERVICES MANAGERS INC.
54 A Robert,
St-Basile-Le-Grand
J0L 1S0

ESTIMATEUR

Une compagnie de construction reconnue recherche les services d'un estimateur. La personne demandée devra avoir une expérience pertinente dans le domaine de la construction. Les diplômés en technique de génie civil seront favorisés.

Pour tout renseignement, communiquez avec:

L. Desrosiers Frères Inc.
372 ave Perreault,
Sept-Îles, Qué. G4R 1K4

REPRESENTANT TECHNIQUE DES VENTES

Nous avons une ouverture immédiate dans notre bureau de Montréal pour un représentant bilingue qui s'occuperait de la vente de notre produit MICRO SWITCH. Le candidat doit posséder une formation technique en électricité ou électronique et une expérience d'au moins 2 ans comme représentant.

Ce poste offre un bon salaire initial et une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour rendez-vous, veuillez appeler:

M. P.R. Veillette
484-3501, poste 203

HONEYWELL (SIGLE) LIMITEE
6277, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE EN ASSURANCES

Assureur réputé en Transports Terrestres (inland marine) recherche un souscripteur pour sa succursale de Montréal. Le candidat choisi sera bilingue et possèdera au moins 3 ans d'expérience dans la souscription de transports terrestres commerciaux. Celle-ci est une position permanente dans une compagnie avant-gardiste. Excellents avantages sociaux et possibilités d'avancement sont offerts. Salaire établi selon expérience et autres qualifications.

Soumettre curriculum vitae à:

LA PRESSE RÉF. 18603
C.P. 6041, SUCC. A
MONTREAL H3C 3E3



Appel de candidatures mixtes



INGÉNIEUR, SYSTEMES ÉLECTRONIQUES DE NAVIRE

Traitement : \$27 833 jusqu'à \$31 223
No de référence : 78-PSTP-12-33-41 (18)

Transports Canada
Ottawa (Ontario)

Fonctions

Le candidat planifie et gère le cycle de durée des programmes afin de s'assurer que l'équipement électronique à bord des navires de la Garde côtière rencontre les exigences opérationnelles et satisfait aux normes et règlements nationaux et internationaux; gère le programme national d'exécution des normes d'entretien; fournit des conseils en génie électronique maritime au cours de la planification et de la préparation des devis ainsi qu'au moment de la construction de nouveaux systèmes électroniques propres au domaine maritime; enfin, supervise un personnel composé de trois électroniciens.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en génie électrique ou électronique ou admissibilité à l'accréditation comme ingénieur professionnel au Canada. Une vaste expérience en gestion, en installation et en entretien des systèmes électroniques à bord de navires est aussi nécessaire.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae au :

Programmes des professions libérales, scientifiques et techniques, Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite : le 7 juillet 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Directeur du Personnel

Confiance en soi et pouvoir de persuasion

Notre client, une entreprise reconnue depuis longtemps pour la qualité des produits techniques qu'elle fabrique, est à la recherche d'un gestionnaire pour son usine de Montréal.

Rendant compte au Vice-Président, vous dirigerez les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail. Votre tâche principale consistera à assurer l'harmonie des relations avec les employés (syndiqués et non syndiqués).

Le candidat idéal est bilingue et possède une solide expérience de gestion qu'il a acquise dans ce secteur.

Nous vous offrons une excellente occasion d'apporter votre marque personnelle à une entreprise dirigée par une équipe dynamique et habituée à la réussite.

Le salaire se situe dans les vingt mille dollars et on offre d'excellents avantages sociaux. Un avenir exceptionnel vous attend au sein de cette entreprise où on valorise les méthodes modernes de gestion du personnel.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui par écrit ou par téléphone pour une discussion confidentielle au sujet du Projet 869.

A Toronto: (416) 920-7702, 50 avenue Prince Arthur, M5R 1B5
A Montréal: (514) 849-5357, 1115 rue Sherbrooke ouest, H3A 1H3
A Calgary: (403) 265-8780, 715 - 5th Ave. S.W. Ste. 1818, T2P 2X6



La Société Caldwell

Recrutement de cadres

DIRECTEUR(TRICE) — MARKETING

Notre client est l'une des sociétés canadiennes de biens de consommation dont l'essor est le plus rapide. Ses récents succès dans l'élargissement de ses produits ont motivé la recherche d'une personne créatrice pour s'occuper de la direction de la mise en marché des produits.

Grâce à son volume de ventes annuel, cette compagnie se situe parmi les 100 compagnies les plus importantes au pays. La personne choisie sera chargée de la planification et de la mise en vigueur d'un programme de marketing, à court et à long termes, et de l'utilisation créative d'un budget de publicité représentant plusieurs millions de dollars. Elle aura, de plus, à travailler en étroite collaboration avec une équipe de vendeurs

répartie à l'échelle nationale et un réseau de distributeurs des mieux développés.

Les personnes intéressées devront avoir déjà fait leurs preuves dans le domaine de la gestion de mise en marché pour des biens de consommation, avoir acquis de l'expérience auprès d'une agence de publicité et être bilingue, de préférence.

Rémunération des plus intéressantes et excellents avantages sociaux offerts à la personne jugée compétente.

Veillez faire parvenir votre demande à :

E. J. Foley, associé, réf. 1868.

Service de recrutement des cadres
Hickling-Johnston
Hickling-Johnston Limitée, Conseillers en administration
415, rue Yonge, Toronto M5B 2E7
Téléphone (416) 366-2811

TORONTO
MONTREAL
OTTAWA
EDMONTON



Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

Améliorez votre condition ... et nos produits

Notre client, un important fabricant de produits techniques de marque vendus à travers le Canada, est à la recherche d'un

Directeur, contrôle de la qualité

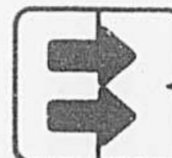
A titre de Directeur du contrôle de la qualité, vous rendrez compte au Vice-Président et vous travaillerez en étroite collaboration avec les services de production et d'ingénierie. Vous serez chargé de l'établissement de normes de contrôle de la qualité et de méthodes d'inspection qualitative pour toutes les étapes du processus de fabrication.

Le candidat idéal possède une bonne formation en génie électrique ou mécanique ainsi qu'une connaissance approfondie des méthodes de conception de produits, de fabrication et, plus particulièrement, de contrôle de la qualité.

Vous travaillerez à Montréal et gagnerez dans les vingt mille dollars, en plus d'avoir droit à d'excellents avantages sociaux.

Pour un entretien confidentiel au sujet du Projet 8610, communiquez avec nous dès aujourd'hui par téléphone ou par écrit.

A Toronto: (416) 920-7702, 50 avenue Prince Arthur, M5R 1B5
A Montréal: (514) 849-5357, 1115 rue Sherbrooke ouest, H3A 1H3
A Calgary: (403) 265-8780, 715 - 5th Ave. S.W. Ste. 1818, T2P 2X6



La Société Caldwell

Recrutement de cadres

DIRECTEUR (TRICE) PROMOTION DES VENTES

Une occasion exceptionnelle de se joindre aux cadres de gestion d'une importante organisation canadienne grandissante. Poste à Ottawa.

Le budget alloué à nos techniques marchandes est considérable et comprend la publicité par les services postaux, stimulants à la vente, une vaste gamme de matériel à la disposition des distributeurs appuyée par des interventions de relations publiques pour renforcer le programme de lancement des nouveaux produits. En plus des activités courantes de la mise en marché, la personne retenue sera appelée à s'occuper de la coordination de la conception et de l'expédition du matériel d'exposition, traditionnel ou innovateur destiné aux points de vente.

Les postulants et postulantes devraient avoir des antécédents

démonstrables de réussite dans le domaine des techniques marchandes. Un sens créatif et une expérience du travail de la production constituent les atouts majeurs pour accéder à ce poste. L'expérience de compagnie assortie de l'expérience d'une agence de publicité serait l'idéal. La familiarisation avec le secteur public ainsi que le bilinguisme sont souhaitables.

Toutes personnes de métier engagées dans les techniques marchandes devraient considérer notre proposition comme la plus stimulante offre du genre au Canada, comportant une intéressante rémunération en fonction de la formation et de l'expérience.

Discrétion assurée.
Veillez écrire à :
E. J. Foley, Partner, en mentionnant la référence #1869.

Service de recrutement des cadres
Hickling-Johnston
Hickling-Johnston Limitée, Conseillers en administration
415, rue Yonge, Toronto M5B 2E7
Téléphone (416) 366-2811

TORONTO
MONTREAL
OTTAWA
EDMONTON



Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

7806-302-S

APPARITEUR

Service des moyens techniques (section de la diffusion)

Attributions caractéristiques:

Sous l'autorité du coordonnateur du service des moyens techniques, le rôle de l'appariteur consiste à :

- Collaborer, avec le responsable du service, à l'élaboration des politiques de fonctionnement de la section diffusion (diffusion, prêt et reproduction audiovisuelle).
- Agencer les divers éléments du matériel et de l'équipement de la régie centrale afin d'assurer la diffusion selon l'horaire de la régie centrale.
- Opérer la régie centrale en respectant les normes de qualité établies par la section diffusion.
- Tenir à jour le calendrier des opérations de visionnement.
- Procéder à la vérification périodique de tous les éléments du système dont il est responsable.
- Effectuer la reproduction audio, vidéo et téléciné.
- Occuper à l'occasion, un poste sur l'équipe de production TV.
- Effectuer, sur demande, les installations techniques pour fins de diffusion (salles multi-média, etc.).
- Contrôler l'expédition et la réception des équipements A.-V. de sa section.
- Participer, en collaboration avec son responsable immédiat, à l'inventaire complet de l'appareillage de la section diffusion.
- Voir à la propreté des locaux affectés à sa section.
- Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:

Scolarité et expérience:
Avoir complété un cours secondaire V, avec option appropriée à la fonction, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Une expérience pertinente dans la manipulation des équipements audio-visuels serait un atout important.

Traitement:
De \$9,118 à \$10,938 (à être indexé).

Inscription:
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature avant 17 heures le 30 juin 1978, au

Service du Personnel,
Cégep de Limoilou,
1300, 8e avenue, Qué.

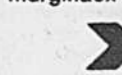
PARK AVENUE CHEVROLET (1978) INC.
requiert les services d'un

GERANT ADMINISTRATION COMPTABILITE

pour sa division Park Avenue Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac.

Expérience chez un concessionnaire GM ou l'équivalent.

Salaire selon compétence, véhicule fourni, bénéfices marginaux avantageux.



Appeler:
Maurice Roy à 725-9811

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

CONCOURS NO: 7806-298-P

PSYCHOLOGUE

Services aux étudiants

Services de la consultation

Nature du travail:

Les emplois de psychologue (ou de conseiller en rééducation) sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement l'analyse des aptitudes et des comportements des étudiants en vue de les assister dans l'orientation de leur formation et aussi, selon les cas, en vue de recommander des programmes appropriés de rééducation ou de réadaptation et de collaborer à leur réalisation.

Quelques attributions caractéristiques:

Le psychologue (ou le conseiller en rééducation) effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie du Collège. Il est chargé de l'application de cette politique. Il rencontre les étudiants, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'étudiant aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Il monte et tient à jour le dossier des étudiants en ce qui concerne son secteur. Il peut se voir confier certains travaux de recherches relativement au rendement scolaire et au comportement des étudiants.

Qualifications requises:

- Être membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec.
- Connaissance du milieu collégial (structures et programmes d'études).
- Expérience dans les travaux interdisciplinaires et/ou multidisciplinaires.
- Connaissance de la psychologie des 16 à 20 ans.

Traitement:
de \$14,377.00 à \$31,590.00 (à être indexé)

Inscription:
Les candidats intéressés devront faire parvenir avant le 30 juin 1978 à 17 heures, les documents suivants:
1 - un curriculum vitae détaillé, accompagné des pièces justificatives pertinentes,
2 - un texte succinct énonçant les raisons de leur intérêt pour le poste et décrivant en quoi leurs qualifications les rendent aptes à assumer les responsabilités,
3 - leur conception du type d'interventions d'un psychologue dans un collège de 5,000 étudiants.

Au Service du personnel,
Cégep de Limoilou,
1300, 8e Avenue,
Québec G1K 7H3

ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Le service Impôts de la société Dometar Inc. recherche un expert fiscal pour remplir des fonctions stimulantes et très diversifiées. Il secondera le directeur général des impôts dans toutes les activités relatives à l'observation des lois fiscales.

Ses responsabilités consisteront à contrôler la comptabilité des impôts, à collaborer à l'établissement de toutes les déclarations d'impôts canadiennes et américaines et à surveiller la transmission de renseignements à toutes les divisions d'exploitation de la Société afin d'assurer le respect des exigences fiscales.

Le titulaire détiendra un diplôme C.A. accompagné d'une expérience pertinente de 2 à 3 années en impôts. De plus, il aura une bonne connaissance pratique des lois fédérales, provinciales et américaines de l'impôt sur le revenu ainsi bien que des impôts provinciaux sur les exploitations minières et forestières. Le bilinguisme est souhaitable.

En plus d'un salaire de départ concurrentiel, nous offrons un programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en rappelant le dossier no M5/50, à :

Services d'emploi
DOMTAR INC.
B.P. 7210
Montréal, Québec H3C 3M1
Discrétion assurée



Service des communications

AGENT D'INFORMATION

C-78-6-488

(poste temporaire pour une durée de 4 mois en remplacement d'un professionnel absent.)

NATURE DU TRAVAIL:

La conception et la réalisation des politiques et des programmes d'information et de publicité de l'organisme à l'endroit de la clientèle scolaire, des parents et de la population concernée par les activités de l'organisme en utilisant à cette fin les divers modes et média d'information.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment: —journalisme
—sciences sociales
—communications

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'agent d'information choisit, recueille et, à l'occasion, synthétise ou adapte des informations pour fin de présentation à une population visée, selon diverses techniques.

Il établit des canaux de communication avec les services du collège de manière à se tenir au courant de leurs activités. Il rédige et revise des prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destinés au personnel, aux étudiants, aux parents, à la presse ou aux groupes socio-économiques.

Sur demande, il peut être appelé à préparer des textes de conférence et de causerie à l'intention du personnel de direction du collège.

SALAIRE:
De \$13,600 à \$23,517

N.B. La personne choisie devra entrer en fonction le 15 août 1978.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 28 juillet 1978 au:



cégep du directeur du personnel
c.p. 1444, station n.
vieux montréal montréal - H2X 3M8

Durant la Semaine du patrimoine, la mémoire du Québec refléurit... On retrouve nos sources, les sources de notre avenir.

Du 23 au 30 juin, participez à la découverte du patrimoine

RÉGION 05 CANTONS DE L'EST

ACTON VALE
Expositions, marche historique, théâtre, spectacles, 23 au 25 juin.
(514) 548-3235 546-3296

COATICOOK
Visite du Musée Beaulieu, 23 au 30 juin.
Pierre Jean (819) 849-6560

COOKSHIRE
Visite du Victoria Hall.
Rachel Boulanger (819) 875-3766
Pièce de théâtre - Le roi se meurt -, à la salle paroissiale, 23 juin.
Francine Turcotte (819) 875-3128

DEMISON MILL
Visite du moulin Denison, 23 au 30 juin.
Françoise et James Guig (819) 826-5413
Parade du patrimoine, 24 juin. - Soirée québécoise avec talents locaux, 23 juin.
Gilles Brodard (418) 449-3200

DISRAËLI
Exposition et démonstration d'artisanat, 23 au 30 juin.

EATON CORNER
Exposition d'anciens modèles d'automobiles, 23 au 30 juin.
Wayne M. Wayner (819) 875-3800

GRANBY
Expositions au Musée de la Société d'histoire, démonstration de métiers traditionnels, 23 au 30 juin. - Circuit historique, 23 juin. - Criebe populaire et musique du bon vieux temps, concerts populaires, à la maison Vittié, 25 au 30 juin.
Benoit Houle (514) 372-4500

KNOWLTON
Visite et animation du Musée de Knowlton, 23 au 30 juin.
Société d'histoire du comté de Brome (514) 243-6782

LAC-MÉGANTIC
- Inventaire du patrimoine oral -, présenté sur le réseau de télévision communautaire.
Henri-Paul Tanguay (819) 583-3409

LA PATRIE
Parade du patrimoine, 24 et 25 juin.
Yvonne Langlois (819) 888-2360

MAGOG
Exposition et démonstrations artisanales, au Foyer du Sacré-Coeur, 23 au 30 juin. - Concert d'orgue, 25 juin.
Sylvie Grandamont (819) 843-5770

THÉÂTRE, musique, danse et montages visuels, au théâtre Le Vieux Clocher.
Jean-Claude Gosselin (819) 843-1177
Parade de l'harmonie Notre-Dame dans les rues, le 24 juin. - Échange d'objets d'occasion, à la Pointe-Marie. Concours de lettres d'amour, concours de tartes aux pommes, chansons, contes et gîgues. Hommage à la plus vieille famille, 24 juin.
Sylvie Grandamont (819) 843-8386

RICHMOND
Circuit historique, 23 au 30 juin. - Descente en canot de la rivière Saint-François, 24 juin.
Denis Marchand (819) 826-3618

SAINT-ADOLPHE-DE-DUDSWELL
Visite de la première usine du canton de Dudswell. - Exposition de photos et d'outils anciens, veille québécoise, 23 et 24 juin.
Yanick Cauchon (819) 887-6778

SCOTSTOWN
Festivités patrimoniales diverses, 23 au 30 juin.
Chantal Ouellet (819) 657-4579

SHERBROOKE
Quellette de vieux vêtements et accessoires. - Le matin de poésie, au Parc Howard, 24 juin. - Diaporama sur la rivière Saint-François, 23 au 30 juin. - La fête du cerf-volant, 24 juin.
AFEUS (819) 565-5400

Exposition sur les archives régionales, 23 au 30 juin.
Jean-Guy Richer (819) 565-4636

Exposition rencontre sur la généalogie.
Adrien Gagnon (819) 562-4516

- Le théâtre et le patrimoine - dans la tente du Parc Howard, 23 au 29 juin, 20-30 h. - Exposition de dessins architecturaux, au Domaine Howard.
AFEUS (819) 565-5400

Quellette de vieux vêtements et accessoires. - Le matin de poésie, au Parc Howard, 24 juin. - Diaporama sur la rivière Saint-François, 23 au 30 juin. - La fête du cerf-volant, 24 juin.
AFEUS (819) 565-5400

Exposition sur les archives régionales, 23 au 30 juin.
Jean-Guy Richer (819) 565-4636

Exposition rencontre sur la généalogie.
Adrien Gagnon (819) 562-4516

- Le théâtre et le patrimoine - dans la tente du Parc Howard, 23 au 29 juin, 20-30 h. - Exposition de dessins architecturaux, au Domaine Howard.
AFEUS (819) 565-5400

Quellette de vieux vêtements et accessoires. - Le matin de poésie, au Parc Howard, 24 juin. - Diaporama sur la rivière Saint-François, 23 au 30 juin. - La fête du cerf-volant, 24 juin.
AFEUS (819) 565-5400

Exposition sur les archives régionales, 23 au 30 juin.
Jean-Guy Richer (819) 565-4636

Exposition rencontre sur la généalogie.
Adrien Gagnon (819) 562-4516

- Le théâtre et le patrimoine - dans la tente du Parc Howard, 23 au 29 juin, 20-30 h. - Exposition de dessins architecturaux, au Domaine Howard.
AFEUS (819) 565-5400

Quellette de vieux vêtements et accessoires. - Le matin de poésie, au Parc Howard, 24 juin. - Diaporama sur la rivière Saint-François, 23 au 30 juin. - La fête du cerf-volant, 24 juin.
AFEUS (819) 565-5400

Exposition sur les archives régionales, 23 au 30 juin.
Jean-Guy Richer (819) 565-4636

Exposition rencontre sur la généalogie.
Adrien Gagnon (819) 562-4516

- Le théâtre et le patrimoine - dans la tente du Parc Howard, 23 au 29 juin, 20-30 h. - Exposition de dessins architecturaux, au Domaine Howard.
AFEUS (819) 565-5400

Quellette de vieux vêtements et accessoires. - Le matin de poésie, au Parc Howard, 24 juin. - Diaporama sur la rivière Saint-François, 23 au 30 juin. - La fête du cerf-volant, 24 juin.
AFEUS (819) 565-5400

Exposition sur les archives régionales, 23 au 30 juin.
Jean-Guy Richer (819) 565-4636

Exposition rencontre sur la généalogie.
Adrien Gagnon (819) 562-4516

- Le théâtre et le patrimoine - dans la tente du Parc Howard, 23 au 29 juin, 20-30 h. - Exposition de dessins architecturaux, au Domaine Howard.
AFEUS (819) 565-5400

gratuitement le 25 juin. Départ au Centre culturel de Beloeil.

Louise Lachapelle (514) 873-6955
Au Centre culturel: exposition de rideaux de scènes, 23 au 30 juin, 13 h. à 17 h. - Conférence de J. Armand Cardinal. Diaporama, 26 juin, 20 h. - Nuit de la poésie, 29 juin, 22 h. - Messe d'antan et criée pour les âmes, église Saint-Mathieu, 25 juin, 10 h. - Spectacle de folklore au Café terrasse Saint-Mathieu, 23 au 30 juin, 20 h. Claude Béland (514) 467-1736

BOSCOVILLE
Exposition de photographies anciennes, pièce de théâtre, musique, 23 au 30 juin.

BERTHIERVILLE
Inauguration de la chapelle Cuthbert.
Gilles Tessier (514) 436-1171
Lancement d'une brochure - Les églises et le trésor de Berthierville -, 27 juin, 20 h.
Lise Dallaire (418) 643-2155

BRIGHAN
Messe en plein air. - Artisanat local.
Laurent Lafortune (514) 263-4730

CALIXA-LAVALLEE
Visite de l'église avec exposition d'art religieux, de la forge de maisons historiques et d'une ferme avec animation. - Exposition d'artisanat et de photographies, 25 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6190

CHAMBLÉ
Conférence les 26 et 28 juin, 20h. - Exposition de photos anciennes. - Projections de films et discussions à la Maison culturelle, 24 et 30 juin.
Michèle Cormier (514) 858-2067

CÔTEAU-LANDING
Journées des patriotes, costumes d'époque.
Denis Vernier (514) 267-9256

DORVAL
Exposition intitulée - L'héritage vivant de l'orfèvrerie -, au Centre culturel de Dorval, 23 au 30 juin.
Yvonne Martin (418) 643-2150

FABREVOIX
Circuit en bateau de Fabrevoix au fort Lennox, 27 juin 10-30 h.
Pierrette Benoit (514) 346-5992

LACHENAIE
Exposition d'artisanat et d'antiquités à l'église Saint-Charles, 23 et 24 juin.
René Paquet (514) 471-9923

LACHINE
Activités à la Bibliothèque municipale, 23 au 30 juin.
Fabiola Beauchamp (514) 637-2568

LAPRAIRIE
Exposition de tableaux sur les paysages et la flore au restaurant - Au Vieux Fort -, 23 au 30 juin.
Louise Bonnetterre (514) 649-5426

LE DÉBOIS
Visite de l'église de la Nativité, 24, 25, 26 juin 12 h. à 18 h. - Visite du Musée de la Place du marché 24 et 25 juin 14 h. à 18 h.
Patricia McGee Fontaine (514) 659-1685

MAISONNEUVE
Promenade au coeur du passé du Vieux-Laprairie à l'Acadie, 23 au 30 juin. Autobus disponibles gratuitement le 25 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

LAVAL
Publication d'une brochure sur le circuit des croix de chemin.
Sylvie Lalonde (514) 663-7298

LONGUEUIL
Soirée sociale pour les personnes du 3ième âge. Concours de costumes d'époque à l'école Curé Lequin, 24 juin, 19 h. - Conférence sur le patrimoine à l'école Saint-Antoine, 27 juin, 19-30 h. - Présentation de chant chorale au parc Paul Pratt, 23 juin, 19-30 h. - Activités pour les jeunes: Diffusion d'information reliée aux aspects historiques, culturels, municipaux, industriels de Longueuil, 23 au 30 juin. - Visites guidées du Vieux-Longueuil. Exposition et diaporama sur l'histoire de la téléphonie au Québec, au Musée historique de l'électricité, 23 au 30 juin, 13 h. à 21 h.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

Exposition de court-pointes anciennes à l'Atelier du Vieux-Longueuil, 23 au 30 juin, 9 h. à 17 h.
Pierre Duquet (514) 677-7583

MONTRÉAL
Visites guidées à faire à pied ou en bicyclette, à l'église de la Visitation, 24 juin. - Concert de musique classique dans l'église de la Visitation, 24 juin.

1841 est, boulevard Gouin, 23 juin, 20 h. - Visites guidées du quartier Sault-au-Récollet, 24 juin, 10 h. à 12 h. et 13 h. à 17 h.
Paul Carle (514) 388-8366

Reproduction d'un document des Archives nationales sur cartes postales.
Louise Lachapelle (514) 873-6190

Promenade au coeur du passé dans le Vieux-Montréal, avec deux visites guidées, 11 h. et 14 h. 26 au 30 juin, 11 h. et 14 h.
Hélène Ouellette (514) 285-1600

Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et - Alphonse Grenier, un patenseux -, 23 au 30 juin. - Films: - Peintres d'ici -, 25 juin. - Artisanat d'ici -, 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878

Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil - Portes ouvertes -, 29 juin, 11 h. à 23 h. - Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. - Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. - Musée de l'île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquetisme et de restauration, 23 au 30 juin. - Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769

Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et - Alphonse Grenier, un patenseux -, 23 au 30 juin. - Films: - Peintres d'ici -, 25 juin. - Artisanat d'ici -, 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878

Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil - Portes ouvertes -, 29 juin, 11 h. à 23 h. - Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. - Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. - Musée de l'île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquetisme et de restauration, 23 au 30 juin. - Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769

Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et - Alphonse Grenier, un patenseux -, 23 au 30 juin. - Films: - Peintres d'ici -, 25 juin. - Artisanat d'ici -, 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878

Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil - Portes ouvertes -, 29 juin, 11 h. à 23 h. - Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. - Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. - Musée de l'île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquetisme et de restauration, 23 au 30 juin. - Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769

Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et - Alphonse Grenier, un patenseux -, 23 au 30 juin. - Films: - Peintres d'ici -, 25 juin. - Artisanat d'ici -, 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878

Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil - Portes ouvertes -, 29 juin, 11 h. à 23 h. - Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. - Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. - Musée de l'île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquetisme et de restauration, 23 au 30 juin. - Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769

Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et - Alphonse Grenier, un patenseux -, 23 au 30 juin. - Films: - Peintres d'ici -, 25 juin. - Artisanat d'ici -, 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878

Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil - Portes ouvertes -, 29 juin, 11 h. à 23 h. - Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. - Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. - Musée de l'île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquetisme et de restauration, 23 au 30 juin. - Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769

Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955



ROXBORO
Exposition de photographies sur les églises du couloir fluvial, à la bibliothèque municipale, 23 au 30 juin.
Lise Dallaire (418) 643-2155

SABREVOIS
Exposition et diaporama sur Honoré Mercier, 23 au 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE
Les fêtes du centenaire.
L'abbé Marc-André Loisele (514) 584-2632

SAINT-ANNE-DE-VARENNES
Visite de l'église.
Curé Lafont (514) 852-2441

SAINT-CHARLES-SUR-LE-RICHELIEU
Visite de l'église Saint-Charles-sur-le-Richelieu, 24 et 25 juin.
L'abbé Marc-André Loisele (514) 584-2632

SAINT-CONSTANT
Visite du Musée ferroviaire canadien, 23, 25 et 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

SAINT-DENIS-SUR-LE-RICHELIEU
Visite de l'église Saint-Denis, 24 et 25 juin.
Abbé Viateur Raymond (514) 473-3200

SAINT-GERMINE
Exposition de photographies sur le Centre culturel, 23 au 30 juin.
Annie Luttgen (819) 770-2781

SAINT-HILAIRE
Visite de l'église avec exposition d'art religieux, visite de la forge, de maisons historiques et de la villa Angélique Lesourd.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-HYACINTHE
Spectacles de poésie sur les thèmes de l'amour, de l'enfant et de la patrie par des jeunes étudiants et travailleurs.
Paul Beaudoin (514) 774-2709

SAINT-JEAN
Rétrospective photographique du 150e anniversaire, à la Place du marché, 23 au 30 juin.
J.R. Robert (514) 348-5198

SAINT-JEAN (RICHELIEU)
Rétrospective photographique de Saint-Jean, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6190

SAINT-JÉRÔME
Exposition des oeuvres de Zénon Alarie à la galerie d'art de Saint-Jérôme.
Lise Labelle (514) 432-4314

SAINT-LAMBERT
Extrait d'opérette, lancement du 2e cahier de la Société d'histoire de Longueuil, conférence et diaporama sur - Longueuil et nouvelle Longueuil - au collège Durocher, 857, Riverside Drive, 27 juin, 20 h.
Edouard Doucet (514) 282-2168

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure - L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias -, à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190